BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 5 JUILLET 1963

PRIX 10c

Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963



S. S. le pape Paul VI et le président John F. Kennedy regardent une reproduction de la fameuse "Pieta" de Michel-Ange, cadeau du Souverain Pontife à l'éminent visiteur qu'il recevait en audience privée le 2 juillet. Au cours de cette audience, le Pape a loué les efforts de M. Kennedy pour obtenir la paix mondiale et discuté des problèmes raciaux américains et de la conquête scientifique et humaine de l'espace. Aucun interprète ne fut nécessaire lors de cette historique rencontre dans la bibliothèque du pape, car Paul VI sait l'anglais et huit autres langues.

"French Option" en première année pour les élèves franco-manitobains

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

L'hon. Stewart McLean, ministre d'Education au Manitoba, a révélé jeudi matin que son département organisera, à partir de septembre prochain, l'enseignement du français, dans la première année scolaire, pour les enfants de langue maternelle française.

Cette déclaration a été faite à Brandon, où M. McLean adressait la parole à un groupe d'instituteurs de langue française, en marge du lancement d'un cours de quatre semaines de pédagogie française.

Nous donnons ici le texte officiel de cette déclaration que le département a fait parvenir par courrier spécial aux bureaux de "La Liberté et le Patriote", suivi d'une traduction hâtive et d'un commentaire préliminaire.

Déclaration

There has been a considerable interest in Manitoba for a number of years in the teaching of French in the elementary schools. There are two aspects to this interest. First, there are the boys and girls whose mother tongue is French and who are able to undertake a programme based upon this fact. The other side of the matter is with respect to non-French speaking pupils who desire to learn the the French language.

For a number of years, French has been authorized commencing in Grade IV. There are two courses of study followed. One is a course designed for those whose mother tongue is French, and the second course for the other pupils.

Some months ago, feeling that the time had come for consideration of the extension of French instruction in the elementary schools, the Government of Manitoba referred to The Advisory Board for consideration the question of whether or not the time had come for such an extension. The Advisory Board sought the opinions of people professionally competent in the field of French instruction in Manitoba and at its meeting of May 28, 1963, passed the following resolution:

"THAT this committee endorses the principles of instruction in French in elementary grades (I-VI), but feels that until the present programme in Conversational French in Grades IV, V and VI has become fully and widely established, it would be premature to extend instruction to the earlier grades. In the French Option course, however, it is recommended that instruction be permitted from Grade I."

"Francais I"

In conformity with the resolution of The Advisory Board, the Government is now embarking upon a new programme in the teaching of French for the pupils whose mother tongue is French. The new course, to be known as Francais I, has been approved and will commence in September, 1963, in Grade I. It will be extended to Grade II in the 1964-65 school term and to Grade III in the 1965-66 term. When carried to its completion, this will provide the courses of instruction in Francais throughout all the elementary grades commencing at Grade I.

In as much as these courses will be taken by those who have a home background in French, it will be a course which will stress vocabulary, grammar, reading and speaking skills as well as cultural enrichment through the study of French stories, songs, games and arts.

Following receipt of the recommendation from The Advisory Board, I appointed a special committee consisting of Messrs. A. Corriveau, M. Bonneau and J. A. Duhamel to prepare the aims, objectives, framework and philosophy for the course. This has been done and we have approved the aims and objectives for the new course, as well as the textbooks to be used for the first year.

We have also engaged one of the foremost French teachers in Manitoba to prepare the course outline for Grade I. This will be done immediately and those schools desiring to avail themselves of Francais I in September, 1963, will be provided with course outlines and the textbooks. The preparation of the course outlines for Grades II and III will be undertaken by a curriculum committee commencing in the fall of 1963.

In making this announcement, I wish to record my appreciation to The Advisory Board and those who have done research work for them, as well as appreciation to those who prepared the aims and objectives and to the teacher who is preparing the detailed course outline for Grade I.

This arrangement will, I believe, provide a stimulating and educationally sound training in the French language.

I should make it perfectly clear that the Francais I Course is being made available on an optional basis and the decision to institute the course will be made by the school districts concerned.

Traduction

Déclaration de l'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Education au Manitoba, le 4 juillet 1963, au cours d'un discours aux professeurs de français du Collège de Brandon, Man.

Un immense intérêt s'est manifesté au Manitoba, depuis plusieurs années, pour l'enseignement du français dans les écoles élémentaires. Cet intérêt comporte deux aspects: d'abord, il y a les garçons et les filles dont le Français est la langue maternelle et qui sont capables de suivre un programme basé sur ce fait; puis, il y a les élèves ne parlant pas le français, mais qui désirent apprendre cette langue.

Il y a quelques années, le français fut autorisé à partir de la 4e année. Il s'ensuivit l'organisation de deux cours distincts. L'un est le cours destiné aux enfants dont le français est la langue maternelle, le second est adapté aux autres élèves.

Il y a quelques mois, sentant que le temps était propice à l'étude d'une extension de l'enseignement du français dans les écoles élémentaires, le Gouvernement du Manitoba s'adressa au Bureau des Aviseurs pour qu'il étudie la question, à savoir si oui ou non le temps est favorable à une telle extension. Le Bureau des Aviseurs demanda les opinions de personnes professionnellement compétentes en ce domaine de l'enseignement du français au Manitoba et, lors de l'assemblée du 28 mai 1963, adopta la résolution suivante:

"QUE ce Bureau accepte les principes d'enseignement du français dans les années du cours élémentaire (II-VI), mais croit que, jusqu'à ce que le programme actuel de Conversation Française dans les années IV, V et VI soit totalement et largement établi, il serait prématuré d'étendre cet enseignement aux premières années. Quant au cours "French Option", toutefois, il est recommandé que son enseignement soit permis dès la Première Année."

Conformément à cete résolution du Bureau des Aviseurs, le Gouvernement lance maintenant un nouveau programme d'enseignement du français pour les élèves dont la langue maternelle est le français. Le nouveau cours, qui sera appelé "Français I", a été approuvé et commencera en septembre 1963 en première année. Il sera étendu jusqu'à la deuxième année durant l'année scolaire 1964-1965 et à la troisième année en 1965-1966. Quand il parviendra à ce terme, il pourvoira des cours d'enseignement en Français dans toutes les année du cours élémentaire, commençant dès la première année.

Etant donné que ceux qui prendront ce cours viendront de foyers à mentalité française, ce cours mettra l'accent sur le vocabulaire, la grammaire, l'art de lire et de parler, aussi bien que sur l'enrichissement apporté par l'étude de contes, chants, jeux et d'artisanat français.

Ayant reçu la recommandation du Bureau des Aviseurs, j'ai nommé un comité spécial, ayant comme membres MM. A. Corriveau, M. Bonneau et J.-A. Duhamel, afin d'élaborer les fins, les buts, la structure et la philosophie de ce cours. Ceci a été mené à terme et nous avons approuvé les fins et les buts du nouveau cours ainsi que les manuels pour la première année.

Nous avons aussi retenu les services d'un des professeurs de français les plus en vue au Manitoba, afin de faire tracer le programme du cours pour la première année. Ceci sera fait immédiatement et, par conséquent, les écoles désireuses d'offrir le Français I, au mois de septembre 1963, recevront les programmes et les manuels. Un comité du curriculum commencera à préparer les programmes pour les deuxième et troisième années à l'automne 1963.

En rendant publique cette décision, j'aimerais exprimer mon appréciation au Bureau des Aviseurs et à ceux qui ont fait les recherches pour le Bureau, à ceux qui ont élaboré les fins et buts, ainsi qu'au maitre qui prépare le programme détaillé pour la première année.

Ces arrangements, je crois, donneront un entrainement inspirateur et pédagogiquement solide en français.

Qu'il soit bien compris que ce cours Français I est facultatif et que sa mise en vigueur relève de l'autorité des commissions scolaires locales.

Commentaire

Fin de l'époque "1916"?

La déclaration de l'hon. S. McLean, à Brandon, au sujet de l'enseignement du français dès les premières années scolaires, vient mettre au point, de façon officielle, les rumeurs qui circulent depuis une semaine. La "Winnipeg Free Press" a fait une "nouvelle" en primeur, mercredi dernier, sur les recommandations du Bureau des Aviseurs. Le silence qui s'ensuivit dans l'autre quotidien de Winnipeg est attribuable au fait que la "nouvelle" résultait d'une fuite d'information, partiellement erronée d'ailleurs. Un silence officiel s'ensuivit. (La nouvelle exacte publiée par notre journal ne provenait pas de la "Free Press".)

M. McLean, en effet, donne une forme définitive et officielle à la tolérance vague et officieuse qu'il avait endossée dans sa lettre du mois de juin, l'an passé, au Comité de Liaison de l'AECFM. Il avait écrit ensuite (on l'a appris au cours de la récente session de la législature) au Bureau des Aviseurs, après la réorganisation de ce corps consultatif.

Heureux retard qui a donné à la population française des champions habiles au sein du Bureau, à savoir MM. Adam Giesinger et le Dr H. Delaquis, Mlle Betty Redmond et plus tard, à titre d'experts, M. Marcel Lancelot et Mlle Elise Comte. De plus, le Bureau pouvait faire appel à des autorités expérimentées et impartiales en les personnes de MM. Robert Roy, Arthur Corriveau, Marcel Bonneau, Antonio Duhamel, etc.

En toute justice, pour mesurer la portée de la présente déclaration, il faudrait mentionner tous ceux qui ont peiné depuis 47 ans, soit du côté de la population française, soit depuis une dizaine d'années surtout, du côté de la population francophile de langue anglaise. Autant de gestes qui ont conduit à la "victoire" de la déclaration actuelle et qui ont préparé au nouvel exécutif de l'AECFM un nouveau point de départ de la vie française au Manitoba.

* * *

A première vue, l'autorisation d'organiser l'enseignement du français dit "French Option", dès la première année scolaire peut désappointer ceux qui croient devoir tout régler en peu de temps, en vue d'une date limite assez artificielle, par exemple le centenaire de la Confédération. Mais quand on tient compte du milieu dans lequel évolue la population française du Manitoba, on trouve dans la nouvelle politique du département et du gouvernement trois points très encourageants.

En premier lieu, il y a l'affirmation d'un bilinguisme historiquement canadien et manitobain. Il n'est pas simplement question de bilinguisme pédagogique, mais de bilinguisme dans lequel le français a priorité sur toute autre langue avec l'anglais. Décision qui exige des convictions dans la situation politique manitobaine.

En deuxième lieu, il y a une reconnaissance explicite de la position privilégiée des Franco-Manitobains dans le champ de l'enseignement du français, c'est le commencement de la fin de la conception "English-French", c'est le début de la reconnaissance du français comme une langue maternelle.

En troisième lieu, venant à la suite de la lettre du mois de juin 1962 et d'autres gestes, cette déclaration confirme la sagesse de ceux qui fabriquent l'avenir en posant des faits logiques qui, pour l'instant, ne sont pas officiellement autorisés. Se souvenant de tout ce qui a été accompli sans autorisation dans le passé, que ne peut-on pas espérer une fois placée la pierre angulaire d'un cour officiel en première année scolaire? D'autres portes ne semblent pas ouvertes aujourd'hui, mais elles ne sont pas "barrées", non plus.

Que l'école soit encore un obstacle au plein épanouissement de la langue et de la culture françaises au Manitoba, personne ne peut le nier. Mais que les foyers porteront une plus grande part de responsabilité à l'avenir, si la cause ne progresse pas, cela est évident aussi. Dorénavant l'école fera plus pour nos jeunes que dans le passé. Si dans tous les autres domaines on s'applique à augmenter dans la même mesure la part du français, on commencera merveilleusement l'enterrement complet de 1916 en 1966.

CAISSE POPULAIRE de ST-BONIFACE

La Caisse "millionnaire" de St-Boniface connut de très humbles débuts et, en conséquence, dut chercher abri auprès d'autres institutions pour loger son personnel et recevoir ses sociétaires. Mais depuis l'an dernier elle est propriétaire de cet imposant édifice de l'avenue Provencher, disposant d'une salle de réception et de bureaux attrayants. Toutefois les responsables des trois comités de direction, de crédit et de surveillance nourrissent le même esprit de saine coopération "selon la méthode d'Antigonish" que les fondateurs de 1938. L'actif d'un million de dollars atteint tout récemment est donc entre bonnes mains, toujours au service des sociétaires et de la communauté franco-manitobaine. (Photo Napoléon)

(Voir rapport en page 5)

Les diocésains de St-Boniface prieront pour le "World Council of Churches"

Un esprit constant de prière sera cultivé chez les prêtres et les fidèles de l'archidiocèse de St-Boniface du 12 au 26 juillet à l'occasion de la conférence mondiale du Conseil Oecuménique des Eglises (World Council of Churches, Faith and Order Commission) à Montréal.

Cette intention est annoncée dans une lettre circulaire de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, en date du 24 juin, faisant suite d'ailleurs aux remarques sur le même sujet lors de la retraite du clergé récemment.

Dans la lettre, Son Excellence résume les "raisons que nous avons de prier le Père d'assister de son Esprit nos frères séparés au cours de cette Conférence, afin que soit hâtée, par elle, la réalisation de la prière de Jésus: 'Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous'."

Voici ces trois raisons:

1) L'étude des sujets à laquelle se consacreront les quelque 500 participants (l'Eglise dans le dessein de Dieu, l'Ecriture, la Tradition et les traditions, l'oeuvre rédemptrice du Christ et le ministère de son Eglise, le culte et l'unité de l'Eglise du Christ, notre cheminement commun), nous intéresse au plus haut degré.

2) Le Saint-Esprit inspire et assiste tout mouvement vers l'unité des Chrétiens, et en particulier les regroupements des Eglises issues de la Réforme.

3) Jamais, nos frères dans le baptême qui ne sont pas unis à Rome n'ont autant prié pour l'Eglise catholique et ses membres que pour et pendant la 1ère Session du Concile; leur rendre la pareille est un acte d'élémentaire reconnaissance.

Dans le but de faire prier particulièrement pendant les deux semaines du 12 au 26 juillet, il y aura une homélie spéciale les dimanches 7, 14 et 21 juillet; une oraison commandée; une collecte "De Spiritu Sancto" dans la langue des fidèles, au prône, ou aux prières après la messe.

Cette Conférence à Montréal verra certaines manifestations oecuméniques frappantes dont une cérémonie d'ouverture avec Son Em. le cardinal Léger comme orateur.

Prêtre du diocèse de Gravelbourg élu évêque auxiliaire des armées

OTTAWA — La Délégation Apostolique a annoncé, le vendredi 28 juin, la nomination de trois nouveaux évêques canadiens que Jean XXIII a nommé quelques jours avant sa mort. Les trois nouveaux évêques sont:

M. l'abbé Norman J. Gallagher, aumônier militaire dans l'Aviation Royale Canadienne, a été nommé évêque titulaire d'Adraso et auxiliaire de Son Exc. Mgr Maurice Roy, ordinaire des Armées canadiennes;

Mgr Joseph L. Weilhelm, curé de la paroisse Sts-Pierre et Paul, à Hamilton, a été nommé évêque titulaire de Saccea et auxiliaire de Son Exc. Mgr Francis P. Carroll, évêque de Calgary;

M. l'abbé Laurent Noël, professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Québec, a été promu au siège titulaire d'Agatopoli et assigné comme auxiliaire à Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne.

Son Exc. Mgr Norman Joseph Gallagher est né le 24 mai 1917 à Coatbridge, dans l'archidiocèse de Glasgow, en Ecosse. Dès son jeune âge, il émigra au Canada avec sa famille qui s'établit à Swift Current, en Saskatchewan, dans le diocèse de Gravelbourg.

Il fut ordonné prêtre le 29 mars 1941 pour le diocèse de Gravelbourg auquel il a toujours appartenu. Après une brève expérience comme vicaire à Gull Lake, Sask., il fut nommé, le 7 avril 1942, aumônier militaire dans l'Aviation Royale Canadienne, fonction qu'il a occupée jusqu'à ce jour. Mgr Gallagher a le grade de Commandant d'escadre.

Au moment de sa nomination comme évêque auxiliaire pour le Vicariat aux Armées, Mgr Gallagher était en charge des troupes cantonnées à Metz, en France.

Au cours de son ministère, Mgr Gallagher s'est aussi occupé du Mouvement pour la Famille Chrétienne.

Il fit ses études secondaires au Collège de Gravelbourg et ses études théologiques au Grand Séminaire de Gravelbourg.

Son Exc. Mgr Joseph L. Wilhelm est né le 16 novembre 1909 à Walkerton, Ontario.

Il fit ses études théologiques au séminaire St. Augustine de Toronto et il fut ordonné prêtre tion, il fut assigné comme secrétaire pour le diocèse de Hamilton le 9 juin 1934. Après son ordinataire à l'évêque de Hamilton.

Au début de la dernière guerre, il fut nommé aumônier militaire et exerça son ministère parmi les troupes canadiennes en Europe de 1939 à 1945. Il obtint le grade de Major. Pour sa bravoure pendant la campagne d'Italie en 1944-45, il fut décoré de la Croix militaire.

A la fin de la guerre, il revint au pays et entreprit des études en Droit canon à l'Université d'Ottawa où il obtint la licence en cette discipline.

A son retour dans le diocèse de Hamilton, il fut nommé curé de la paroisse de Sts-Pierre et Paul, poste qu'il occupait au moment de sa nomination comme évêque auxiliaire de Calgary.

Mgr Wilhelm fut aussi membre de la Commission des Ecoles séparées de Hamilton. De plus, il exerça la fonction d'Official au Tribunal Régional.

A Québec

Son Exc. Mgr Laurent Noël est né à St-Just de Bretonnière, comté de Bellechasse, le 19 mars 1920. Il fit ses études primaires à Ste-Marie de Beauce et à Laudon, ses études secondaires au Collège de Lévis, de 1930 à 1939, ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, de 1939 à 1945.

Il fut ordonné prêtre à la basilique de Québec par Son Em. le cardinal Villeneuve le 16 juin 1944. Immédiatement après son ordination, il fut dirigé vers l'enseignement et devint professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Québec.

Après deux années d'études à l'Université Laval pour obtenir sa licence en philosophie, il prit son Doctorat en théologie à l'Université Angelicum, à Rome, en 1950-51. Il reprit ensuite l'enseignement au Grand Séminaire, cette fois en théologie morale, chaire qu'il détient depuis 1952.

Il a enseigné la morale médicale à la Faculté de Médecine de l'Université Laval et dans diverses écoles d'infirmières de 1953 à 1963. Depuis 1957, il est aumônier provincial de l'Association des Infirmières Catholiques (A.I.C.C.) et aumônier du Syndicat Professionnel des Infirmières Catholiques (S.P.I.C.).

Depuis 1961, il exerce la fonction d'assistant-supérieur au Grand Séminaire de Québec.

Que votre aumône fasse le tour du monde en orbite

En pleine ville de Winnipeg, une école paroissiale est obligée de fermer ses portes parce que les paroissiens ne peuvent pas en défrayer le coût d'opération en même temps que de ramasser un fond de reconstruction maintenant inévitable.

Dans cette ville les écoles paroissiales sont en pays de mission.

Une brique 10 cents — Une fenêtre $100

Immaculate Conception School Building Fund, Presbytère, 191, rue Austin, Winnipeg 4, Man.

(On vous fera parvenir des reçus.)

Dernières adoptions du Petit Larousse

PARIS — Cent huit noms communs et trente-deux noms propres forment la promotion 1963 reçue dans la nouvelle édition du "Petit Larousse". Les premiers reflètent assez exactement l'évolution du vocabulaire; les seconds comportent une majorité de patronymes africains.

Voici les plus significatifs: autoberge, bouchon de circulation, ceinture (judo et verte), décoloniser, éventail (des prix et salaires), gueule noire, lumitype, magnétoscope, maison adj. (tarte), non violent, para, pied-noir, prêt-à-porter, programmateur, restoroute, stylisticien, télégénique, tiers-monde, vague (nouvelle), zone (bleue).

Côté célébrités, voici quelques personnes: Guehenno (Jean), Guitton (Jean), Houphouet-Boigny (Félix), Lépine (Pierre), Nkrumah (Kwama), Senghor (Léopold S.), Tisserant (cardinal Eugène).



M. Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la bibliothèque de la législature de Québec, avocat et écrivain, spécialiste des questions constitutionnelles, a parlé avec clarté et profondeur du problème fondamental au Canada: "la dualité", proposant à la fois ses réflexions et ses solutions.

(Voir à la page 3)

Au Parlement — Sans Parti Pris

M. Drury dans les traces inquiétantes de M. Gordon



par Jean-Marc Poliquin

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Plusieurs dispositions de la loi qui crée le ministère de l'industrie suscitent des inquiétudes.

L'article 5 inaugurera le règne des amateurs, des fonctionnaires provisoires qui auront le pas sur la plupart des fonctionnaires permanents du ministère.

L'article est ainsi conçu: "Pour conseiller et aider le ministre, le gouverneur en conseil peut nommer des personnes particulièrement versées dans une industrie manufacturière quelconque, aux traitements et selon les autres modalités et conditions qu'il juge appropriées, y compris le paiement d'une tranche de contributions ou primes de pension que prévoit un régime de prestations dont ces personnes sont membres. Les personnes nommées aux termes du présent article cesseront d'être ainsi employées après le 31 décembre 1964".

L'hon. Charles Drury, qui assumera la direction de ce ministère, n'a pas été gentil, le 27 juin, en commentant cet article.

Il a dit aux Communes que la fonction publique ne compte pas un personnel compétent ayant une connaissance spécialisée de l'industrie.

C'est d'autant plus insultant pour les fonctionnaires en place que le travail dont s'occupera le nouvel organisme est déjà effectué par la Division de l'expansion industrielle, au sein du ministère du Commerce.

Le même jour, M. Drury a précisé que les experts de l'extérieur seront chargés de former leurs subalternes, ce qui veut dire que les amateurs façonneront la mentalité des futurs professionnels.

M. Drury a la mémoire courte. Il oublie que M. Walter Gordon a utilisé cette recette pour préparer son budget du 13 juin et que tous les trucs proposés par ces experts de l'extérieur ont désorganisé le marché des valeurs et le marché de la construction domiciliaire.

L'article 7 fait fi de l'autorité du Parlement. Il lui passe pardessus la tête pour tout confier au gouverneur en conseil, c'est-à-dire à l'extécutif.

On y lit, par exemple: "le ministre doit faire en sorte que le ministère de l'Industrie acquière une connaissance détaillée des industries manufacturières au Canada; stimuler l'établissement, l'expansion, l'efficacité et le rendement des industries manufacturières au Canada; élaborer et mettre à exécution des programmes propres à faciliter l'adaptation des industries manufacturières aux conditions nouvelles des marchés domestiques et extérieurs, et renouveler les techniques de production . . ."

Dans ce passage comme dans le reste de l'article, il n'est pas question de revenir devant le Parlement pour discuter des initiatives prises par le ministère. Il s'agit d'une délégation définitive de pouvoirs.

"Superministre"

L'article 11 ne fait que prolonger l'article 7. Il dispose que le gouverneur en conseil peut donner aux ministères, directions et organismes du gouvernement du Canada l'autorisation de prendre, dans le cadre de leurs attributions respectives, les mesures particulières propres à faciliter le développement économique de toute région désignée ou l'adaptation de l'industrie à une semblable région.

Le ministère de l'Industrie devient ainsi un superministère qui peut dominer tous les autres organismes de l'Etat fédéral, sur un signe de l'exécutif.

L'article 12 prévoit l'établissement d'une Agence de développement régional, sans en préciser les fonctions.

M. Drury a pourtant révélé que l'Agence pourra servir d'intermédiaire pour "conclure des accords avec le gouvernement d'une province ou tout organisme de ce dernier, pour la réalisation des programmes dont il a la charge". Ottawa s'avance donc résolument sur la voie des plans conjoints que M. Jean Lesage dénonce si souvent. Cela ne fera qu'alourdir la tension qui règne entre Ottawa et l'une des principales provinces de la Confédération.

PARIS — En hommage à Jean XXIII, une symphonie destinée à illustrer l'encyclique "Pacem in Terris", vient d'être commandée par la radiodiffusion - télévision française au célèbre compositeur Darius Milhaud.

Le choix de la R.T.F. symbolise la portée universelle du message pontifical: oeuvre d'un musicien français de souche provençale et de confession israélite, la symphonie de Milhaud doit être créée au cours de manifestations qui seront organisées à Paris pour marquer l'inauguration de la Maison de la R.T.F. Par cette initiative, la radiodiffusion - télévision française souhaite contribuer à exalter et à prolonger dans le monde le retentissement de l'action du Pontife défunt.

La chronique paroissiale?

(A la semaine prochaine!)

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél. SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Les Coulisses de l'exploit

Tous ceux qui s'intéressent aux sports sous toutes ses formes, aux championnats où se mesure la résistance de l'homme, aux performances des athlètes, verront avec joie une nouvelle série d'émissions hebdomadaires intitulées "Les Coulisses de l'exploit" qui commencera le dimanche 7 juillet, à 8 h. du soir.

C'est ainsi qu'au cours de ces émissions nous ferons la connaissance de deux équipes de champions du football italien et que nous verrons les joueurs à l'entrainement dans une propriété située à quelques milles de Milan. Nous approcherons aussi avec Donald Campbell le célèbre Oiseau bleu, ce monstre de vitesse avec lequel le courreur britannique atteint des vitesses de l'ordre de 400 milles à l'heure.

Au cours de l'émission du 7 juillet, nous entendrons l'opinion d'un médecin sur l'aspect moral du K.O.; nous ferons la connaissance de Rik II, vedette du cyclisme et de "Monsieur le président"; et nous serons à l'entrainement d'une équipe de football.

Le chemin de l'Ouest

A la veille de la fête de la Confédération, le réseau français de télévision rappellera une page peu connue de l'histoire du Canada: la conquête des vastes régions de l'Ouest. Sous le titre du "Chemin de l'Ouest", l'émission sera diffusée le dimanche 7 juillet, de 9 h. à 10 h. du soir.

"Le chemin de l'Ouest" est une reconstitution de la vie des pionniers blancs de cette région et des difficultés sans nombre qu'ils rencontrèrent dans leur expansion et leur subsistance. Ce récit filmé possède une véritable valeur historique en présentant des documents photographiques très anciens que le réalisateur a utilisés avec un réel talent de cinéaste.

Il nous racontera cette grande épopée de la pénétration du rail à travers ces immenses régions. La construction de cette voie ferrée reste dans l'histoire du Canada un des moments essentiels du développement démographique au pays. Les documents qui nous seront ici présentés en sont la preuve.

Nos longs métrages

Le samedi 6 juillet, à 8 h. 30: "La Gamberge", comédie satirique de Norbert Carbonnaux, avec Jean-Pierre Cassel, Françoise Dorléac, Arletty, Jean Poiret et Michel Serrault. A Paris, une jeune provinciale, fervente lectrice des magazines féminins à gros tirage, veut devenir célèbre.

Et à 10 h. 30: "Les trois font la paire", comédie policière de Sacha Guitry et Clément Duhour, avec Michel Simon, Darry Cowl, Sophie Desmarets et Jean Rigaux. Un mauvais garçon commet un crime afin de se donner du prestige auprès du gang qui doit l'engager.

Le lundi 8 juillet, à 10 h. 30: "Au grand magasin", film de Charles Riesner, avec les frères Marx, Tony Martin et Virginia Grey. Une jeune fille qui possède des actions dans un magasin découvre les manigances du gérant.

Le mardi 9 juillet, à 10 h. 30: Sherlock Holmes présente "Le train de la mort", avec Basil Rathbone et Nigel Bruce. Le célèbre diamant "L'étoile de Rhodésie" apporte la mort à celui qui le possède.

Le mercredi 10 juillet, à 10 h. 30: "Toutes voiles sur Java", film de Joseph Karn, avec Fred MacMurray, Vera Ralston et Robert Douglas. Au XIXe siècle, le commandant d'un voilier américain à la recherche d'un trésor est aux prises avec un pirate.

Le jeudi 11 juillet, à 10 h.: "Les bas-fonds", drame social de Jean Renoir, d'après l'oeuvre de Gorki, avec Jean Gabin, Louis Jouvet et Suzy Prim. Le directeur d'un asile de nuit veut contraindre sa nièce à épouser un intendant de police.

Le vendredi 12 juillet, à 8 h. 30: "L'affaire Nina B", drame psychologique de Robert Siodmak, avec Nadja Tiller, Pierre Brasseur, Jacques Dacymine et Walter Giller. Lors de son arrestation, un magnat confie à son chauffeur de précieux documents. Ce dernier en vient à mieux connaître Monsieur B., situation que la femme du financier exploite pour séduire le chauffeur et tenter de fuir avec lui.

Et à 10 h. 30: "Ce joli monde", comédie de Carlo Rim, avec Darry Cowl, Yves Deniaud et Micheline Dax. Un chef de bande maquille son château et transforme ses bandits en gens du monde pour recevoir la visite de son fils qui le croit grand financier.



L'on voit dans cette photo la reine des vaches du Manitoba. En effet, cette Holstein de deux ans, propriété de M. Gerry Ansseuw, d'Oak Bluff (à droite), a été couronnée récemment par M. W. Jarvis, député-ministre de l'Agriculture du Manitoba. L'animal laitier produisit l'an dernier 17,756 livres de lait en 305 jours: provision suffisante de 7 ans pour une famille moyenne ou quantité suffisante pour produire 807 livres de beurre. Notons aussi que cette reine représente l'industrie laitière du Manitoba qui fournit un revenu total ou partiel à plus de 50,000 personnes.

Au poste CBWFT

SAMEDI 6 JUILLET
5.30—Champion
6.00—Une étoile m'a dit
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Sports d'été
8.00—Ici Interpol
8.30—Billet de faveur: "La Gamberge"
10.00—Les couche-tard
10.30—Cinéma: "Les trois font la paire"

DIMANCHE 7 JUILLET
4.00—Shirley Temple
5.00—Connaissance du monde
6.00—Découvrons les Amériques
6.30—Présence de l'art
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—Les Coulisses de l'exploit
9.00—Le chemin de l'Ouest
10.00—Actualités politiques
10.30—Documents

LUNDI 8 JUILLET
5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'aventurier des mers
8.00—La belle saison
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Théâtre chez soi
10.00—Echo du cinéma
10.30—Cinéma: "Au grand magasin"

MARDI 9 JUILLET
5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Chansons de Paris
7.00—Caméra '63
7.30—Vedettes en pantoufles
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Détective international
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Magazine du cinéma
10.30—Sherlock Holmes
11.30—Des pays et des hommes

MERCREDI 10 JUILLET
5.30—Les clowns
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson
7.00—Médard et Barnabé
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Votre courrier
9.30—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Toutes voiles sur Java"

JEUDI 11 JUILLET
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—François Reichenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—De bouche en bouche
8.00—Le feu sacré
8.30—Au voleur
9.00—Sérénade estivale
9.30—Monsieur Pia-pia
10.00—Ciné-club: "Les bas-fonds"

VENDREDI 12 JUILLET
5.30—Viennent les jours
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Vingt ans express
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Conférence de presse
8.30—Cinéma international: "L'affaire Nina B"
10.00—Isma Visco
10.30—Cinéma: "Ce joli monde"

Le monde du sport

Pourquoi insiste-t-on pour organiser une autre rencontre Liston-Patterson?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Ceux qui ont vu le premier combat Liston-Patterson se demandent encore pourquoi on insiste tant, en certains milieux, pour présenter un match revanche entre les deux hommes. On comprend assez bien le point de vue de Floyd Patterson qui veut absolument faire le plus d'argent possible, mais du point de vue logique, rien n'autorise l'organisation d'une telle rencontre. Et pourtant elle aura lieu, si la vente des billets s'améliore. Elle aura lieu parce que dans l'esprit de beaucoup de gens un doute subsiste. S'il est vrai que Patterson a été pris par surprise, peut-être fera-t-il mieux la prochaine fois et peut-être parviendra-t-il à surprendre le moins populaire des champions du monde? Nous étions un partisan de Patterson lors de la première rencontre entre les deux adversaires mais après ce qui s'est déroulé sous nos yeux il y a quelques mois, on se demande quel miracle fera de Patterson le prochain champion du monde!

Lors de leur première rencontre, Patterson était au meilleur de sa condition physique. Il avait suivi un entrainement rigoureux, et il se trouvait assez de prophètes et d'experts pour prédire qu'il remporterait la victoire qu'il ne devait certainement pas se sentir seul dans l'arène ce soir-là. Il aura fallu moins de deux minutes à Liston pour changer le cours des choses et pour nous porter à nous demander si on a raison de lancer ces deux hommes l'un contre l'autre? Physiquement et mentalement Patterson sera peut-être en meilleure condition que son adversaire, qui ne semble pas suivre un entraînement bien sérieux. Mais la force de Liston est toujours-là. Elle nous a semblé immense lors du premier match et de beaucoup supérieure à tout ce que F. Patterson pouvait offrir, tant offensivement que défensivement. Vous avez beau être rapide et en forme, quand un camion vous attrape solidement, vous vous couchez. J'ai malheureusement l'impression que c'est ce qui attend Patterson.

La confiance!

Patterson est certainement plus sympathique que Liston. Ce dernier ressemble beaucoup plus aux champions du début du siècle qu'aux athlètes bien élevés qui ont par la suite remporté le championnat du monde. Malheureusement les bonnes manières ne comptent pas pour beaucoup ici. Elles aideront certainement Patterson quand il aura quitté la boxe et son avenir s'annonce meilleur que celui de Liston, mais pour le moment il semble voué à un échec et il semble même résigné à cet échec. Patterson déclare qu'il fera de son mieux; qu'il sera en grande forme et qu'il ne craint pas Liston. Tout le monde sait cela et personne ne dit qu'il ne remplira pas ces trois conditions, mais on aimerait bien que l'aspirant soit plus optimiste. On aimerait même qu'il exagère un peu pour nous laisser au moins soupçonner qu'il a des chances de battre Liston. Cassius Clay ne battra jamais Liston; on le sait. Pourtant le jeune Clay est si certain de vaincre Liston qu'il est en frais de convaincre des millions de gens qu'il est prêt à affronter le champion et qu'il aura raison de Liston. C'est presque de la folie et pourtant on va le croire.

Patterson lui ne dit rien de tel. Il parle de son courage et de sa décision de faire son possible. Liston se montre bon prince et admet lui aussi que Floyd fera son possible. "C'est un gars qui a du courage et qui sait se battre. Mais je le coucherai quand même en trois rondes ou moins". Cette déclaration tout le monde la croit, ou presque tout le monde et on a l'impression que Patterson commence lui aussi à la croire. S'il doit reconquérir son titre, Floyd aura besoin de se convaincre lui-même qu'il est invincible et qu'il peut user Liston. Mais les faits jouent contre lui.

Stan Leonard!

L'excellent golfeur canadien, Stan Leonard, participe de moins en moins aux grands tournois du circuit professionnel. Mais il y conserve toute sa popularité et même s'il ne gagne plus souvent le public est toujours heureux de le revoir à l'oeuvre. Il s'inscrira certainement à l'Omnium canadien qui, espérons-le, attirera cette année des golfeurs de très fort calibre. Si Leonard ne participe plus activement aux activités du circuit professionnel, c'est qu'il a décidé de fonder une école pour les joueurs de talent qui veulent suivre une série d'instructions essentielles à l'amélioration de leur jeu. Le rêve secret de Leonard est de découvrir ce jeune golfeur canadien qui prendra la relève et qui pourra lui aussi remporter les honneurs des grands tournois du PGA. Stan est un homme bien qualifié pour diriger une école de ce genre et il semble que le succès de ce premier stage est déjà assuré.

Ce projet intéresse Leonard depuis de nombreuses années. Il nous en avait parlé lors d'une brève rencontre il y a deux ou trois ans. A l'époque Stan prévoyait visiter toutes les provinces du Canada, et y tenir une semaine de classes pour les jeunes de talent. "Le baseball professionnel fait cela depuis de nombreuses années et à chacune de ces cliniques on découvre des jeunes qui, bien orientés, peuvent réussir plus tard. Ce sera un peu le but que je me proposerai si jamais je parviens à trouver le temps et l'argent pour mener à bien un tel projet", nous confie Stan. Il tentera une première expérience en Colombie-Britannique ce mois-ci et tous les amateurs de golf espèrent que Stan connaîtra le succès qu'il mérite. Car Leonard est le golfeur qui a le plus fait pour inscrire le nom de notre pays au palmarès des grands tournois. Il a gagné quelques-uns des tournois majeurs des Etats-Unis, s'est illustré dans les matchs pour la coupe Canada et a certainement été un des athlètes les plus méritants du pays au cours des dernières années.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

Le "Morning Leader" de Regina, en marge du congrès des Canadiens français tenu dans cette ville au mois d'août, consacre un éditorial à cet événement. Cet article, rempli de compréhension et de tolérance, reconnait l'apport des Canadiens français dans le développement du Canada, et plus particulièrement dans le développement de la Saskatchewan. "Les Canadiens français sont devenus un élément important dans la population de la Saskatchewan. A raison de ce fait l'importance de leur convention dans cette province est indiscutable, et nous nous réjouissons du succès qu'elle a remporté. (Il va sans dire que le chef du gouvernement d'alors ne s'appelait pas Anderson.)

Sous la conduite de M. l'abbé J.-H. Prud'homme (plus tard Son Exc. Mgr Prud'homme), huit cents paroissiens de St-Boniface prenaient place dans un train du Canadien Northern pour se rendre en pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes. M. l'abbé De Munter prêcha le sermon de circonstance. M. l'abbé W. Jubinville (plus tard Mgr Jubinville, P.D.) était alors curé de Ste-Anne.

L'année 1913 marque le départ pour sa récompense éternelle du Frère Mulvihill, O.M.I. Il avait 76 ans. Ce vaillant missionnaire a eu la distinction d'avoir été élu le premier maire de la municipalité de St-Laurent, Manitoba, et il occupa ce poste pendant 22 ans. Il existe encore un village portant son nom sur les rives du lac Manitoba.

M. l'abbé J.-C. St-Amand continue toujours son apostolat dans l'intérêt des Caisses Populaires. A chaque semaine ce dévoué prêtre y va de sa plume alerte pour encourager les Franco-manitobains à fonder des caisses dans leur paroisse. Ainsi, en date du 16 septembre, il donne un compte rendu des activités de la caisse de la paroisse St-Jean-Baptiste qui fut fondée en 1911. Le nombre des sociétaires était passé de 14 en 1911 à 36 en 1913.

Il y a 40 ans (1923)

Voici un fait intéressant en cette année du Concile oecuménique. Vous rappelez-vous qu'en juillet 1923, S. S. Pie XI adressait à tous les évêques du monde entier une lettre demandant l'opinion de chacun sur l'opportunité de reprendre le Concile du Vatican suspendu en 1870? Les réponses jusqu'à cette date avaient été unanimement favorables et l'on fixait à la fin de 1925 la reprise des travaux du Concile. Ce rêve de Pie XI ne s'est pas réalisé et il a fallu attendre jusqu'en 1962 pour la réouverture de ce Concile lancé par Pie IX.

Voici un extrait d'une allocution prononcée par Sa Grandeur Mgr O'Leary, évêque de Springfield au Massachusetts, à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle aile au Collège de l'Assomption à Worcester, Mass.: "Et vous avez un si beau collège, mes chers amis, et vous devez l'aimer comme une mère vénérée, l'apprécier pleinement et lui vouer une immortelle reconnaissance. Mais quelle est la raison d'être d'un collège classique franco-américain? P o u r q u o i existe-t-il? Laissez-moi répondre, mes bien chers enfants, que le collège classique franco-américain est une absolue nécessité nationale pour votre élément en ce pays. Les Canadiens français, quand ils sont venus s'établir aux Etats-Unis, ont apporté avec eux le précieux et inestimable patrimoine de leur langue et de leur foi".

Et Monseigneur continue en disant que pour conserver cette langue et cette foi il faut une maison d'enseignement secondaire qui fera connaître à fond la langue et la foi des élèves. (Changeons l'année 1923 en 1963, et changeons le diocèse de Springfield en ceux du Manitoba pour ensuite remplacer le collège de l'Assomption par celui du Collège de St-Boniface, et les Franco-manitobains ont la réponse au problème le plus cuisant de l'heure.)

Un des problèmes de La Liberté en 1923 était de trouver le nom des pères de famille dont les enfants étaient abonnés à notre journal. Bon nombre d'enfants de St-Boniface et de Winnipeg étaient abonnés au journal à leur nom propre et l'administration croyait qu'il valait mieux que l'abonné soit le père de famille. En conséquence une liste de ces enfants avaient été adressée aux curés leur demandant de donner le nom des parents de chacun des enfants. (Que c'est loin 1923!)

M. l'abbé J.-E. Derome a été nommé curé de Portage-la-Prairie. Il était un ardent propagateur de la presse catholique.

Dans l'intimité du Club de la Pensée française (qui existe toujours), un groupe d'intéressés ont reçu M. Donatien Frémont, le nouveau rédacteur de La Liberté. M. Frémont quittait un poste analogue au Patriote de l'Ouest.

Le Cercle local de l'Association d'Education de St-Boniface se préparait à ses élections annuelles. Une vingtaine de noms paraissaient sur la liste des candidats aux postes du Cercle local. (Ça, c'était en 1923!)

Il y a 30 ans (1933)

Le "medicare" de la Saskatchewan a fait couler beaucoup d'encre récemment, mais se rappelle-t-on qu'en 1933, les médecins du Manitoba ont refusé de soigner gratuitement les malades dont les noms apparaissaient sur la liste de secours? Seuls les cas d'urgence faisaient exception à cette décision.

L'Allemagne tout entière observait une journée de deuil en juillet 1933 pour marquer le 14e anniversaire de la signature du traité de Versailles. Le drapeau du Reich était en berne. Des manifestations de toutes sortes à travers le pays démontraient combien indigeste avait été la pilule prescrite par les alliés à la suite du premier conflit mondial. Cependant, six courtes années plus tard, les chefs nazis de ce malheureux pays plongeaient le monde entier dans une nouvelle tourmente encore plus terrible que la première.

Un visiteur anglophone qui avait passé plusieurs mois parmi les Franco-manitobains avait ceci à dire à propos de la cause française au Manitoba: "Oui, je sais que vous êtes assez bien organisés, vos associations nationales sont nombreuses et actives; témoin, votre belle célébration du 24 juin dernier. Partout il y a des écoles et des institutions où l'on enseigne le français. Vous avez même un journal. Vos ancêtres parlaient français, vous le parlez; mais les enfants de la seconde génération, nés au Manitoba, montreront-ils autant de fierté et de ténacité?". (Et en 1963 qu'aurait dit ce visiteur? Combien de nos belles associations sont disparues ou sont sur le point de disparaître? Où sont la fierté et la ténacité qui donnaient des signes de déclin il y a trente ans?)

La ville de St-Boniface est dans de mauvais draps du côté financier. Le maire Dowse a dû se rendre à Montréal pour y rencontrer un comité des créanciers de la ville.

Il y a 20 ans (1943)

1943 marquait le 25e anniversaire de la consécration épiscopale de S. S. le pape Pie XII.

Il y a 20 ans disparaissait à Ottawa M. R.-J. Manion, ancien chef conservateur aux Communes d'Ottawa. On remarquait parmi les personnes aux obsèques des sommités politiques de tous les partis.

C'est au cours de la même période que mourait dans un accident d'avion le général Wladislaw Sikorski, premier ministre du gouvernement polonais en exil à Londres. Le grand héros et patriote de la Pologne martyre s'était rallié aux alliés à la suite de la défaite de son pays par les hordes nazies.

Au scolasticat de Lebret, trois Pères Oblats recevaient l'onction sacerdotale des mains de Mgr Pierre-Joseph Monahan, archevêque de Regina. Les nouveaux prêtres étaient les RR. PP. Louis Aubin (ancien de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg), Albert Gervais et Henri Légaré (aujourd'hui, le Père Légaré est recteur de l'Université d'Ottawa).

Les lauréats au concours de français de l'AECFM en 1943 étaient, en 12e année, Mlles Gabrielle Chaput, du couvent de St-Adolphe, M.-Thérèse Lavoie, de l'Institut Collégial St-Joseph, et Hilda Trudeau, du couvent de St-Adolphe. En 11e année, Mlles Dora Tétrault, du couvent de Ste-Anne-des-Chênes, Jeanne Boille, du couvent de St-Claude, et M.-Jeanne St-Germain, de l'Institut Collégial St-Joseph.

Il y a 10 ans (1953)

Mgr G.-B. Montini (aujourd'hui S. S. Paul VI) présentait au président de la Croix-Rouge internationale la somme de $10,000, don du Saint-Siège à cette grande oeuvre humanitaire.

Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada (aujourd'hui Son Em. le cardinal Antoniutti), a annoncé la nomination de Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg au siège d'Ottawa. Mgr Lemieux, qui avait été d'abord évêque au Japon, venait de célébrer le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

On lit dans La Liberté du 3 juillet 1953 le bilan des pertes de vies au cours du conflit mondial 1939-1945. Ces chiffres effarants révèlent que 55 millions de soldats et de civils ont perdu la vie durant cette guerre. Le pays le plus éprouvé a été sans contredit la Russie qui a perdu 13,600,000 soldats et autant de civils. L'Allemagne pour sa part aurait perdu 3,250,000 militaires et 4 millions de civils. La Pologne aurait perdu près du quart de sa population, soit 6,300,000 citoyens militaires et civils.

M. l'abbé Roland Bélanger, le 58e prêtre de la paroisse de St-Boniface, recevait l'onction sacerdotale de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux dans la basilique. M. l'abbé R. Bélanger est actuellement curé de la paroisse Ste-Marie de St-Vital.

Dans le même numéro de La Liberté on remarque que quatre autres prêtres ont été ordonnés en 1953 et par conséquent célèbrent leur dixième anniversaire de prêtrise cette année. Il s'agit de M. l'abbé Azarie Gauthier, ordonné à Ste-Anne-des-Chênes, de MM. les abbés Joseph Choiselat et Robert Nadeau, ordonnés à La Broquerie, et du R. P. Norbert Dufault, O.M.I., ordonné à Lebret par Mgr F. Klein.

Notons aussi que c'est en ce même temps que M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, Man., célébrait son 25e anniversaire de prêtrise.

(à suivre)

J.-R. DOIRON.

La Bible vous parle

Ne laisse pas ton désir et ta force t'entraîner à suivre les passions de ton coeur. (Eccli 5, 2)

* * *

Délivre l'opprimé des mains de l'oppresseur et ne sois pas lâche en rendant des jugements. (Eccli 4, 9)

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Fête au Village

"Fête au Village", une émission pittoresque, haute en couleurs, une émission radiophonique que l'on écoutait toujours avec plaisir et dont il y a sûrement lieu de saluer la réapparition sur les ondes de CKSB, reprendra à compter du samedi 6 juillet, de 11 h. 30 à midi.

De l'Est à l'Ouest cette année, à "Fête au Village", on pourra applaudir à chacune des émissions de la série, un chanteur ou une chanteuse — entre autres, Hélène Baillargeon, Félix Leclerc, Gilles Vigneault . . .

Jeudi dernier, M. René Mulaire, de St-Pierre-Jolys, recevait toute l'équipe de l'émission, soit le réalisateur Paul Legendre, l'artiste invité Félix Leclerc et l'animateur Roland L e l i è v r e. Quelque cent personnes réunies chez M. Mulaire contribuèrent au succès de l'émission manitobaine de "Fête au Village", qui sera radiodiffusée à CKSB vers la mi-août.

Vacances

Rossel Vien est attiré cette année par les Montagnes Rocheuses. C'est donc à Banff qu'il séjournera encore quelque temps. Christian Leroy, de son côté, doit le rejoindre sous peu . . . en Gordini, évidemment. La réceptionniste Cécile Frédette prend également quelques semaines de repos bien mérité.

Plusieurs partent — d'autres reviennent. Ainsi, Georges Laurent, grand amateur de baseball, arrivait, lundi dernier, d'un congé de deux semaines. De l'aide supplémentaire est aussi venue s'ajouter au personnel pour les vacances. Marie Laurencelle reprend quelques émissions de Christian Leroy et Ubald Laurencelle aidera à la rédaction des nouvelles.

Et pour les enfants

Vous croyez peut-être qu'on oublie trop facilement les enfants dans la programmation estivale? Pas du tout. Radio-Canada a conçu tout spécialement pour eux deux émissions enfantines. Le samedi à 10 h., ils entendront "Objectif 12-63, un jeu-questionnaire animé par Paul Buisonneau; tandis que sur semaine, à 5 h. 15 Dame Capucine, personnifiée par Nathalie Naubert, divertira les tout-petits à l'émission "Dansons la Capucine".

Gustave, un paysan malingre, a épousé l'énorme et coléreuse Irma. Les disputes sont continuelles et se terminent par des pugilats. Un jour, pris de terreur, Gustave se réfuge sous le lit.

— Sors de là, hurle la maritorne en brandissant le rouleau à pâtisserie.

— Je sortirai si je veux, réplique Gustave. On verra bien qui commande ici!

Sire Edmond Préfontaine

La biographie de M. Edmond Préfontaine a paru à plusieurs reprises dans les colonnes de ce journal, à l'occasion de sa nomination aux postes ministériels de la province, plus tard lors de sa retraite de l'arène politique et, il y a une semaine, en prévision de son investiture à titre de Commandeur de l'Ordre pontifical de St-Grégoire. Il convient, en prévision de la cérémonie, d'ajouter à ces récits un mot d'appréciation.

Aux yeux des simples fidèles, les honneurs que le Saint-Siège décerne aux laïcs méritants se comparent, toute proportion gardée, aux prélatures que la même autorité suprême accorde à des prêtres éminents. Ce n'est pas une canonisation, mais c'est un signe conventionnel d'approbation, une fraction de ce "centuple" promis sur la terre aux serviteurs fidèles. Ainsi que l'a signalé le communiqué de l'archevêché, les mérites de M. Préfontaine, particulièrement dans les hautes fonctions de la vie publique, justifient bien son "élévation" à l'ordre de St-Grégoire, avec rang de Commandeur.

La vie politique est nécessairement une vie de controverse, avec des options parfois douloureuses et des luttes parfois acerbes. M. Préfontaine ne s'est pas dérobé à ces impératifs de sa carrière principale et ne s'attend pas en conséquence à des applaudissements unanimes à l'occasion de l'honneur qu'on lui fait. Mais il a apporté à toutes ses prises de position un tel souci de l'élément "conscience", un tel effort de courtoisie et un tel sentiment d'être au service de causes bonnes que s'il se faisait des adversaires, ces derniers n'étaient pas des ennemis.

Ce n'est pas le politicien que l'on décore au nom du pape, évidemment, mais l'on veut certainement signaler ainsi les valeurs de base de cette carrière d'homme politique, et non sans raison. Car de nos jours, si la participation laïque dans la vie communautaire est tellement souhaitée comme moyen d'assurer une présence chrétienne au sein de la société temporelle, c'est surtout dans l'arène politique que ce besoin se fait sentir. La décoration octroyée à M. Préfontaine est une invitation aux jeunes d'aujourd'hui à imiter le geste qu'il a posé, dans le cadre d'une "vocation", il y a plus de trente ans.

C'est surtout une invitation à imiter les qualités que le député de Carillon et le membre du Cabinet a manifestées. Sans poser en prédicateur, M. Préfontaine s'affirmait toujours ouvertement et simplement comme catholique, soucieux des valeurs des institutions religieuses, du foyer chrétien, de la personne humaine. Son charme légendaire était justement quelque chose de plus, la sérénité d'un homme dont l'esprit est éclairé par la lumière de la foi et dont les pieds sont fermement plantés dans un milieu domestique et agricole des plus sains.

Et cependant il fallait non seulement de la foi, mais aussi du courage pour se lever dans une chambre "neutre" comme défenseur du lien du mariage, comme champion incorrigible d'un système scolaire respectueux des croyances et des traditions des minorités, comme adversaire de projets destinés à enrégimenter des citoyens dans des cadres bureaucratiques et impersonnels. Faire son devoir, en ces occasions, et le faire avec compétence et éloquence, n'est pas le propre de tout politicien.

Sans forcer le sens d'une décoration papale — et l'on pourrait parler très légitimement des exemples de vie familiale et paroissiale ici — l'on peut croire que le patriotisme profond, vivant, pratique et compréhensif du nouveau Commandeur n'est pas étranger aux considérations qui ont motivé le geste de son archevêque. L'Eglise a tout intérêt en ce moment à mettre en évidence la façon dont on peut harmoniser le christianisme et le nationalisme de bon aloi. Chez M. Préfontaine, la foi et la langue vivent en paix dans l'âme d'un seul homme.

Les directeurs de **La Liberté** ont eu souvent l'occasion de collaborer avec M. Préfontaine, ont reproduit plusieurs de ses meilleurs discours, ont parfois différé d'opinion avec lui. On aimerait que nos chefs politiques soient parfaits, comme ils aimeraient que les journalistes le soient aussi. Le Saint-Siège, avec son expérience séculaire, se contente sagement d'encourager ce qui est bien, moyennant, parfois, l'investiture de personnes méritantes dans un ordre pontifical. Au nom de ses lecteurs, la direction du journal y ajoute ses applaudissements.

Reconnaissance d'une guérison miraculeuse survenue à Lourdes

LOURDES — Son Exc. Mgr Dupuy, archevêque d'Albi, vient de reconnaître, par un décret que publie le Journal de la Grotte, le caractère miraculeux d'une guérison survenue à Lourdes.

Après s'être baignée aux piscines, le 21 septembre 1954, Mme Ginette Nouvel, qui avait alors 26 ans, domiciliée à Roslères, près Carmaux (Tarn), a été rétablie des suites d'une opération portant sur une grave affection du foie et d'une seconde intervention chirurgicale intéressant une maladie extrêmement rare à pronostic souvent mortel (budd chiari).

Le pronostic du médecin traitant, moins d'un mois avant son arrivée dans la cité mariale, était extrêmement réservé. Après s'être baignée trois fois à la piscine de Lourdes, Mme Nouvel subissait à l'hôpital Purpant à Toulouse des épreuves de fonctionnement du foie qui se révélèrent très favorables et, au cours desquelles on constata notamment qu'une hyperglobulie avait disparu.

Depuis, l'état de santé de Mme Nouvel s'est maintenu parfaitement. Elle a été reconnue guérie de façon inexplicable par le Bureau médical de Lourdes, puis par le Comité spécial international, après rapport du professeur Mauriac, de Bordeaux.

Billet du vendredi

Le poète américain William Carlos Williams

Spécial à La Liberté et le Patriote

En moins de trois mois, les Etats-Unis perdirent deux poètes d'envergure: Robert Frost du New-Hampshire, décédé à Boston le 29 janvier 1963, et William Carlos Williams le 4 mars, à son domicile de Rutherford, New-Jersey. Ils étaient de la même génération ou à peu près, le premier né en 1875, le second en 1883, mais non de la même école. On pourrait même dire, sans exagérer trop, qu'ils étaient aux antipodes.

Si Frost prenait couleur d'un grand régionaliste, intéressé à peindre en des vers classiques et simples, coulant comme une eau claire, le monde campagnard qui l'entourait, Williams était un tenant de la poésie moderne, restée pour lui un objet constant de recherche, ce qui tient, croit-on, à son ascendance familiale et à la formation reçue, américaine sans doute, mais européenne aussi, dans une large mesure. On n'est pas sans savoir, pour peu qu'on le connaisse, qu'il se rattacha un temps à ces **Imagistes** qui comptaient dans leurs rangs des originaux comme Richard Aldington, James Joyce, Ford Madox Hueffer, Ezra Pound. La première anthologie des Imagistes, publiée par Pound en 1914, contient des pièces de Williams.

• • •

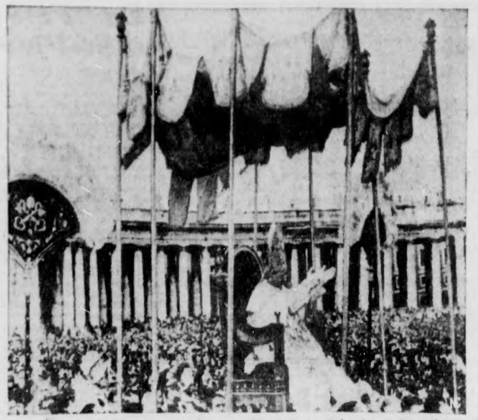
Les humanistes s'apparentaient aux symbolistes de France, mais Pound répudiait ce dernier terme, à cause des associations d'idées qu'il pouvait susciter en anglais, lesquelles n'avaient rien de commun avec le mouvement poétique dont il était l'un des grands prêtres. Pound passa sa vie en Europe, en France, en Angleterre, en Italie surtout, qui lui parut être une sorte de terre promise. Plus âgé que lui de deux ans, William Carlos Williams vécut aussi en Europe dans sa jeunesse, à titre d'étudiant surtout, et il est vraisemblable qu'il y entra en relations avec Pound, à Paris ou ailleurs.

A quinze ans, il passa un an en Suisse, mais il était alors trop jeune pour s'inquiéter beaucoup de littérature. Plus tard, devenu médecin après des études à l'Université de Pennsylvanie, il s'en fut en Allemagne et passa une année à se spécialiser en pédiatrie, à l'Université de Leipzig. En 1910, il était déjà revenu aux Etats-Unis et il s'installait dans sa ville natale de Rutherford, où il se consacra ensemble à la littérature et à la médecine.

On a dit qu'il laisse quarante ouvrages, mais quinze seraient plus près de la vérité, et encore y a-t-il là des répétitions. Ainsi donna-t-il en 1934 un recueil de ses poèmes de 1921-1931, et en 1938 un autre, plus complet, contenant les poèmes de 1909 à 1938. On lui doit encore deux romans, **A Voyage to Pagany** (1928) et **White mule** (1937), des nouvelles et des contes, de la critique, des essais, la traduction d'un ouvrage de Philippe Soupault: **Dernières nuits de Paris.**

Williams déclara un jour qu'il avait étudié la médecine pour gagner sa vie, ne se sentant aucune vocation pour mourir de faim. Il ajoutait: "Je ne vois pas la nécessité de donner ma vie pour l'art; je préfère vivre pour lui." Sereine Philosophie qui trahit peut-être l'Américain pratique en lui, mais qui n'en est pas moins juste. Donc, exerçant sa profession, Williams ne cessa d'écrire en ses loisirs, cherchant à la poésie de nouvelles formes. Il estimait, par exemple, qu'en son pays l'anglais parlé autour de lui — ou l'américain — devait être son véhicule plutôt que l'anglais d'Angleterre. Il était un symboliste, dans le sens complet du terme, disant que la phrase poétique doit exprimer plus que le sens des mots employés.

L'ILLETTRE.



A l'occasion de son couronnement avec le tiare dimanche après-midi, Sa Sainteté Paul VI a parlé en neuf langues, sur la paix mondiale, l'unité des chrétiens, les fardeaux de sa nouvelle charge. Il intercalait dans son texte latin, des sections en Italien, en Français et en Anglais, en plus de phrases en Espagnol, Portugais, Polonais, Allemand et Russe. On s'attend pour voir en lui un successeur de Pie XI, homme de volonté, Pie XII, intellectuel, et Jean XXIII, figure paternelle. Comme on le sait, le Saint-Père a déjà convoqué la seconde session du Concile Vatican II, pour le 29 septembre, son prédécesseur ayant approuvé quinze des dix-sept projets à l'étude. Sur la photo l'on voit le Pontife sur le siège mobile dans la procession qui ouvrait la cérémonie de trois heures.

La Journée Française des Bibliothèques remporte un vrai succès à St-Boniface

C'est au sein du congrès national de l'Association Canadienne des Bibliothèques, tenue cette année à Winnipeg, qu'eut lieu au Collège de St-Boniface une "Journé Française" le mercredi 26 juin. Un grand nombre de personnalités, tant de langue française que de langue anglaise, répondirent à l'appel des organisateurs et contribuèrent au succès de cette Journée qui comporta d'instructives conférences, des échanges de vues, une réception au Consulat de France, la visite de la Bibliothèque Publique (section française) de St-Boniface au Parc Provencher, un banquet qui se termina par la magistrale conférence de M. Jean-Charles Bonenfant, un riche programme musical suivi d'une causerie par le R. P. Edmond Desrochers, S.J., nouveau président de l'Association Canadienne des Bibliothèques, et un café servi par les Dames Auxiliaires du Collège de St-Boniface.

Il est difficile de citer les noms de tous les Franco-Manitobains qui prirent part à cette Journée, particulièrement des représentants des bibliothèques "françaises" de St-Boniface, de St-Pierre-Jolys, de Ste-Rose-du-Lac, ou de régions (comme la Montagne) où l'on s'intéresse pour le moment aux bibliothèques paroissiales ou scolaires en attendant le jour où l'on pourra organiser des bibliothèqus régionales. Voici toutefois une liste incomplète de personnalités présentes aux conférences ou au banquet: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, S. H. le maire Joseph-P. Guay, Mlle Ruby Wallace, présidente de l'ACB et directrice du système régional des Bibliothèques du Cap-Breton, N.-E., le R. P. Edmond Desrochers, S.J., président élu de l'ACB, M. Auguste Dansereau, président de l'AECFM, M. Damien Giordani, consul de France, M. Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la Bibliothèque de la Législature de Québec, Mlle Alvine Bélisle, directrice des Bibliothèques Scolaires du Département de l'Instruction Publique de Québec, l'hon. juge Alfred Monnin, M. Georges Guilbault, président de la Commission des Bibliothèques de St-Boniface, le R. P. Lucien Hardy, S.J., représentant du R. P. Recteur du Collège, Dr Kaye Lamb, bibliothécaire national et archiviste du Canada, M. Claude Aubry, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Publique d'Ottawa et deuxième vice-président de l'ACB, MM. Shephard, Bibliothèque nationale, Campbell, Bibliothèque Publique de Toronto, et Bryant, Bibliothèque Publique de Westmount, Mlle Marjorie Morley, présidente de la Manitoba Library Association, MM. Gildas Molgat et Laurent Desjardins, respectivement chef de l'Opposition et député de St-Boniface, le R. P. Maurice Robitaille, O.M.I., bibliothécaire du Collège Mathieu de Gravelbourg, le R. P. J. Alarie, O.M.I., de la Commission de la bibliothèque régionale de Ste-Rose-du-Lac, Mme Hubert Delaquis, de la Commission de la bibliothèque de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Philippe Tessier, de la Commission de la bibliothèque régionale Jolys, MM. J. Drouin et J. Ouvrard, Radio-Canada, le R. F. J. Bruns, S.M., surintendant des écoles de St-Boniface, le R. P. Emile Lalonde, S.J., bibliothécaire du Collège, Mlle C. Combaz, assistante bibliothécaire provinciale, Mme G. Fortin, bibliothécaire de St-Boniface, etc.

La "Journée" débuta à 2 h. 30 p.m., sous la présidence du R. P. Edmond Desrochers qui souhaita la bienvenue à tous et présenta la conférencière invitée, Mlle Alvine, de Montréal. Parlant des "Bibliothèques scolaires et du Choix des livres", celle-ci renseigna ses auditeurs sur la production actuelle de livres pour enfants (collections, livres de poche, albums, histoires en bandes, etc.), expliqua les grands thèmes de cette littérature illustrée ou non, indiqua que le but des bibliothèques scolaires est à la fois d'entrainer les jeunes à la lecture, de favoriser leur apprentissage en ce domaine, de les aider à "choisir" leurs livres, et conclut en exaltant la profession de bibliothécaire.

Cette conférence provoqua des échanges de vues, des questions et des réponses sur ce vaste sujet des "bibliothèques scolaires" jusqu'à ce que, vers 5 h., les congressistes se rendent, soit à la Bibliothèque de St-Boniface (parc Provencher) où Mme G. Fortin fit ressortir les richesses "françaises" de son contenu, soit au Consulat de France où M. Damien Giordani dit qu'"en tant que représentant de la France dans cette province du Manitoba, j'ai pour le livre trop de prédilection pour ne pas me permettre de vous dire, à vous bibliothécaires venus de toutes les parties du Canada, combien mon pays est fier de compter le vôtre parmi ceux qui s'intéressent le plus au livre français". En effet, alors que la France par la diffusion de ses livres dans le monde assure l'expansion de sa propre civilisation en Europe, en Afrique, en Asie où le français est moyen d'expression et de communication, elle n'oublie pas que le Canada tient la troisième place dans ses exportations de livres (en 1962, pour 20 millions de nouveaux francs).

M. Giordani, qui profita de l'occasion pour vanter délicatement Mlles Morley et Combaz, de la Bibliothèque provinciale, et pour souligner l'inauguration récente de bibliothèques régionales à Ste-Rose-du-Lac et St-Pierre-Jolys où les autorités publiques firent preuve de culture en favorisant un choix impressionnant de livres français de qualité, respectant et favorisant ainsi "l'aptitude de notre peuple à se réclamer autant de la culture française qu'anglaise", termina ses remarques en citant un texte d'Anatole France en hommage aux bibliothécaires présents:

"Vous êtes libraires. Ce fut votre vocation. Eh bien, je vais vous conter une histoire appropriée à votre état. Il y a 70 ans, et plus, mon père m'envoya chez Jules Janin, qui habitait alors un chalet à Passy. Il me demanda l'état que je comptais prendre. J'hésitais à lui répondre. Il me dit sérieusement: 'Ne me dis pas que tu veux être homme de lettre, ce serait affreux. Tu es fils de libraire, sois libraire comme ton père. C'est le plus bel état qui soit au monde. Sois libraire!' Quand j'ai pris congé, le bon Jules Janin me répéta: 'Sois libraire, sois libraire, sois libraire', et j'étais dans la rue qu'il criait encore de la fenêtre: 'C'est l'état délectable, noble et splendide entre tous'. Je suis maintenant de son avis, et je regrette de n'avoir pas suivi son conseil."

Ces paroles furent chaudement applaudies, sans oublier qu'elles furent suivies de ces bons vins qui délient l'esprit et font pétiller les conversations. On ne pouvait prendre "meilleur apéritif" avant le banquet qui réunit plus de 135 convives, à 6 h. 30, dans la salle académique du Collège, sous la présidence de M. Auguste Dansereau, président de l'AECFM. Fait remarquable: au cours de ce banquet, et d'ailleurs au cours de toute cette "Journée", les participants de langue anglaise exigèrent à tout prix qu'on leur parle en français. Ces bibliothécaires venus de Toronto, d'Ottawa, de Nouvelle-Ecosse, etc., prouvaient "pratiquement" que M. Jean-Charles Bonenfant aurait ensuite raison de vanter l'apport précieux des bibliothécaires canadiens qui comprennent le sens profond de la dualité canadienne. (On peut lire un substantiel résumé de cette conférence de M. Bonenfant ailleurs dans cette page.)

M. Bonenfant avait été présenté par le Père Desrochers, nouveau président de l'ACB qui a joué un rôle très actif au sein de cette Association depuis une douzaine d'années. Il profita de l'occasion pour souligner la présence des collègues de langue anglaise à cette Journée Française et pour remercier le Collège de St-Boniface "si hospitalier", avant de mentionner les nombreux titres du conférencier: président de la section française de la Société Royale du Canada, conservateur de la Bibliothèque de la Législature du Québec, deuxième vice-président de l'ACB, etc., etc. Avocat, spécialiste en sciences constitutionnelles et politiques, M. Bonenfant a écrit des livres, mais surtout beaucoup d'articles dans des revues de langue française et de langue anglaise.

Le R. P. L. Hardy, S.J., représentant du R. P. Recteur, remercia le conférencier "qui vient de nous donner un message digne de la St-Jean-Baptiste, au centre géographique et culturel du Canada, où on est sans doute le plus apte à en comprendre tout le sens".

Immédiatement après le banquet, tous se rendirent au gymnase où le R. P. Emile Lalonde, S.J., maitre de cérémonies, présenta d'abord les artistes en termes très élogieux: M. Georges Paquin, ténor lyrique, et M. Marcien Ferland, directeur des Intrépides. Mlle Annette Painchaud accompagna M. Paquin au piano.

Puis le R. P. E. Desrochers, nouveaux président de l'ACB, parla de "Bibliothèque et Lecture" pour l'enrichissement de l'enfant et de l'adolescent. Rappelant que, jeune Franco-Albertain, il avait connu le livre français d'abord comme prix de fin d'année, "des gros livres rouges, reliés en or, qu'on devait lire pendant les vacances", il dit qu'aujourd'hui les bibliothèques scolaires mettent constamment à la disposition des enfants leurs magnifiques livres, albums, revues. Mais ces bibliothèques, pour bien servir leur clientèle, supposent qu'on sait créer chez les jeunes de saines habitudes de lecture. En d'autres mots, qu'on assure "une pédagogie de la lecture" aux jeunes des écoles élémentaires, des écoles secondaires et des collèges, des universités, une "pédagogie" adaptée à leurs âges et à leurs besoins.

Car le livre ne doit pas être un simple à-côté pour les vacances, les loisirs, ou un passe-temps, mais il exige un programme de lecture comme matière essentielle de l'enseignement. Comme la bibliothèque scolaire est partie essentielle de l'école.

Mais, pour qu'on puisse apprendre ainsi aux élèves à se servir d'une bibliothèque, il importe qu'on forme tous les pédagogues (inspecteurs, professeurs, etc.) et particulièrement des "professeurs bibliothécaires".

Ces paroles du conférencier furent longuement applaudies. Le Père Lalonde mit fin ensuite à la soirée en renouvelant ses remerciements aux conférenciers de cette Journée Française (Mlle Bélisle, M. Bonenfant, le Père Desrochers) et en invitant les congressistes à déguster l'excellent goûter offert par les Dames Auxiliaires du Collège. Tout en dégustant un bon café, chacun avait l'opportunité de parcourir une fois de plus les étagères où se trouvaient les milliers de livres religieux français "en exposition".

Cette Journée Française a remporté un vrai succès. Sans oublier qu'au congrès national de Winnipeg la présence de nombreux bibliothécaires de langue française à l'hôtel Royal Alexandra, permit de "passer" des résolutions aptes à respecter la dualité canadienne. Le nouveau président de l'ACB a aussi annoncé que le thème du congrès national, l'an prochain, sera "le bilinguisme ou biculturalisme dans les bibliothèques canadiennes".

Le R. P. Edmond Desrochers, S.J., nouveau président de l'Association Canadienne des Bibliothèques, a joué un rôle très actif à la Journée Française de St-Boniface le mercredi 26 juin dernier.

Au Congrès des Bibliothécaires

Participation et autonomie, deux claviers de l'harmonie canadienne: J.-C. Bonenfant

Beaucoup de faits importants ont permis de croire, au cours du congrès national de l'Association Canadienne des Bibliothèques, à Winnipeg, que les Bibliothécaires canadiens de langue française et de langue anglaise ont conscience de jouer un grand rôle pour favoriser une meilleure compréhension de la véritable dualité canadienne. Aussi les paroles de M. Jean-Charles Bonenfant, à la "Journée Française" de St-Boniface le 26 juin, ont été écoutées avec beaucoup d'intérêt. Les auditeurs présents aimeront certainement relire ce message d'actualité. Ceux qui n'étaient pas présents pourront aussi en tirer grand profit.

Selon le programme, M. Bonenfant devait parler de "Deux cultures, mais une bibliothèque". De fait il changea légèrement ce titre en celui d'"Une seule bibliothèque à l'intérieur de la dualité canadienne" pour ne pas utiliser, dit-il, ces expressions affreuses de biculturisme ou biculturalisme qu'une certaine mode récente semble vouloir nous imposer.

Or si, dans les polémiques qui se sont élevées ces dernières années sur la dualité canadienne, tous les groupes et professions peuvent apporter un éclairage particulier, les bibliothécaires semblent les mieux placés pour étudier le sujet sans passion, sans préjugé, au-dessus des querelles artificielles, et avec une certaine compétence, ajouta-t-il. C'est ce que le Conservateur de la Bibliothèque de la Législature du Québec fit . . . avec compétence. Voici de très larges extraits de sa conférence.

Nos difficultés actuelles au Canada, dit-il, ont eu au moins le bon effet de nous faire prendre conscience de la réalité, de rendre presque ridicule cette conception trompeuse — naguère à la mode — d'un pays idéal dans lequel deux cultures égales pourraient se côtoyer. En un mot, il ne s'agit plus de prendre des désirs pour des réalités.

La dure réalité

La réalité c'est l'existence de quelques millions de Français au sein d'un Canada anglo-saxon, d'une Amérique anglo-saxonne. Cette réalité pose bien des problèmes. Mais les bibliothécaires canadiens, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, ne souhaitent pas la disparition de cette dualité canadienne, ils veulent plutôt essayer de la réaliser, le plus intelligemment et le plus complètement possible. Ils doivent donc d'abord agir au sein même de la "Canadian Library Association".

Or, comme toutes les autres sociétés culturelles du pays, cette "Canadian Library Association" prend facilement l'allure d'un microcosme canadien dans lequel malheureusement les Canadiens français jouent un rôle peut-être encore moins important que celui qu'ils tiennent dans la vie canadienne en général. C'est vrai que l'Association a fait tout son possible pour attirer à elle les Canadiens français, mais c'est aussi vrai que ces derniers ne se sentent pas à l'aise à l'intérieur d'un organisme qui, dans les circonstances, pouvait être difficilement autre chose qu'un organisme de langue anglaise.

(Pour mieux exprimer sa conception de la situation des bibliothécaires canadiens-français à l'intérieur d'une société comme la "Canadian Library Association", le conférencier fit une transposition d'une discipline qu'il pratique sérieusement, la science politique.)

Eléments de solidarité

Dans un régime fédératif, affirma M. Bonenfant, on observe habituellement le jeu de deux principes: le principe de participation et le principe d'autonomie. Les parties composantes collaborent "à un ordre juridique superposé à ceux des collectivités pré-existantes pour répondre à des phénomènes de solidarité commune".

Au Canada, cette participation a été extrêmement difficile et on peut dire que dans le cas de la population française elle a été ratée. Et, en vertu d'un phénomène classique dans les pays fédératifs, la population d'une province, surtout celle du Québec, s'est souvent repliée sur elle-même pour utiliser le principe d'autonomie qui permet d'atténuer les difficultés que suscite la mauvaise application ou l'application impossible du principe de participation.

Dans le Québec surtout, où la race et la religion s'ajoutent à la géographie et à l'histoire pour créer un certain particularisme, on a éprouvé, par suite des difficultés de réaliser pleinement le fédéralisme au niveau fédéral, le besoin de chercher chez soi une plus forte expression du pouvoir qui, poussée à l'extrême, devient le rêve d'indépendance politique "dont vous avez sans doute entendu parler".

Le phénomène peut se transposer dans presque toutes les manifestations de la vie canadienne, dans les chambres professionnelles, dans la vie sociale, dans la vie intellectuelle, et évidemment dans les sociétés de bibliothécaires. Ainsi l'on comprend qu'un Canadien français ne se sente pas toujours parfaitement à l'aise dans la "Canadian Library Association" et se réfugie dans des Associations comme l'Association Canadienne des Bibliothécaires de Langue Française. Il est même arrivé que certains bibliothécaires ne croient qu'aux sociétés canadiennes-françaises.

Les deux claviers

Mais, "de même que nous pouvons être favorables à une très large expression du pouvoir à Québec en souhaitant que nos représentants continuent à exercer un rôle considérable à Ottawa, nous pouvons jouer sur deux claviers et profiter à la fois de notre appartenance à la Canadian Library Association et à l'Association Canadienne des Bibliothécaires de Langue Française . . . Et même, plus nous participerons à l'activité de la première, plus se réalisera à l'intérieur de ses cadres une véritable dualité et moins nous sentirons le besoin d'une Association canadienne-française".

Pour cela il faut que les Canadiens français y soient en nombre et que "si nous nous replions sur nous-mêmes ce soit comme aujourd'hui à l'intérieur de l'Association Canadienne des Bibliothèques". Car, à part le problème de la langue, il ne se trouve guère d'embarras dans cette Association canadienne, car "nos intérêts comme bibliothécaires sont avant tout techniques". C'est entendu que le fait d'appartenir à une race, le fait de pratiquer une religion entrainent certaines obligations qui doivent se manifester même dans notre vie professionnelle. Cependant, la profession de bibliothécaire en est une qui doit se tenir au-dessus des contingences et des préjugés. Cela peut varier avec les sortes de bibliothécaires: par exemple le bibliothécaire de prêts dans une petite ville sera beaucoup plus lié à son milieu que le bibliothécaire de références dans une bibliothèque universitaire. Mais en général un bibliothécaire est avant tout un dépositaire impersonnel de documentation imprimée. Par sa formation aussi bien que par son travail, il n'est lié ni à un pays ni à une langue et, plus facilement que quiconque, il est citoyen du monde.

Enrichissement

Le bibliothécaire est donc un peu mieux préparé à affronter les problèmes de la dualité de notre pays. Il peut plus facilement que d'autres, non pas faire disparaitre cette dualité, mais l'atténuer au point qu'on peut parler en général d'une seule bibliothèque à l'intérieur de la dualité canadienne.

Or cette dualité canadienne est "pour nous bibliothécaires, un enrichissement technique, un enrichissement intellectuel et un enrichissement dans la discipline où nous exerçons notre profession de bibliothécaires".

C'est un fait qu'au Canada d'expression française les bbibliothécaires sont sans cesse obligés de choisir entre les techniques de la France, qui demeure pour nous le centre naturel des influences intellectuelles, et les techniques qui nous viennent des Etats-Unis, techniques qui influencent le monde entier, y compris les Français. Nous aurions tort, sous prétexte de conserver notre pureté française, de bouder les méthodes américaines.

Il faut bien les utiliser, ce qui n'est pas toujours facile. Car si certains problèmes de technique sont au-dessus des langues et des cultures, nous ne pouvons oublier que nous sommes de langue française. Donc si nous achetons des fiches de la Bibliothèque du Congrès ou de H. W. Wilson, nous avons à y opérer certaines transformations . . . nous rappelant toujours, cependant, que "nous sommes des Français vivant en Amérique avec tout ce que cela comporte d'avantages et de progrès dans le domaine des bibliothèques".

Catalogues avoisinants

"Cette nécessité de mélanger les deux cultures apparait surtout dans le domaine de la référence dans nos grandes bibliothèques, lorsque nous faisons de la recherche ,et cela est peut-être unique au monde. Nous passons d'une langue à l'autre sans trop nous en apercevoir et nous utilisons également les ouvrages du Canada (pour ne pas dire des deux Canadas), des Etats-Unis, de la France et de l'Angleterre". C'est ainsi que sur les rayons de nos bibliothèques voisinent les catalogues du Congrès, de la Bibliothèque nationale et du British Museum . . . non pas uniquement comme un étalage de richesses, mais aussi comme une nécessité de la vie professionnelle.

C'est peut-être dans le domaine des encyclopédies où la double culture aboutit vraiment à une seule bibliothèque. Car, "dans mon esprit toutes les encyclopédies, qu'elles soient françaises ou anglaises, se confondent et je crois que c'est pour nous une richesse que de passer sans trop nous en apercevoir du Larousse et du Quillet à l'encyclopédie Britannica ou Americana".

Partout dans nos bibliothèques, le français et l'anglais voisinent et cela commence aussi à se produire dans les bibliothèques de langue anglaise. Ce bilinguisme peut causer quelque embarras, mais il est en général une source incomparable de richesses. "Comme bibliothécaire canadien-français, je suis normalement au courant des publications officielles canadiennes dans les deux langues, des publications américaines, des publications anglaises et des publications françaises, et c'est là un luxe que je n'aimerais pas abandonner".

Le conférencier s'arrêta ensuite à considérer trois disciplines où "l'enrichissement de deux cultures nous est le plus précieux": la comparaison des littératures de langue française et de langue anglaise au Canada, luxe que peu de bibliothécaires au monde peuvent se payer; la comparaison des travaux de sciences politiques publiés en français et en anglais par les politicologues du Canada, de France, des Etats-Unis et de l'Angleterre; enfin le domaine du droit qui "pour nous, dans le Québec, est d'une richesse et en même temps d'une confusion incomparables".

Laboratoire fécond

Pour bien connaître le droit, il faut s'intéresser au droit français, au droit anglais, au droit américain et parfois au droit canadien. Il n'y a pas de pays au monde qui puisse, comme le Canada de langue française, servir de laboratoire aussi fécond de droit comparé. "Je pense bien qu'au monde il n'y a pas de bibliothèque de droit où il soit nécessaire autant que chez nous d'aligner sur nos rayons, et cela dans un but immédiat, autant de rapports judiciaires canadiens, français, américains et anglais".

En résumé, dans le domaine du droit comme dans bien d'autres domaines, nous sommes à un carrefour entre la civilisation anglaise et la civilisation française. "Cela fait peut-être de nous des êtres hybrides, incapables de s'attacher sérieusement à une civilisation, mais par ailleurs cela constitue pour nous une richesse que, pour ma part, je ne suis pas prêt à abandonner".

Dans le drame qui se joue actuellement, qui peut opposer deux Canadas dont l'un serait strictement de langue française et l'autre de langue anglaise, continua M. Bonenfant, nous sommes tous partagés et, dans le Québec peut-être plus qu'à St-Boniface il faut comprendre que plusieurs hésitent. "Je souhaite plutôt la survie d'un Canada basé sur une dualité qui, d'ailleurs, pourrait différer de celle d'aujourd'hui. Je crois cependant que quel que soit l'avenir de notre pays, les bibliothèques (surtout de recherches) dans tout le Canada doivent se créer et se développer en embrassant notre dualité. Je crois surtout qu'elles doivent contribuer à une meilleure compréhension entre les deux groupes ethniques de notre pays".

Réaliste, M. Bonenfant sait que dans certains domaines Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise ne pourront jamais s'entendre, mais il croit que dans le domaine des bibliothèques "nous devons avoir assez de culture, assez de libéralisme d'esprit, assez d'intelligence et de charité pour qu'une seule bibliothèque suffise à notre dualité". Une seule bibliothèque, c'est-à-dire extrêmement variée, selon le modèle par excellence qu'a suggérée l'enquête Massey-Lévesque: la Bibliothèque Nationale. Jusqu'ici cette dernière semble avoir en général traduit la dualité du Canada. Si elle persiste ainsi à représenter vraiment les deux grandes civilisations de notre pays, nous pourrons continuer à dire qu'une seule bibliothèque peut répondre aux nécessités de la dualité canadienne.

Conclusion

"Il me semble que dans le monde des bibliothèques et surtout dans le monde des bibliothécaires, nous pourrions vaincre les obstacles qu'on est incapable de surmonter ailleurs. Notre profession doit faire de nous les gens les plus tolérants au monde. Les livres et les publications variés doivent nous enseigner que la vérité est ondoyante et diverse, que les êtres humains se ressemblent quelles que soient leur race, leur langue, leur religion, et que la bonté, l'intelligence sont rarement l'apanage d'un seul groupe. Je souhaite même que nous soyions un peu sceptiques et que sachant que ce que nous trouvons tragique aujourd'hui sera demain oublié, nous ne prenions pas trop au sérieux nos vaines querelles de prestigue.

"Dans la ville de Québec d'où je viens, on a renversé il y a quelques mois la statue du général Wolfe . . . Les jeunes iconoclastes d'une nuit ont vraiment pris trop au tragique un symbole de pierre. Par ailleurs, je demande aux Anglais du pays de ne pas croire que les bases du monde anglo-saxon ont été ébranlées parce qu'une colonne de pierre a pirouetté.

"Si nous examinons la plupart des symboles autour desquels nous discutons, nous pourrions facilement faire la paix. Il y a cependant les choses essentielles: le droit de parler librement sa langue, le droit de l'étudier sans frais supplémentaires à quelque endroit qu'on habite au Canada, le droit d'obtenir facilement des livres dans sa langue maternelle, et je pourrais continuer mon énumération. Il y a donc des choses essentielles que nous devons tous posséder pour que le Canada soit vraiment uni dans la diversité.

"Il faut surtout un état d'esprit que nous, bibliothécaires, nous pouvons contribuer à faire naitre, mais que nous ne pourrons certes pas prêcher si nous ne le pratiquons pas nous-mêmes. C'est pourquoi s'il est impossible que la dualité canadienne puisse s'exprimer dans une seule bibliothèque et cela presque à tous les niveaux, nous sommes aussi bien dans tous les autres champs de l'activité humaine d'abandonner le rêve de l'unité canadienne."

Les fêtes du millénaire du mont Athos

Le patriarche oecuménique de Constantinople, Athénagoras, qui a invité toute l'orthodoxie, ainsi que les représentants des autres Eglises chrétiennes, à participer aux fêtes du millénaire de la fondation du premier monastère du mont Athos, en l'an 963, a accueilli samedi les patriarches de Jérusalem, de Roumanie, de Bulgarie, de Yougoslavie, plusieurs métropolites parmi lesquels le représentant du patriarche de Moscou, les pasteurs Vissert Hooft et Fry, principaux dirigeants du Conseil oecuménique des Eglises.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le mardi 2 juillet avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. Bien que les délégations avaient été invitées de se présenter à 7 h. 30 p.m., ce n'est que vers les 8 h. que les délégués purent se faire entendre, dû à une réunion spéciale du Conseil qui fut tenue avant la réunion des comités.

Un groupe de résidants de la rue Burnsway (anciennement rue Bourget) se présentait devant le comité des travaux publics pour savoir le résultat de la pétition qu'ils avaient signée contre le pavage de cette rue. D'après le rapport du trésorier, l'évaluation des propriétés des protestataires serait assez élevée pour empêcher la ville de procéder avec cette amélioration. M. le maire expliqua à la délégation que la ville avait approché les autorités provinciales et qu'il se pourrait fort bien que la province accepte de payer une partie du coût du pavage, qu'ils y aurait aussi peut-être d'autres possibilités de diminuer le coût et que le pavage de la rue rehausserait la valeur des propriétés situées à un endroit qui deviendra probablement industrialisé avant longtemps.

Le président du comité, l'échevin McKall, attira l'attention de la délégation sur le fait que le trésorier a basé son estimé de la valeur des propriétés en évaluant la propriété de la Greater Winnipeg Water District à un prix nominal. Il se pourrait, si l'évaluation était prise sur la totalité de cette propriété, que l'évaluation des propriétés des délégués ne serait pas assez forte pour empêcher le projet. La question sera étudiée par le trésorier et par le comité.

M. le greffier demande la permission de prendre deux semaines de ses vacances à partir du 15 juillet. M. Fernand Marion le remplacera dans ses fonctions.

Le département des Unités sanitaires de la province suggère qu'il serait prêt à payer $4,800 par année de loyer pour l'Unité sanitaire de St-Boniface et à défrayer les services de chauffage et d'entretien qui se chiffreraient à $4,200 par année. Cette proposition semble acceptable au comité de finances.

Plusieurs délégations se présentaient devant le comité des propriétés foncières à propos de l'utilisation du terrain de l'école Queen Elizabeth (anciennement école Taché). La commission des parcs voudrait l'obtenir pour en faire un terrain de jeux pour les jeunes des environs.

Autres propositions

MM. Louis Lavoie et Vachon, au nom du Club St-Vincent, proposent d'y ériger un auditorium et une piscine intérieure qui seraient ouverts non seulement aux membres mais à tout le public; ceci coûterait environ $500,000.

En plus, deux groupes de financiers voudraient y ériger des maisons-appartements de 80 logis ou plus; l'une d'entre elles projette cinq étages de 16 logis. Le comité étudiera cette question plus longuement avant de présenter une résolution au Conseil.

Le chef de police a ordonné la fermeture du Norwood Billiard indéfiniment dû à la bataille qui eut lieu à cet endroit et au fait que des boissons enivrantes y étaient consumées même par des jeunes.

L'échevin Lonergan nous apprend que, par une erreur du Manitoba Telephone, son numéro de téléphone n'apparait pas dans l'annuaire. Il ne voudrait pas être privé de recevoir les appels et les requêtes des résidants de son quartier. Son numéro de téléphone est CHapel 7-3084.

A lundi prochain.



Invitation

L'Archevêque de St-Boniface et la famille Edmond Préfontaine invitent parents et amis à venir participer à la cérémonie d'investiture de M. Edmond Préfontaine comme Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

La cérémonie aura lieu dans la basilique de St-Boniface, le dimanche 7 juillet, après la messe de 4 heures qui sera lue par Monseigneur l'Archevêque.

Après la cérémonie, les parents et les amis qui voudraient rencontrer le Commandeur pourront se rendre à la sacristie des évêques.

Tous sont également invités à une réception-goûter qui aura lieu au Centre Récréatif à St-Pierre-Jolys vers 7 h. du soir.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

Une Oeuvre indispensable

Aujourd'hui, la supériorité et l'influence d'une minorité ne reposent pas sur le nombre, mais sur la haute qualité de ses membres et sur le maximum de rendement des talents que chacun a reçus. Une minorité doit absolument viser à produire le plus grand nombre possible d'hommes de valeur, d'hommes de première zone.

L'éducation supérieure est une nécessité pour tout groupe qui tient à son existence. Il nous faut donc plus de comptables agréés, plus d'ingénieurs, plus d'administrateurs habiles, plus de bacheliers en éducation, en commerce, plus d'hommes hautement capables de jouer un rôle important dans tous les domaines.

Seule l'éducation supérieure peut préparer l'élite indispensable qu'il faut pour guider la vie intellectuelle, politique, économique et nationale des nôtres et leur apporter l'influence nécessaire à leur progrès.

L'Oeuvre des Bourses a pour but précisément d'ouvrir les portes du Collège à tous les jeunes de talent et de caractère qui veulent faire de leur vie un succès. Au Manitoba français, il nous faudrait en proportion au moins 450 étudiants universitaires, dont plus de la moitié au Collège de St-Boniface. Il y en a actuellement 120. Il en faudrait presque le double.

L'Oeuvre des Bourses est indispensable, parce que sans elle plusieurs élèves n'auraient pu terminer leur cours et le Collège lui-même aurait eu des difficultés, faute d'un nombre suffisant d'élèves.

Depuis 1940, l'Oeuvre des Bourses a reçu en contributions environ $150,000. Elle a aidé près de 1,000 élèves à compléter leurs études. Parmi les 21 finissants du Collège de St-Boniface, cette année, 15 ont reçu des bourses.

Ces chiffres indiquent clairement la nécessité pour tous d'encourager cette oeuvre hautement pratique. La perception à l'Oeuvre des Bourses se poursuivra dans 23 paroisses, **le dimanche 14 juillet prochain.** Sans aucun doute, tous les Franco-Manitobains y mettront la même générosité que dans le passé.

L'Oeuvre des Bourses.

Le dimanche 7 juillet prochain, à 10 h. 30 a.m., le R. P. Gilles Lane, S.J., fils de M. et Mme J.-Arthur Lane, célébrera sa première grand-messe solennelle dans la basilique-cathédrale de St-Boniface, sa paroisse natale.

Le Père Lane arrive d'Autriche où il étudia pendant quatre ans pour sa licence en théologie et où il fut ordonné prêtre l'an dernier.

Son frère, M. l'abbé Robert Lane, servira diacre et le R. P. Placide Gaboury, S.J., sous-diacre. Le R. P. Martial Caron, S.J., donnera le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, de 3 h. à 5 h., il y aura réception pour tous les amis et connaissances du Père Lane dans la salle académique du Collège de St-Boniface.

Etat des causes sur le front scolaire

Les parents de St-Vital qui ont cru pouvoir assurer des manuels scolaires gratuits à leurs enfants dans l'esprit de l'Acte Scolaire, ont donné avis qu'ils porteront leur cause devant la cour d'appel, la décision en cour de comté ayant été défavorable.

Le juge en chef de la cour du banc de la Reine a remis au mois d'octobre prochain la cause d'un groupe de parents qui ont demandé à la Commission scolaire de Winnipeg l'organisation de cours d'instruction religieuse à l'école secondaire Daniel McIntyre Collegiate.

Les parents de l'école de l'Immaculée-Conception, de Winnipeg, ont décidé de faire appel au grand public dans le but d'obtenir de l'aide afin de pouvoir reconstruire plus rapidement l'édifice scolaire sans lequel leurs enfants doivent pour la plupart fréquenter des écoles publiques.

Rue Jean XXIII à Dakar, Sénégal

Le Conseil municipal de Dakar vient de décider à l'unanimité de donner le nom de Jean XXIII à une rue de la ville. Il veut ainsi rendre hommage à la paternelle sollicitude manifestée par le défunt envers le continent africain et les pays du tiers-monde.

Sts-Martyrs-Canadiens

Examen de catéchisme

Les résultats de l'examen de catéchisme furent comme suit:

3e année: Robert St-Hilaire, Lise Desaulniers et Suzanne Garand;

4e année: Raymond Paquin, Nicole Guyot et Eliane Morin;

5e année: Georges Bibeau, Diane Mousseau et Line Jullié;

6e année: David Labossière, Linda Tétrault et Denis Bureau;

6e année: Louise Vadeboncoeur, Joanne Morin et Charles DeGagné;

7e année: Réal Lavergne, Lucille Lambert et Diane Rivard.

Baptême

Aline-Marie-Ninette, fille de Noël Jeanson et de Dora Hébert.

Travaux

Les travaux d'embellissement autour de l'église devraient être bientôt terminés. Merci à tous les volontaires pour leur générosité.

Décès

M. A.-F. DELCLOO

Le 21 juin est décédé à l'hôpital Taché, à l'âge de 95 ans, M. Albert-François Delcloo, de 425, rue St-Jean-Baptiste. Né en Belgique, M. Delcloo vint à St-Boniface en 1905. L'année suivante il se rendit en Alberta mais revint au Manitoba en 1954 et demeura avec M. et Mme Henri Sansen jusqu'à l'heure de sa mort.

Les prières furent dites le dimanche 23 juin à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté le lundi 24 juin en l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'inhumation se fit à Lloydminster, Sask., dans le lot familial.

* * *

M. JOSEPH BEAULIEU

M. Joseph Beaulieu est décédé le 26 juin dernier à l'hôpital général St-Boniface à l'âge de 61 ans. Né à Otterburne, il se rendit à Flin Flon où il géra son propre salon de barbier pendant 31 ans. Il se retirait en 1962 et vint demeurer à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Joséphine, trois fils, Léo, de Thompson, Paul, de Sault-Ste-Marie, Ont., et Euclide, de Winnipeg; deux filles, Mme J. Church, de Weyburn, Sask., et Shirley, de St-Boniface; 12 petits-enfants; cinq frères, Henri, de Toronto, Jim et Jean, de Winnipeg, Julien, de St-Boniface, et Fred, de Ste-Rose-du-Lac; trois soeurs, Mme N. Fedyck, de Winnipeg, Mme M. Versoneau, de Pine Falls, et Mme V. Deschamps, de Vancouver, C.-B.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation suivit dans le lot familial au cimetière de St-Boniface.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

- **Epicerie Carrière** — 248, avenue de la Cathédrale
- **Gabe's Variety Store** — 406, rue Taché
- **La Cantine** — Hôpital général St-Boniface
- **Librairie Fides** — 135, avenue Provencher
- **Magasin Shop Rite** — 470, avenue Provencher
- **Niakwa Motor Hotel** — Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
- **Park Confectionery** — 412, rue Taché
- **Pharmacie Archibald** — 665, rue Archibald
- **Pharmacie Provencher** — 182, avenue Provencher
- **Pharmacie Paquin** — 157, avenue Provencher
- **Pharmacie St-Boniface** — 354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

La "Fête au Village" à St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE-JOLYS — Le 21 septembre prochain, les radiophiles du réseau français de Radio-Canada entendront la "Soirée au Village" qui a été enregistrée dans la maison de M. et Mme René Mulaire, de St-Pierre, le jeudi soir 27 juin, et que commandite l'Assurance-Vie Desjardins. L'équipe de Radio-Canada, alors en visite à St-Pierre, était composée de MM. Roland Lelièvre, animateur, Paul Legendre, réalisateur (que connaissent bien les auditeurs de "Chez Miville"), J. Théroux, opérateur, qu'accompagnait le grand artiste Félix Leclerc. Etaient venus aussi pour l'occasion, MM. Léo Rémillard et Maxime Desaulniers, de Radio-Canada à Winnipeg, M. Christian LeRoy, de CKSB, et le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote.**

Plus de 135 paroissiens de St-Pierre avaient répondu à l'invitation de M. et Mme Mulaire, mais la grande maison à l'atmosphère si hospitalière et si amicale le permit à la fois de "se sentir les coudes" et d'être à l'aise.

La soirée d'enregistrement débuta par quelques chants d'une chorale de 40 membres, sous la dynamique direction de Mme René Préfontaine. "Nos traditions", "La jardinière du roi" et autres chants folkloriques constituaient un programme gaie, entrainant, de bon goût traditionnel. Puis, des talents locaux y allèrent de leurs chants à répondre: M. Joseph-F. Lambert, vénérable octogénaire qui fut président de la Caisse Populaire pendant près de 18 ans, M. et Mme Philippe Ruest, qui furent dans cette paroisse les apôtres zélés de l'Oratoire St-Joseph et de "L'Ami du Foyer", M. Pierre Laroche, dont "Whoop Ferlatine" et "Madeleine la braillarde" obtinrent un franc succès, etc.

Les interviews permirent à M. David Côté de rappeler ses souvenirs du temps de la construction de l'église paroissiale sous M. l'abbé Jolys, curé fondateur, à M. Ambroise Joubert, premier maire du village, de raconter quelques anecdotes de ses 42 années comme maître de poste; à M. l'abbé Raymond-Marie Ferron, vicaire, à M. Fernand Lavergne, maire, au docteur Liguori Gauthier, vétérinaire, à M. et Mme Léo Gélinas, à M. Léo Rémillard et au R. P. R. Bédard de parler d'événements d'aujourd'hui.

Mais l'important de cette "Soirée au Village" fut la participation de M. Félix Leclerc. Toutes les personnes présentes, les jeunes surtout écoutèrent ses chansons avec ravissement. D'autant plus qu'il chantait ce qu'on lui réclamait. Ce furent de vrais moments de poésie enchanteresse, de fine psychologie canadienne-française, de charme amusant et discret. Tous les goûts furent satisfaits, et M. Leclerc n'oublia même pas de dédier une de ses chansons à "M. le Pharmacien".

Mais voilà, le programme radiodiffusé ne doit durer que 30 minutes, et l'on enregistrait depuis deux heures. L'équipe de Radio-Canada oublia donc vitement micro et autres appareils enregistreurs, pour s'adonner elle aussi à l'ambiance de "fête au village" qui gagnait la petite foule toujours plus gaie et plus chantante. Ce furent alors des moments de gaieté inoubliable, que la radio ne pourra retransmettre le 21 septembre prochain, mais dont les témoins garderont longtemps un vif souvenir. Chants, piano, violon, déclamations, tout fut mis en oeuvre pour permettre aux talents de se manifester. MM. Lelièvre, Leclerc et Legendre se souviendront longtemps, eux aussi, du "Waterloo", non de Napoléon Ier ni de Victor Hugo, mais bel et bien d'André Gélinas. On pourrait en dire autant des autres artistes, René Préfontaine, Pierre Laroche, Mme Edouard Gagnon, Lucienne et Yvette Lambert, Aimé Guichon, etc.

Seule l'heure très tardive poussa les "villageois" à se séparer, après un goûter très succulent. On dit maintenant que beaucoup désirent renouveler de telles "veillées", faire renaître cette ancestrale tradition, surtout les jeunes qui découvraient, sans discours ni exhortation, la valeur chrétienne et humaine d'une soirée familiale et paroissiale. Vive St-Pierre-Jolys! Vive l'hospitalière maison Mulaire! Vive les artistes de chez-nous!

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Ces demandes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 9 juillet 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

Cas no 247-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **Empire Soap Co. Ltd.**, propriétaires.

Objet: La permission de construire une aile additionnelle d'un étage, de 35 pieds par 50 pieds, à l'arrière d'une bâtisse non conforme, ladite bâtisse étant non conforme n'ayant pas de cour avant alors qu'on requiert 20 pieds de profondeur.

Propriété: 594, rue Des Meurons.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Pastorale de juillet

Débutant au printemps, si lente jeunesse,
Les plantes ont décidé d'enfin s'épanouir.
Les arbres en gros bouquets de verdante prouesse
Jettent une ombrelle épaisse à qui veut s'y blottir.

Les oiseaux en grands cercles font de ces courses folles,
Dansant dans le ciel pur un beau ballet d'été.
Un écureuil rousset court dans les mousses molles
Furetant de son nez un peu de sol mouillé.

C'est le mois de juillet, de plaisir, de repos;
Temps de brûler la route, d'essayer les eaux claires;
De chanter, de camper, de rêver, oeil mi-clos;
De jouir de la vie fermant portes aux affaires.
Quel beau mois en effet, pour fêter MON PAYS.

MANIE TOBIE.



CITÉ DE ST-BONIFACE

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, marquées, "SOUMISSION POUR ECURAGE DE PUISARDS (Cathbasins)" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi (heure avancée) le lundi 8 juillet 1963.

Un dépôt-garantie de cinquante ($50.00) dollars, en monnaie ou chèque certifié, devra accompagner chaque soumission.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement pas acceptée.

Pour plus amples détails et pour formules de soumission, s'adresser à l'Ingénieur, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 27 juin 1963.

La maternelle "Heures Claires" montre les avantages des jardins d'enfants

— II —

Le nom de Mme Eugène Ragot est à St-Boniface depuis nombre d'années synonyme de jardin d'enfants. Mme Ragot jouit de cette réputation enviable à juste titre, car elle dirige depuis dix-huit ans avec toute la compétence voulue un jardin d'enfants à St-Boniface.

Mme Ragot a fait ses études pédagogiques en France. A son arrivée au Manitoba, elle orienta son activité professionnelle vers les maternelles. Elle imprègne son travail d'un esprit professionnel remarquable. Selon elle un jardin d'enfants a une bonne influence qu'en autant qu'il fonctionne d'après des principes pédagogiques sûrs. Il ne faut pas simplement viser à faire des enfants "des chiens savants".

Les principes qui doivent guider les institutrices maternelles sont l'amour clairvoyant de l'enfance, la foi dans le pouvoir de l'éducation, la sympathie dans l'observation incessante des enfants, le désir de préciser la personnalité de l'enfant, la forte patience de faire tous les jours ce qui doit être fait.

Ces principes sont déterminés par les besoins de l'enfant et par sa nature. Aussi l'institutrice maternelle doit avoir une bonne connaissance de la psychologie de l'enfant. Elle doit tenir compte de la suggestibilité de l'enfant. Plus l'enfant est jeune plus il est réceptif à l'influence des adultes qui l'entourent.

Elle doit reconnaître la tendance naturelle qu'a le jeune enfant d'imiter. Il est indifférent aux idées, mais tout ce qu'il perçoit par les sens l'impressionne fortement. Il n'est pas un observateur passif, il cherche à imiter.

L'enfant est généreux et aimant. Il distingue difficilement sa propre personne de celles des autres. Cela ne signifie pas qu'il est égoïste. Il apprendra graduellement à faire la distinction. L'institutrice veille à ce qu'il devienne conscient de la présence des autres. Elle s'efforce de tirer parti de sa générosité.

Comme il montre également un désir d'être aimé, elle le dirige avec beaucoup de tendresse afin qu'il s'épanouisse pleinement. Cette affection ne doit pas étouffer son initiative, mais l'inciter à s'améliorer. Elle reconnaît aussi son besoin d'encouragement et lui prodigue du soutien, de l'appui, afin de l'amener à faire du progrès, de se surpasser tout en tenant compte de ses capacités.

Instruction et éducation

Pour remplir sa mission l'institutrice maternelle ne se borne donc pas à transmettre des connaissances à ses élèves. Certes elle se préoccupe du développement des facultés intellectuelles, mais elle attache beaucoup d'importance à l'éclosion de la personnalité.

Je n'eus pas l'occasion de voir les élèves de Mme Ragot à l'oeuvre dans leur salle de classe. Mais je pus assister à la séance de fin d'année offerte par les Heures Claires le vendredi 31 mai à la salle académique du Collège de St-Boniface. Il va sans dire que les petits étaient tout à fait séduisants avec leur grâce enfantine et leur charme ingénu. Mais le but de la soirée n'était pas de mettre les enfants en vedette.

Le programme était une synthèse du travail accompli au jardin d'enfants pendant l'année puisqu'aucun des numéros n'avaient été préparé spécialement pour l'occasion. En effet, les enfants offraient des chants, des récitations, des jeux, qu'ils avaient appris au cours de l'année.

Le soin avec lequel Mme Ragot et Mme Sourisseau, son assistante, mettent en pratique les principes mentionnés ci-haut était évident. L'affection et l'encouragement qu'on leur prodigue à la maternelle ont permis aux enfants de vaincre la timidité. Ils ne sont pas pour cela affectés et montrent beaucoup de naturel dans leurs gestes. On constatait que tous les élèves participaient activement et se présentaient sur la scène avec aisance. C'est dire que les institutrices analysent chaque enfant et parviennent à en soutirer le meilleur rendement possible.

Les résultats pour ce qui regarde la formation intellectuelle sont également fructueux. Les élèves sont soit d'expression française, soit d'expression anglaise. Cependant tous s'exprimaient très bien dans les deux langues. Le contenu du programme indiquait que les enfants ne perdent par leur temps à des activités sans valeur. Leur diction était excellente.

Soirée "normale"

La soirée comporta une distribution de prix. Cette distribution faisait ressortir le but d'un jardin d'enfants. D'abord les prix accordés pour les matières de classe telles que le français, la lecture, l'écriture démontraient l'importance que Mmes Ragot et Sourisseau attachent au développement des facultés intellectuelles. Mais d'autres prix étaient accordés pour l'initiative, l'obéissance, la générosité, la promptitude, et la débrouillardise, ce qui témoigne de l'intérêt qu'ont les institutrices à former la personnalité de leurs jeunes sujets.

Une courte allocution de Mme Damien Giordani, épouse du consul de France, qui, en l'occurrence, remplaçait son époux, couronna la soirée. Mme Giordani exprima ses sincères félicitations aux parents pour les succès remarquables que leurs enfants avaient réalisés en français. Les enfants ont intérêt à apprendre le français, qui joue un rôle de premier plan partout dans le monde, et qui ne cesse de prendre de plus en plus d'importance au Canada. L'étude du français favorise l'enrichissement de la personnalité. Elle adressa des félicitations à Mme Ragot et à son assistante pour l'admirable dévouement qu'elles apportent à leur tâche. Enfin elle complimenta les enfants pour leur beau succès.

Il est dommage que des jardins d'enfants soit accessibles à si peu de jeunes Franco-manitobains. Pour plusieurs l'impossibilité est réelle, car il en existe très peu dans nos milieux.

Au début Mme Ragot acceptait uniquement des enfants de langue française. Mais ceux-ci s'inscrivaient en nombre insuffisant. Mme Ragot déplore le fait que les Franco-manitobains négligent ce moyen efficace de garder et d'améliorer le français chez leurs enfants. Elle précise que nous sommes vingt ans en retard par rapport à ce qui se fait en Europe.

Rendement doublé

Si on considère simplement l'aspect linguistique, on juge l'efficacité des jardins d'enfants. Ainsi pour ce qui regarde le vocabulaire français, l'enfant double celui-ci pendant l'année qu'il fréquente la maternelle.

Mme Ragot est d'avis que les jardins d'enfants sont appelés à jouer un rôle d'importance primordiale pour le rayonnement de la culture française. Plusieurs organisations telles que la Relève ont été mises sur pied pour que la jeunesse s'engage vis-à-vis la cause. Mme Ragot convient que celles-ci sont nécessaires. Mais une organisation de base s'impose. Combien plus d'enfants seraient atteints par les jardins d'enfants alors qu'ils sont encore à un âge où ils sont très réceptifs!

Plus tard, il est trop tard. Le français ne leur dit rien et d'autres sujets ont capté leur sympathie.

Cette esquisse a tenté de mettre en lumière le travail qui s'accomplit dans un jardin d'enfants et les avantages que notre groupe ethnique retirerait en exploitant ce moyen de formation.

Lucille FREYNET.

Petite Note

M. le Dr et Mme V. Adams (née Louise Bernier), avec leurs enfants, Marie, Paul, Mark, Christopher et David, sont retournés à leur résidence, rue Warsaw, Winnipeg, après avoir passé un an à Jersey City, N.J., où le docteur Adams a complété ses études spécialisées en obstétrique et en gynécologie au centre Margaret Hague Maternity Hospital.



MM. Maurice Therrien, gérant, et Denis Chénier, gérant adjoint, et Mlle Rita François, caissière de la Caisse Populaire de St-Boniface, sont occupés plus que jamais par une clientèle nombreuse. Les quelque 2,200 membres de la Caisse apprécient d'autant le sourire invitant du personnel actuel. On fêtera avec éclat cet automne le 25e anniversaire de fondation de cette Caisse qui vient d'atteindre son premier million d'actif. Toute la communauté franco-manitobaine, qui possède 41 autres Caisses prospères dans la province, félicite dès maintenant ses "millionnaires". (Photo Napoleon)

La Caisse Populaire de St-Boniface a atteint en 25 ans son 1er million

En son 25e anniversaire de fondation, la Caisse Populaire de St-Boniface a raison de se réjouir tout particulièrement, car elle vient d'atteindre son premier million de dollars. Ses quelque 2,200 membres auront l'occasion de célébrer avec éclat cet anniversaire et ce million, à l'automne, mais dès mardi soir dernier le président actuel, les membres des divers comités (d'administration, de crédit et de surveillance), le conseiller moral, des représentants de la presse, de la radio et de la télévision franco-manitobaines se réunissaient pour souligner le double événement.

M. Denis Bélair, maître de cérémonies, invita M. Raymond Bernier, président, à dire "quelques mots". De fait l'orateur profita de la circonstance pour donner un vrai cours d'économie chrétienne à ses auditeurs, tout en relatant les grands faits des derniers vingt-cinq ans. Les thèmes les plus réalistes y passèrent: l'argent au service de l'homme, l'homme chrétien au service de ses frères, l'apprentissage communautaire des vrais valeurs de l'épargne et du crédit, la capacité des Canadiens français à prendre en main leurs responsabilités économiques. Tout cela vécu grâce à une compréhension parfaite de la philosophie des Caisses populaires. En un mot, dit M. Bernier, l'important n'est pas de posséder, même coopérativement, un million de dollars, mais de savoir et de vouloir s'en servir pour le bien supérieur de toute la communauté franco-manitobaine. En ce sens, conclut-il, il sera bon maintenant de viser plus haut, aux 2e et 3e millions, pour toujours mieux servir nos membres et aussi, éventuellement, la population française de cette province.

Etude approfondie

M. Bernier n'oublia pas de féliciter les pionniers qui appuyèrent leur action sur l'étude approfondie des principes coopératifs "selon la méthode d'Antigonish", les membres des divers comités qui mirent en marche tous les rouages de la Caisse, les sociétaires qui permirent l'édification graduelle d'une institution désormais solide, les conseillers moraux qui guidèrent si délicatement les esprits selon les principes infrangibles des encycliques sociales des derniers papes. Enfin il remercia particulièrement MM. Jean-E. Paillé et Antonio Vielfaure qui ont dû démissionner récemment de leurs fonctions à la commission de crédit et au bureau de direction, où ils seront remplacés par M. Joseph St-Hilaire, père, un pionnier de la première heure, et Mme Druwé, la première dame à entrer au bureau de direction.

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé et conseiller moral, apporta ensuite son message de félicitations aux "millionnaires" de sa paroisse, qui ont si bien appliqué les principes doctrinaux de la doctrine sociale de l'Eglise, gardant aux biens temporels leur valeur propre et aussi leur orientation vers les biens supérieurs patriotiques, humains et chrétiens.

Un peu d'histoire

C'est en 1936 qu'un groupe de citoyens de St-Boniface se mirent sérieusement à l'étude, selon la méthode de "groupes de discussion" préconisée par Antigonish. Bientôt ils étaient plus de 80, répartis en 11 groupes de discussions, et se réunissant ensemble chaque deux semaines.

Le 22 avril 1937 ils tenaient leur première assemblée générale pour jeter les bases de la Caisse populaire. Citons quelques noms: Mgr W. Jubinville, alors curé, MM. H. Lacerte, J.-A. Marion, R. Bernier, A. Pambrun, J.-M. Montagnon, E. Lambert, A. Lane, J. Demers, J. Trudeau, J.-B. Poitras, C. Prud'homme, R. Dubreuil, J. Grenier, E. Larivière, G. Néron, J. St-Hilaire, J. Bouchard, N. Dupas, L. Hébert, H. Orieux, A. Allaire, A. Pichette, D. Pelland, J. Marcoux, R. Couture, R. Péloquin, J. Ledoux, G.-H. Bérubé, etc., etc. M. l'abbé Adélard Couture était alors leur conseiller moral.

Un an plus tard, soit le 14 mai 1938, ils obtenaient leur Charte, dont le texte avait été soigneusement préparé par le magistrat Henri Lacerte et que tous purent étudier "mot à mot". Le 31 mai on constituait le premier conseil d'administration: Raymond Bernier, président, Jean Trudeau, vice-président, Jules Demers, secrétaire-trésorier, Jos.-E. St-Hilaire, Jean Ledoux, J.-B. Poitras, E. Lambert, A. Jodoin et Elzébert Dumont. Le conseil de surveillance comprenait le magistrat H. Lacerte et MM. Camille Fournier et Roméo Dubreuil. MM. Roland Couture, Arthur Vermander et Jules Turenne faisaient partie de la commission de crédit. Le premier rapport financier, en juin 1938, annonce qu'on possédait alors $173 en parts sociales, $5 en épargne, et qu'un premier prêt de $20 avait été octroyé. Les bureaux de la Caisse, au local de l'Association d'Education, rue Provencher, n'étaient ouverts que le mardi, de 4 h. à 6 h. et de 7 h. à 9 h. p.m.

Fête à l'automne

A l'automne, il sera sans doute possible de feuilleter tous les rapports de toutes les réunions tenues depuis 25 ans et de montrer comment un groupe d'hommes convaincus a pu amasser, grâce à un parfait esprit d'entraide et d'épargne, un actif d'un million de dollars. On pourra alors mieux comprendre le rôle dynamique joué par les aumôniers, les propagandistes, les présidents généraux (les R. Bernier, R. Martel, A. Pambrun, M. Achet, A. Raimbault, M. Désaulniers), les apôtres des comités, les gérants. Il est certain en tout cas que les résultats de leur action se font bienveillamment sentir aujourd'hui, et que les responsables actuels suivent allègrement leurs traces.

Ces responsables actuels sont: au bureau de direction: MM. R. Bernier, président de la première heure et président du "million", A. Allaire, M. Desaulniers, E. Bohémier, L. Hébert, A. Tougas, L. Guénette et Mme A. Druwé (qui remplace M. Antonio Vielfaure: ce dernier doit quitter bientôt le Manitoba pour le Québec, où l'ont promu les autorités de l'Office National du Film); à la commission de crédit: MM. Jos. Robitaille, Jos. St-Hilaire, père, Gilles Bérubé, Jos. Desautels et G. Laurencelle; à la commission de surveillance: MM. Cyprien Gauthier, Fernand Marion, Lionel Fréchette, Aurèle Desaulniers et Paul Normandeau.

La Caisse a terminé ses déménagements. Hébergée successivement par l'Association d'Education, au-dessous du magasin coopératif à 184, Provencher, par la Centrale à 194, Provencher (et à prix très modique), elle achetait à l'été 1961 son propre édifice au coût de $60,000. M. et Mme Joseph de Ambrosis s'occupèrent alors avec une haute compétence de la gérance et du secrétariat jusqu'en décembre 1962. Le nouveau personnel se compose actuellement de M. Maurice Therrien, gérant, qui a acquis une sérieuse expérience à a Caisse populaire de Lorette, M. Denis Chénier, de St-Boniface, gérant adjoint et secrétaire, Mlle Rita François, de Ste-Anne-des-Chênes, caissière.

Félicitations à tous les officiers et sociétaires de la Caisse populaire de St-Boniface. Jusqu'ici les Franco-Manitobains se réjouissaient à bon droit d'avoir été les pionniers en ce domaine au Manitoba tout entier: la Caisse de St-Malo n'est-elle pas la première Caisse "incorporée" de la province? Maintenant ils sont fiers de constater leurs capacités de succès, tout en se glorifiant de n'avoir jamais dévié des principes de base. Millionnaires coopérativement, ils le sont surtout chrétiennement.

Célébration les 13 et 14 juillet de la Fête Nationale Française

Chaque année, quand au cours de l'été nos yeux tombent sur les revues relatant les faits divers nous constatons avec plaisir que partout, même dans les îles disséminées au milieu de l'Océan, notre fête nationale a été célébrée par nos compatriotes. Cette célébration prend des caractères bien différents, mais l'idée est toujours la même; honorer la Mère-Patrie.

Les Français établis au Manitoba depuis plus de trois quarts de siècle sont en cette occasion unis d'esprit et de coeur à leurs compatriotes du monde entier pour prendre part à des réjouissances publiques et profiter des leçons qui découlent de cette fête.

Cette année, le samedi 13 juillet, sous la présidence d'honneur de M. Damien Giordani, Consul de France, aura lieu à l'hôtel Marlborough à 7 h. p.m., un grand banquet auquel tous les Français et les amis de la France sont cordialement invités. Réservez vos places d'avance en vous adressant au Consulat de France, ou chez Fontaine Electric ou encore chez M. Maurice Gydé, 292, boul. Dollard, ou enfin chez M. P. Chabalier, 460, rue St-Jean-Baptiste. Ceux qui veulent réserver des tables entières pour eux et leurs amis doivent le faire avant le 12 juillet, en s'adressant à M. Maurice Gydé. Les personnes qui ne pourraient venir au banquet seront admise dans la salle vers 9 h. pour la soirée récréative qui suivra. Le lendemain dimanche, à 10 h. a.m., dans la chapelle du collège de St-Boniface, une messe avec sermon de circonstance sera chantée pour les membres de la colonie française. Que chacun se fasse un devoir patriotique de prendre part, dans la mesure du possible, à ces deux manifestations.

(Communiqué)

Des laïcs consultés pour le schéma sur "l'Eglise et le monde"

ROME — Lors de sa récente session, la Commission pour l'apostolat des laïcs a réuni un certain nombre de personnalités du laïcat catholique pour les consulter en vue de l'élaboration du schéma 17, traitant de "l'Eglise dans le monde moderne". C'était une innovation, car, pendant la phase préparatoire du Concile, des laïcs ne furent consultés qu'à titre individuel.

Ces consultations étaient prévues par le règlement promulgué par le Pape pour la poursuite des travaux du Concile entre les deux sessions: "Pourront être consultées et interrogées avec fruit (non pas en raison de leur charge, mais par respect et esprit d'humanité) les autres personnes qui ont une grande expérience dans les différents domaines, particulièrement dans les oeuvres extérieures de l'apostolat".

L'agence NCWC, cependant, rapporte qu'à Varsovie, le mois dernier, le cardinal Wyszynski avait donné une conférence au Club des intellectuels catholiques, au cours de laquelle il aurait révélé que la hiérarchie polonaise avait proposé, avant la première session, que des laïcs (engagés dans l'enseignement supérieur ou à la tête des grandes organisations) soient appelés au Concile, non comme experts ou consulteurs, mais comme "socii" (associés).

Hommages et voeux de progrès constant
à une institution soeur
qui travaille pour la langue et la foi
de notre minorité

Les Révérends Pères Jésuites

Collège de St-Boniface

Depuis cinquante ans,
La Liberté
soutient et complémente
le travail du foyer et de l'école
au service de la jeunesse

Les Marianistes

Institut Collégial Provencher,
St-Boniface

Félicitations à La Liberté,
source jubilaire
de vie familiale et paroissiale,
qui nourrit
les vocations missionnaires

Les RR. PP. Oblats

Juniorat de la Ste-Famille,
St-Boniface

Le bien accompli par La Liberté
pendant cinquante ans
inspire tous ceux qui s'adonnent
aux missions difficiles

Les Pères Blancs

228, rue Hamel, St-Boniface

Les cinquante années de notre journal
prolongent dignement l'époque héroïque
de la fondation et du rayonnement
de l'Eglise de l'Ouest canadien

Les Soeurs Grises

Maison vicariale,
Hôpital général St-Boniface

Depuis cinquante ans
La Liberté et le Patriote
prête main-forte à la formation
chrétienne et nationale
de notre chère jeunesse.
Félicitations!

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

Institut Collégial St-Joseph,
St-Boniface

Tandis que, outre-mer, la France se réjouit
De ce que sur nos plaines son verbe s'épanouit,
Fiers de notre passé, chantons dans l'allégresse
Cinquante années de vie de notre bonne presse
(Gamin d'Or)

Les Filles de la Croix

Maison provinciale,
271, rue Archibald, St-Boniface

Cinquante années au service...
1913 **LA LIBERTÉ** 1963
...de la foi et de la langue

Association d'Education

SAINT-BONIFACE, MANITOBA

le 20 juin 1963.

R. P. Raymond Durocher, O.M.I.,
Directeur,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

Monsieur le Directeur,

L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba se doit de soutenir et d'encourager les oeuvres et organismes qui existent pour l'aider à promouvoir la cause canadienne-française au Manitoba.

La Liberté et le Patriote ayant été fondé dans ce but, notre Association ne peut se dérober à son devoir de souligner le Jubilé d'Or du seul hebdomadaire de langue française de notre province, et de lui adresser les souhaits qui sont habituellement échangés, selon les plus traditionnels usages diplomatiques, entre promoteurs avoués d'un même idéal.

Un journal, comme tout médium d'information, peut être pour l'avenir d'un groupe ethnique tout entier — et pour la culture, chez lui, dont ce groupe s'abreuve — la meilleure ou la pire des choses, tant sa responsabilité est grande.

L'Association d'Education, qui est la seule organisation qui soit officiellement mandatée par le groupe franco-manitobain pour promouvoir et assurer ses intérêts, ne peut s'acquitter efficacement de sa mission sans la collaboration étroite de votre journal, puisqu'il est le seul à pouvoir servir chez nous, notre cause commune.

Nous présentons donc à votre hebdomadaire, ainsi qu'à son directeur, ainsi qu'au personnel et aux membres du Comité d'Administration, les voeux les plus ardents, en cette année jubilaire, afin que **La Liberté et le Patriote**, s'inspirant de son titre, qui est tout un programme, réalise celui-ci pleinement.

Il pourra le faire en permettant aux porte-parole officiels les plus autorisés du Manitoba français d'exprimer en toute liberté, grâce à lui, leurs vues et directives aux franco-manitobains patriotes, élargissant ainsi sans cesse le nombre de ces derniers, de plus en plus renseignés et éclairés sur les problèmes les plus vitaux pour notre groupe ethnique, et convaincus sans cesse davantage de leur indispensable et précieuse collaboration dans ce but.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations sincères.

L'Association d'Education,
par René Rottiers,
secrétaire.

RR/ab

☆ ☆ ☆

L'Association à l'oeuvre

La politique de l'Association

Le journal **The Winnipeg Tribune** vient de publier sous la signature de Tim Creery, une série d'intéressants articles sur le français dans nos écoles.

Avec une objectivité qui lui fait honneur, le journaliste du Tribune trace un historique du français au Manitoba, situé dans le contexte véritable dans lequel il se débat.

On peut être certain, à lire ce compte rendu très intéressant, que M. Creery a puisé ses informations à la source de l'histoire, et non pas au hasard des rencontres de salons.

Enfin, voici un anglo-canadien — qui connait et parle d'ailleurs fort bien le français — qui publie une série d'articles que nous aurions volontiers signés à quelques mots près.

Cela nous réjouit beaucoup, spécialement en ce moment précis ou l'Association d'Education, après avoir dignement tenu son congrès jubilaire, repart plus décidée et plus forte que jamais, vers une nouvelle et importante étape de son histoire.

Comme par le passé, mais cependant plus puissante de l'appui combien réconfortant qui lui fut donné au congrès, elle a repris le travail avec ardeur et confiance.

Le français, comme le soulignait M. Creery, a subi au Manitoba les coups du sort, les outrages de mesures et de lois qui, par le passé, visaient à le détruire. Cependant, la ténacité et le courage de ceux qui organisèrent la promotion de nos droits, touche presque à la récompense, alors que le pays tout entier, à l'approche du centenaire de la Confédération canadienne, tressaille de sentiments nouveaux, prélude de transformations profondes pour le bien de la nation toute entière.

Au Manitoba notamment, le sectarisme d'antan a fait place, graduellement, à des rapports plus cordiaux entre les concitoyens anglo et franco-manitobains.

Notre premier ministre, M. Duff Roblin, prêchant d'exemple, élargit chaque jour les horizons vers lesquels notre regard se tourne.

M. McLean, emboitant le pas, a consenti à des mesures qui invitent notre coopération active, en vue de rechercher les moyens les plus adaptés pour rendre justice au français dans nos écoles.

Et on ne peut que se réjouir de cette métamorphose qui arrive juste à point, à l'heure où, sans cela, il eût fallu sans doute avoir recours à d'autres méthodes d'action pour éviter l'extinction de notre langue et de notre culture françaises au Manitoba.

Car, il faut le reconnaître, les événements actuels viennent confirmer les attitudes réalistes du présent Exécutif de l'Association et du dernier congrès, attitudes qui visent à permettre aux Franco-Manitobains non seulement de conserver leur langue mais d'atteindre au moins, à un minimum d'épanouissement culturel.

Ce qui est heureux, d'autant plus que la majorité anglaise de notre province semblait être fort mal renseignée sur les Canadiens français en général, et sur les Franco-Manitobains en particulier.

Le gouvernement, nous le savons puisqu'il l'a déclaré à maintes reprises, compte sur le groupe franco-manitobain — un groupe fort et uni, image d'un dualisme qu'il voudrait citer en exemple au pays tout entier — pour affirmer cette possibilité de co-existence pacifique et de fraternelle égalité des deux grands peuples courageux qui ont édifié la province manitobaine et la nation canadienne.

Accordons à nos législateurs d'être à l'écoute de cette nouvelle réalité. Mais aussi, aidons-les à nous aider. Le gouvernement ne pourra favoriser notre épanouissement culturel que dans la mesure ou nous lui ferons connaître nos besoins.

Pour cela, nous devons d'abord renseigner exactement nos représentants sur la situation véritable du français chez nous.

Devant l'évidence des faits, devant la courbe descendante du français au Manitoba, M. Roblin, voulant sur le terrain de la dualité culturelle citer sa province en exemple, ne manquera pas de nous fournir les moyens de conserver cette culture, sans laquelle la nation canadienne, comme telle, serait désormais vouée au suicide.

L'Association d'Education veut donc continuer à accorder sa confiance au gouvernement et à la lui conserver sans arrière-pensée, aussi longtemps que cette confiance sera justifiée.

Pour cela, elle fera connaître au premier ministre du Manitoba les difficultés d'épanouissement culturel du peuple franco-manitobain, et cela par son Comité de Liaison, le seul qualifié pour s'exprimer au nom de l'Association d'Education, et donc des Franco-Manitobains, que notre Association représente, et de qui elle détient son mandat.

Elle soumettra ensuite au gouvernement les mesures qu'elle jugera les plus aptes pour assurer la survie et l'épanouissement de notre groupe ethnique.

A propos du rôle de l'Association d'Education, citons les constitutions synodales de l'Archidiocèse de St-Boniface (article 258, s.2):

"C'est un devoir pour les catholiques de soutenir cette association. Dans leurs réclamations, dans leurs difficultés, ils n'interviendront pas directement auprès de l'autorité civile, mais ils se serviront du Secrétariat de l'Association qui utilisera son expérience pour leur servir d'intermédiaire."

S'appuyant sur les leçons du passé, forte de son expérience, soutenue par la confiance de ses membres, notre Association continue son oeuvre essentielle celle de promouvoir nos droits. Elle le fait, non pas avec un fanatisme béat, mais avec dignité et réalisme.

Le Comité de Publicité de l'Association d'Education,
par le secrétaire, René Rottiers.

Les cinquante années de La Liberté
encouragent tous ceux qui luttent
pour des causes belles et nobles:
fidélité au passé, foi en l'avenir

Les Pères Capucins

Sacré-Coeur des Belges,
501, rue Plinquet, St-Boniface

Sortie du grand coeur
de Monseigneur Adélard Langevin
Notre communauté exprime
la joie qu'il aurait éprouvé
A l'occasion du cinquantenaire
d'une autre de ses fondations,
La Liberté, notre hebdomadaire

LES MISSIONNAIRES OBLATES du Sacré Coeur et de Marie Immaculée

Maison générale

Meilleurs voeux d'avenir et de succès
au vaillant défenseur de nos droits
depuis 50 ans – notre hebdomadaire
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE

Les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur

210, rue Kenny, St-Boniface, Man.

Notre hebdomadaire des Prairies,
depuis cinquante ans, dit tout haut
combien nos ancêtres voyaient grand,
combien leurs enfants en sont dignes

Les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe

1011, chemin Ste-Marie, St-Vital, Man.
DOUZE MAISONS DANS LA PROVINCE DU MANITOBA

Félicitations à notre hebdomadaire
qui depuis cinquante ans
offre à tous un magnifique menu
de nouvelles et d'idées

Institut des Petites Soeurs de la Sainte Famille

(Archevêché, Séminaires, Collège, Juniorat)

SANG DE JESUS SAUVEZ-NOUS
JE VERRAI
EPARGNERAI
CE SANG ET JE VOUS

TRIBUT D'HOMMAGES

Félicitations, admiration, dans la prière,
dans l'espérance et dans la joie,
au **journal**
"La Liberté et le Patriote",
qui rayonne l'or de ses fructueux
CINQUANTE ANS.

GLOIRE à son travail gigantesque
au service de l'Eglise
et à la cause de la survivance
CANADIENNE-FRANCAISE!

VOEUX de succès nouveaux et sans
cesse grandissants à ce JOURNAL
Protecteur et Défenseur
"de notre **FOI**, de notre **LANGUE**
et de nos **LOIS**".

Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang

190, Place Raymond, St-Boniface

Une fois de plus, St-Pierre-Jolys donne un prêtre à l'Eglise de Dieu

ST-PIERRE — A la fin du banquet paroissial qui suivit son ordination sacerdotale, samedi dernier, le R. P. Gérard Rioux, O.M.I., exprima sa profonde reconnaissance à Dieu et aux instruments humains dont Il se servit pour mener à bien Son appel: "Aujourd'hui, ajouta-t-il, Il a parachevé Son oeuvre par les mains de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux qui vient de me faire prêtre."

Ces paroles de reconnaissance couronnaient dignement ce grand jour d'ordination. La cérémonie liturgique avait eu lieu à 4 h. p.m. dans l'église de St-Pierre-Jolys qui, tant de fois, fut le muet témoin de jeunes fils de la paroisse devenant "prêtres du Seigneur". Mgr Baudoux conféra d'abord le sous-diaconat au Frère Laurent Gélinas, O.M.I., fils de M. et Mme Léo Gélinas, puis le sacerdoce au Père Gérard Rioux. Son Excellence était accompagné des RR. PP. Frédéric Rainville et Bernard Pinette, O.M.I., alors que le R. P. Julien Morin, O.M.I., assistait le nouvel ordonné. Le R. P. Raymond Arcand, O.MI., agissait comme commentateur des cérémonies.

Parmi les prêtres présents au choeur on remarquait MM. les abbés Edmond Lavoie, curé de St-Pierre, Raymond Roy, curé de Holy Cross, Raymond-Marie Ferron, vicaire à St-Pierre, les RR. PP. Aimé Lizée, provincial des Oblats du Manitoba, Wilfrid Sicotte, supérieur du Juniorat de St-Boniface, Denis Bédard, O.M.I., fils de la paroisse qui fut ordonné il y a à peine quelques mois, et Hector Côté, C.S.V., du collège St-Joseph d'Otterburne, ainsi que les novices oblats de St-Norbert. Les enfants de choeur étaient en nombre impressionnant, dont le jeune Philippe Rioux, fils de M. et Mme Arthur Rioux, qui agissait fièrement comme porte-missel "pour la deuxième fois, car je n'oublierai jamais quand j'ai rempli la même fonction à l'ordination du Père Denis Bédard".

Aux premiers rangs dans l'assistance avaient pris place la parenté immédiate du nouveau prêtre: Mme Conrad Lambert (née Thérèse Trudeau, deuxième épouse de son père), ses frères et soeurs, Charles (et son épouse), Lucien (et son épouse), Léon, Yvonne, Jean-Marie, Eugène, Monique et Pauline; le grand-papa Rioux (84 ans), M. et Mme Didas Audette, parrain et marraine, M. et Mme Arthur Rioux, oncle et tante, qui entretinrent si fidèlement la correspondance familiale avec l'ordonné durant son séjour au scolasticat de Lebret, etc. M. René Mulaire était le photographe "officiel" de la famille Rioux pendant les cérémonies d'ordination.

Mgr l'Archevêque, après avoir conféré le sous-diaconat et le sacerdoce aux deux fils de la paroisse, commenta en profondeur l'épitre et l'évangile de la messe



R. P. Gérard Rioux, O.M.I.

du jour et indiqua que l'appel divin au 20e siècle correspond en tout à l'appel du divin Maître s'attachant les deux apôtres Pierre et Paul. Il fit aussi ressortir qu'il y a un bonheur spécial à suivre l'appel de la vocation en cette année du Concile Vatican II. Naturellement il lança une invitation toute spéciale aux jeunes hommes et aux jeunes filles, nombreux dans l'assistance, à écouter aussi généreusement l'appel divin qui leur est transmis de toutes manières, particulièrement par le clergé et leurs parents chrétiens.

Immédiatement après les cérémonies d'ordination, il y eut un banquet au Centre paroissial. Les Filles d'Isabelle et les Dames Auxiliaires avaient préparé et servirent le repas. M. Marcel Côté avait magnifiquement décoré la salle, mettant à la place d'honneur le portrait des parents défunts du nouveau prêtre, M. et Mme Eugène Rioux. Tout le matériel et les fleurs avaient été fournis par les Dames Auxiliaires pour cette décoration de la salle.

Pendant que les convives entraient dans la salle, signaient le libre souvenir et glissaient discrètement les enveloppes contenant leurs dons, prirent place à la table d'honneur: Son Exc. Mgr M. Baudoux, les deux ordonnés, M. l'abbé E. Lavoie, les RR. PP. A. Lizée et F. Rainville, M. Richard Roy (et son épouse), confrère du nouveau prêtre et maître de cérémonies pour l'occasion, qui avait reçu précédemment chez lui le Père Gérard et tous les confrères de classe; tous les frères et soeurs du Père Gérard Rioux, le grand-père Pierre Rioux, M. et Mme Conrad Lambert, M. et Mme Didas Audette, parrain et marraine, et M. et Mme Arthur Rioux, les premiers organisateurs de toute la fête.

Les orateurs suivants se succédèrent à la fin du banquet, pour glorifier le sacerdoce du Christ et féliciter celui qui venait d'être oint par le pontife: M. Arthur Rioux, au nom de la famille; les Pères Lizée et Rainville, au nom des Oblats du Manitoba et du Scolasticat de Lebret, Sask.; M. René Préfontaine, au nom de la famille paroissiale; M. l'abbé Lavoie, curé d'une paroisse qui a fourni tant de vocations sacerdotales et religieuses; Mgr Baudoux qui élabora davantage les profondes pensées qu'il avait émises au cours de l'ordination; et enfin le nouvel ordonné.

Ce dernier discours fut celui de la reconnaissance à Dieu "qui m'a appelé et soutenu de ses grâces dans les jours de soleil et les jours de petits brouillards"; à Mgr Baudoux "qui m'a fait prêtre et dont j'accepte avec plaisir l'invitation, prononcée à la fin de la cérémonie, de prier pour lui"; à ses parents défunts, "excellents chrétiens qui travaillèrent à me donner le vrai sens de la vie"; à celle qui sut continuer avec courage leur oeuvre; à ses frères et soeurs "pour votre esprit familial de joie, de fraternité, de prière" et "pour le plus beau cadeau que vous puissiez m'offrir, le calice qui me servira pour célébrer la messe"; au cher grand-père présent; à tous les autres parents, amis et bienfaiteurs, prêtres et laïcs; à ses éducateurs Oblats et Jésuites du Juniorat et du collège de St-Boniface, si bien représentés par les Pères Julien Morin, O.M.I., et Lucien Hardy, S.J.; à ses directeurs et éducateurs du noviciat de St-Norbert et du scolasticat de Lebret "pour les lumières qu'ils m'ont données sur les choses de Dieu, de l'Eglise et du monde". Enfin le Père Gérard Rioux dit sa reconnaissance "à tous ceux qui ont permis ces fêtes d'aujourd'hui et de demain": M. le curé qui le reçoit dans sa paroisse, les responsables du banquet, les Chevaliers de Colomb du Conseil Carillon, aux participants de la cérémonie liturgique, particulièrement les enfants de choeur et les membres de la chorale. Magnifique chant, particulièrement le cantique de la Consécration, celui au Sacré-Coeur de Jésus, et "Merci pour ce jeune prêtre" composé par Mme René Préfontaine.

Le lendemain matin à 10 h. 30, le nouveau prêtre célébrait sa première messe solennelle, assisté à l'autel par le R. P. Adéodat Ruest, O.M.I.; les RR. PP. Denis Bédard et Laurent Gélinas, O.M.I., agissaient comme diacre et sous-diacre; le R. P. Denis Audette, O.M.I., donna le sermon de circonstance. Des auditeurs disent avec émotion que ce fut un sermon "très court, mais de haute saveur sacerdotale". Les servants étaient Philippe et Maurice Rioux, Robert Rodrigue et Armand St-Hilaire.

La présence de nombreuses religieuses (Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Missionnaires Oblates, Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe et Petites Missionnaires de St-Joseph d'Otterburne) fut particulièrement appréciée par la famille Rioux. On remarquait entre autres la Rév. Sr Joseph-Sarto, M.O., tante du jeune prêtre.

Les dons reçus furent très nombreux. Il importe de mentionner ici que deux de ces dons venaient d'une grand-tante et d'un oncle de Mont Joli, Qué. La Rév. Sr Juliette Trudeau, S.G.M., grand-tante maternelle, a donné un trousseau pour les malades. Un cousin, le R. P. Noël Rodrigue, S.J., d'Addis-Abéba, Ethiopie, envoya un aérogramme: ". . . Je pense également à ta maman et à ton papa qui déjà rendus au ciel s'uniront au choeur des anges pour cette louange au Seigneur que sera ta première messe . . ."

Le nouveau prêtre et sa famille remercient tous les généreux bienfaiteurs et tous les responsables de ces deux jours de fête inoubliables. Merci au président du Centre Récréatif qui mit la salle à la disposition de la famille, gratuitement pendant trois jours et permit ainsi à ces fêtes d'être à la fois familiales et paroissiales.

Après la messe, dimanche, un diner chaud fut servi au Centre Récréatif par les tantes du nouveau prêtre, pour les membres de la famille et les invités, dont les RR. PP. Adéodat et Denis Ruest, Denis Audette et Frédéric Rainville, O.M.I., trois religieuses Missionnaires Oblates, tantes du jeune prêtre, M. et Mme René Préfontaine, M. et Mme Ferraton, etc. Le nouvel ordonné sut les remercier tous avec délicatesse et émotion, avant que commence le programme récréatif de l'après-midi.

Le recteur de l'Université d'Ottawa fait appel au "fair play" britannique

OTTAWA — Parce qu'elle a choisi comme mission dès 1848 le "rapprochement psychologique des deux groupes ethniques", l'Université d'Ottawa est "la seule université canadienne qui ait pleinement compris les conditions fondamentales du développement de notre pays", a déclaré le dimanche 26 mai le recteur de cette institution, le T. R. P. Henri-F. Légaré, O.M.I.

Il adressait la parole à l'occasion de la collation des grades du printemps, où l'Université a conféré deux doctorats honorifiques à Me Maximilien Caron, doyen de la faculté de droit à l'Université de Montréal, et à l'historien américain Mason Wade, de l'Université de Rochester, N.Y.

La Bible vous parle

Que ta main ne soit pas tendue pour recevoir, et fermée quand il s'agit de rendre. (Eccli 4, 31)

• • •

Ne refuse pas au pauvre sa subsistance et ne fais pas languir les miséreux. (Eccli 4, 1)



Cette photo fut prise à l'issue de la grand-messe que célébrait le R. P. Louis Vielfaure, P.B., le dimanche 9 juin, avant son départ de La Broquerie. Il était assisté à l'autel par ses quatre frères (de gauche à droite), Aimé, Guy, Albert et Antonio. Ceux qui aimeraient remettre des dons au Père Vielfaure pourront s'adresser à n'importe quel membre de sa famille de même qu'à la Procure des Pères Blancs, 228, rue Hamel, à St-Boniface, ou encore communiquer directement avec lui à l'adresse suivante: le R. P. Louis Vielfaure, P.B., Lubishi Cemenery, Kasama P.O., Northern Rhodesia, Africa.

Soirée d'adieux des paroissiens de La Broquerie au R. P. Vielfaure, P.B., missionnaire d'Afrique

LA BROQUERIE — Le jeudi 6 juin, à la salle de l'aréna, les Chevaliers de Colomb avaient organisé une soirée à l'occasion du départ pour l'Afrique du R. P. Louis Vielfaure, P.B. De nombreux parents et amis de St-Boniface, La Broquerie et des paroisses environnantes assistaient à cette réunion intime. De jolis chants furent exécutés par MM. Alphonse Fournier et Laurent Dubé, ainsi que par Mme Jean-Emile Bohémier et sa fille, Jeannette. Il y eut tirages et encan d'objets confectionnés en Afrique. Un chèque fut présenté au héros de la fête par M. Oscar Gagnon, avec les voeux du Club Sportif. L R. P. Vielfaure se dit vivement touché des marques d'estime dont il fut l'objet durant son séjour au Manitoba et remercia chaleureusement tous ceux qui lui ont témoigné leur attachement et leur encouragement. Le départ pour une mission lointaine est toujours pénible, dit-il, mais le sacrifice est adouci par l'affection et la sympathie de tous.

Au prône, le dimanche 9 juin, M. le curé adressait au brave missionnaire des paroles d'adieu des plus impressionnantes et voulut bien consacrer à ses oeuvres les profits de la collecte.

Le lendemain 10 juin, le Père disait adieu aux siens et s'envolait en réacté, en compagnie de son frère, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et son épouse, et le 14 juin il quittait Montréal à destination de la Rhodésie du Nord. Et maintenant il a repris son apostolat en pleine brousse, à 60 milles du premier bureau de poste qui ne reçoit le courrier que deux fois la semaine, à 500 milles d'un centre dans les dimensions de la métropole manitobaine; mission isolée où il se dépensera par pure charité sans aucune rémunération. Mais, justement, voilà le secret . . . Si un jeune et frêle missionnaire peut accepter avec tant de générosité une vie aussi ingrate c'est assurément parce qu'il est soutenu par une force surnaturelle. La formuule, nous la tenons de ses lèvres: "Combattre par amour! L'Eglise est forte en autant que chaque individu vit sa vie profondément chrétienne. Dans tous les états de vie, le bonheur réside dans le don total de soi."

Remerciements

Le Père Vielfaure désire exprimer par la voie du journal ses regrets de n'avoir pu visiter tous ses amis et bienfaiteurs à cause du manque de temps, son départ ayant été avancé de quelques semaines. Il offre également ses remerciements à tous ceux qu'il eut tant aimé saluer une dernière fois.

Çà et là

Le lundi 24 juin, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et son épouse étaient de retour d'un beau voyage dans l'Est. Parti en réacté en compagnie du R. P. Vielfaure, P.B., après une envolée heureuse bien que un peu cahoteuse, les voyageurs ont visité bon nombre de parents, amis et anciens du Manitoba, dont la Rév. Sr Marie-du-St-Esprit, religieuse adoratrice du Précieux-Sang, tante de Mme Vielfaure, de même qu'un de ses frères, M. Gérard Desrosiers, à Chateauguay.

En compagnie du Père Vielfaure, ils se sont également rendus au Noviciat des Pères Jésuites, à St-Jérôme, où se trouve le Frère Etienne Tétrault, fils de M. et Mme Joseph Tétrault, de La Broquerie. Le jeune novice fut des plus heureux de cette visite et parla avec enthousiasme de ses expériences jésuitiques.

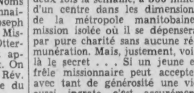
Entre autres endroits, ils ont visité l'Oratoire St-Joseph et, au Cap de la Madeleine, ils eurent l'occasion d'assister à la cérémonie du départ des missionnaires.

De plus, M. Vielfaure eut la bonne fortune d'assister à la session à Ottawa et, fait digne de mention, à la session à Québec, en français.

Le dimanche 16 juin, M. l'abbé U. Lafond, curé, souhaitait la plus cordiale bienvenue à M. l'abbé Louis Laurencelle, de retour dans le diocèse de St-Boniface après un séjour de cinq ans en Ontario. Durant les quelques dernières années il fut vicaire à Elmer alors qu'il s'occupait activement d'Action Catholique auprès des jeunes. M. l'abbé Laurencelle, qui est maintenant nommé vicaire à la Cathédrale, passe la semaine en vacances chez ses parents, M. et Mme Louis Laurencelle. Bienvenue et fructueux apostolat à ce fidèle ouvrier de la vigne du Seigneur.

Mme Albert Desmarais et son frère, M. Clément Périgny, de LaFlèche, Sask., étaient de passage récemment, chez M. et Mme Gérard Wenden, afin d'assister au mariage Champagne-Wenden. Ils se sont fait de nombreux autres amis au cours de la soirée.

Mme Louis Tétrault, accompagnée de sa belle-soeur, Mme Lucien Gosselin, de St-Malo, est partie le mardi 2 juillet en route vers l'Est, où elle visitera sa nombreuse parenté à Ste-Rosalie, Montréal et Québec.



Parents et amis fêtent à St-Pierre les noces d'argent de M. et Mme A. Rioux

ST-PIERRE — Le samedi 15 juin dernier, M. et Mme Arthur Rioux célébraient le 25e anniversaire de leur mariage. En effet ils avaient reçu la bénédiction nuptiale le 15 juin 1938 en l'église paroissiale d'Ile-de-Chênes, puis ils s'étaient aménagé une ferme à St-Pierre, où ils ont vécu depuis et élevé leur famille de sept enfants.

Pour marquer cet heureux anniversaire, les jubilaires assistèrent au cours de l'après-midi à une messe d'Action de grâces célébrée par M. l'abbé Edmond Lavoie, curé. Dans la soirée, une fête familiale leur fut offerte dans la salle paroissiale, où un grand nombre de parents et amis s'étaient rassemblés pour se réjouir avec eux.

Au milieu de la veillée, M. René Préfontaine, maître de cérémonies, présenta les jubilaires, offrit ses voeux et ceux des paroissiens et amis, et lut un message des deux filles aînées, Simone et Solange, qui n'avaient pu venir à St-Pierre pour la fête de leurs parents.

Ensuite un des fils des jubilaires, Philippe, lut une adresse au nom des enfants. M. Emmanuel Bouvier, qui agissait comme garçon d'honneur il y a 25 ans, adressa quelques bonnes paroles à M. et Mme Arthur Rioux. Puis le R. F. Gérard Rioux, O.M.I., offrit ses plus sincères félicitations à son oncle et à sa tante qui ajoutaient, à tant de marques de bonté à son égard, celle d'organiser généreusement les préparatifs de sa journée d'ordination sacerdotale le 29 juin.

M. Arthur Rioux remercia, en son nom et en celui de son épouse, tous ceux qui avaient rendu possible cette fête familiale et paroissiale, cette fête de l'amitié.

Félicitations aux jubilaires. Puissent-ils jouir un jour des joies d'un jubilé d'or et continuer jusque là à répandre le bien autour d'eux, comme ils l'on toujours fait depuis 25 ans!

L'esprit sans la bonté, c'est l'abeille sans le miel.
Jules CLARETIE.

• • •

Jésus, le seul ami certain de l'heure incertaine.
Paulo SETUBAL.

Responsable du bien-être des Esquimaux

OTTAWA — Le gouvernement fédéral est prêt à donner à la province de Québec l'assurance qu'il n'entend pas assumer l'administration du territoire physique du Nouveau-Québec, qu'il a toujours considéré comme la propriété de la province.

Selon une source d'information fiable, cette position sera exposée avec précision au cours des entretiens qui doivent avoir lieu à Ottawa.

Par contre, le gouvernement fédéral possède, dit-on, une responsabilité de garantir les intérêts et le bien-être des populations indiennes et esquimaudes. D'une part, la juridiction sur les Esquimaux a été conférée au fédéral, par l'article 91 de l'acte de l'Amérique du Nord britannique, tandis que les Esquimaux devaient être considérés juridiquement comme des Indiens à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada rendue en 1939.

Ste-Agathe

Baptême

Le 30 juin: Laurette-Yvette-Marie, fille de M. et Mme Léopold Chartier, née le 23 juin à l'hôpital général St-Boniface. Parrain et marraine, M. Yves Sorin et Mme Jules Sorin, oncle et tante de l'enfant.

Soirée sociale

M. et Mme Albert Nolette se rendaient à St-Eustache le samedi soir 29 juin, à une soirée sociale en l'honneur de leur fille, Claudette, et de son futur époux, M. Paul Baril.

Mariages

Le 29 juin fut assez mouvementé pour la majorité des paroissiens. Un certain groupe se rendait aux mariages de Mlle Thérèse Bilodeau à M. Victor Dumesnil, à St-Boniface, et de Mlle Cécile Sorin à M. Auguste Flegel, à Aubigny.

Soirée d'adieux

Un grand nombre de parents et amis de la paroisse et de l'extérieur se réunissaient à la salle paroissiale pour fêter M. et Mme Paul Joyal et leur famille avant leur départ pour la Californie. Ce fut une très agréable soirée au son d'une musique entraînante.

On offrit aux héros de la fête un ensemble de malles de voyage. M. P. Joyal exprima aux organisateurs et aux nombreux assistants sa profonde gratitude pour leur témoignage d'affection et de considération, les assurant que lui et les siens en garderaient le plus doux souvenir. Il invita tous ceux qui feraient le voyage en Californie d'aller les voir, qu'ils y seraient bienvenus.

Visiteurs de Californie

M. et Mme Raymond Lapointe étaient très heureux de recevoir M. et Mme Wilfrid Rougeau (Laurette Gobeil) et leur fils, Marc, de Los Angeles, Californie. Ils sont arrivés le 20 juin et repartiront vers le 12 juillet. Entre-temps, ils visiteront le plus grand nombre possible de leurs parents et amis du Manitoba.

M. et Mme Dubois, de Ste-Rose-du-Lac ont célébré leurs noces de diamant

STE-ROSE-DU-LAC — M. et Mme Louis Dubois célébrèrent leur 60e anniversaire de mariage le samedi 22 juin, entourés de huit de leurs dix enfants. La fête débuta par une messe à 4 h. p.m., durant laquelle les heureux époux renouvelèrent leurs promesses de mariage.

Après la messe, la famille et de nombreux amis se rendirent à la salle d'amusement, où un délicieux souper fut servi par les Dames Auxiliaires de l'hôpital. Au cours du repas, une magnifique adresse, lue par une petite-fille des jubilaires, Denise Ladéroute, fut fort appréciée. Une gerbe de fleurs leur fut présentée par leurs enfants.

M. Louis Dubois est né à Lac St-Jean en 1885. En 1903, il épousa Mlle Marie-Rosalie Privé, née à New Hampshire, E.-U., en 1884. Ils demeurèrent dans la province de Québec pendant 19 ans puis déménagèrent dans la Saskatchewan pour y demeurer 23 ans. Ils habitèrent huit ans à Laurier et depuis 10 ans ils ont élu domicile à Ste-Rose. M. et Mme Dubois ont 10 enfants, 41 petits-enfants et 34 arrière-petits-enfants.

La famille Dubois est composée de Mme Ludovic Ladéroute (Léontine), de Ste-Rose, Mme Marcel Guillemin (Joséphine), de Forget, Sask., Mme Henry Labuke (Rose), de Tenby, Mme Etienne Delaurier (Clarice), de Ste-Rose, Mme Steve Veresh (Belsima), de Regina, Sask., Mme Louis Daniel (Mary), de Laurier, Mme Paul Henri (Eva), de Port Alberni, C.-B., Mme Charles Dubois, de Grand Rapids, Xavier et Francis, de Laurier.

Meilleurs voeux et longue vie à M. et Mme Louis Dubois.

Funérailles

A la consternation des paroissiens de Ste-Rose, Mme Louise Menec mourut subitement le 17 juin au Foyer Notre-Dame de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'âge de 76 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Ste-Rose par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, assisté du R. P. Albert Gervais, O.M.I., remplaçant à Ste-Rose, et de M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs furent MM. Georges Lebas, Auguste Brunel, Auguste LeGal, Jean Callarec, Emile Duhard et Joseph Ingelbeen.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Jean, Auguste et Roger, tous de Ste-Rose. Son époux la précéda dans la tombe en 1953.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Initiation de Chevaliers de Colomb

Le 24 juin eut lieu l'initiation de 14 nouveaux membres au premier degré. Ce fut un réel succès en attendant le couronnement de leur voyage le printemps prochain. La nouvelle équipe locale s'est bien acquittée de ses diverses fonctions. Le R. P. Emilien Dorge, O.M.I., et M. l'abbé André Gervais ont grandement fait honneur à l'Ordre en entreprenant avec courage le début d'un long voyage . . . Leur aide sera beaucoup appréciée par le Conseil.

Bienvenue

On souhaite la plus cordiale bienvenue au Père Albert Gervais, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, qui remplace pour deux mois le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., comme vicaire et aumônier à l'hôpital. Le Père Isabelle est à se perfectionner dans l'orientation à l'Université d'Ottawa. Il mettra à profit ses talents et ses cours pour encourager et orienter la jeunesse étudiante et non étudiante.



Le sergent Bill Makarchuk, de Port Arthur, Ont., et St-Boniface, Man., vient d'être promu à un nouveau poste dans la ville de New York où il sera employé comme aide du Conseiller militaire canadien auprès des Nations unies. Le sergent Makarchuk a passé les trois dernières années aux quartiers généraux de l'Armée, aux casernes Fort Osborne à Winnipeg.
(Photo Défense Nationale)



UN NOUVEL HELICOPTERE — Le premier des huit hélicoptères anti-sous-marins Sikorsky CHSS-2 fut livré à la Marine royale du Canada, le 15 mai, à l'usine de Bridgeport (Connecticut). Le CHSS-2 est l'un des premiers hélicoptères capables d'effectuer des opérations aussi bien diurnes que nocturnes. Il peut recevoir un sonar à suspension permettant la détection des sous-marins et des torpilles autoguidées. Ces nouveaux appareils seront utilisés à bord du porte-avions "Bonaventure" et des escorteurs d'escadre équipés de plate-forme d'envol. (Photo Défense Nationale)

Grande fête sacerdotale à St-Jean-Baptiste dimanche

ST-JEAN-BAPTISTE — C'était fête à St-Jean-Baptiste le 30 juin dernier: la paroisse accueillait le R. P. Louis Plamondon, S.J., arrivé de Montréal quelques jours auparavant pour y célébrer sa première messe solennelle.

Le jeune prêtre était assisté à l'autel par le R. P. Lucien Hardy, S.J., et M. l'abbé Charles Halpin, son confrère de collège. Avec son à-propos habituel et sa verve coutumière, le R. P. Martial Caron, S.J., lui aussi ancien professeur du P. Plamondon, prononça le sermon de circonstance sur le sacerdoce. Le service de l'autel était assuré par quatre hommes, dont trois sont les frères du jeune prêtre. On remarquait dans le choeur Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., M. l'abbé Sylvio Caron et le R. P. André Surprenant, S.J., du collège de St-Boniface. Aux paroissiens de St-Jean-Baptiste s'étaient joints pour la fête des gens venus de Californie, de Vancouver, de Le Pas, de Balmertown, Ont., de Ste-Rose-du-Lac, de Pine Falls, d'Elie, de St-Boniface, d'Otterburne et d'ailleurs. L'église était particulièrement comble pour la circonstance.

Après la messe, un banquet familial préparé par un groupe de dames de la paroisse, réunissait frères, soeurs, oncles, tantes ainsi que plusieurs amis du P. Plamondon. A la fin du repas, Mgr Lapointe souhaita la bienvenue au nouveau prêtre et lui offrit les souhaits de la paroisse. Puis ce fut le tour du jeune Père. D'une voix un peu émue, il remercia Mgr H. Lapointe de son accueil et les invités de leur bienveillance à son endroit.

Durant l'après-midi avait lieu également à la salle paroissiale, une réception. Plus de 400 personnes profitèrent de l'occasion pour venir présenter leurs souhaits au Père Plamondon et recevoir de lui une bénédiction personnelle.

Après un court séjour au Manitoba, le Père Plamondon retournera à Montréal pour y compléter ses deux dernières années dans la longue formation d'un Jésuite.

Dunrea

Salle paroissiale

Les travaux d'améliorations à la salle paroissiale sont commencés. Sous l'habile direction de M. Thomas Boulet, qui s'y connaît bien, les paroissiens sont assurés que le travail sera accompli à la satisfaction de tous.

Anniversaire

Pour fêter l'anniversaire de naissance de M. Arthur Boulet, une fête-surprise avait été préparée par son épouse et ils recevaient à cette occasion la visite de M. Albert Vachon et ses enfants, M. et Mme Jean Vachon, d'Oak Lake, M. et Mme Côme Filion, de Virden, M. et Mme Raymond Boulet, ainsi que Mme Anna Boulet et son fils, Gilbert, tous de St-Boniface.

Visiteurs

Le jeudi 27 juin, M. l'abbé C. Vachon, curé, recevait la visite de M. l'abbé D.-J. Desjardins, accompagné de M. et Mme Philippe Bouchard et de Mlle G. Boulet, de McCreary et Laurier.

Pour le congé de la longue fin de semaine, plusieurs visiteurs venaient dans cette localité, entre autres, Mme Antoinette Brière et sa fille, Claire, Mlle Thérèse Maurice ainsi que M. Lionel Aquin et ses fils, Marcel, Jean, Henri et Pierre, tous de St-Charles, M. et Mme Théobald Martin, Mlle Antoinette Boulet, M. et Mme Frank Tervoort et leur bébé, de St-Boniface.

Mme Gérard Carney et ses enfants, de St-Vital, sont actuellement en promenade dans cette localité.

Tous les collégiens et étudiantes sont de retour dans leur famille respective; les autres écoliers sont aussi en vacances, bien décidés à en profiter pleinement.

Félicitations

A l'issue de la messe du dimanche 30 juin, un prix spécial offert généreusement par les Chevaliers de Colomb pour la meilleure composition sur la vocation, fut présenté au jeune William Boulet. Félicitations sincères à ce jeune méritants ainsi qu'aux jeunes qui ont réussi leur examen de français. Tous les exhortent à continuer l'étude de notre belle langue française qui doit toujours tenir la place d'honneur.

Cours de catéchisme

Pendant les quelques semaines qui vont suivre, M. le curé et deux religieuses du couvent iront enseigner le catéchisme aux enfants de Baldur et des environs.

Divers

M. Philippe Bisson a acheté la propriété qui appartenait à Mme Clara Fifi, et fera exécuter des travaux d'améliorations dans le but de la louer.

Aubigny

Décès

Le 23 juin est décédée à l'hôpital de Morris, Mme Marie Hébert, âgée de 73 ans, d'Aubigny. Elle était originaire de Ste-Agathe. Mme Hébert faisait partie des Dames de Ste-Anne de la paroisse.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mmes A. et D. Clément; un fils, Laurent; une soeur, Mlle A. Ouimet; trois frères, Alfred, Henri et Jean, et dix petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église d'Aubigny jusqu'à l'heure du service funèbre chanté le mercredi matin 26 juin. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La Salle

Baptême

Le 30 juin: Jacqueline-Marie-Eveline, fille de M. et Mme Roger Lavallée, née le 26 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Elphège Lavallée, grands-parents de l'enfant.

Tableau d'honneur

Voici les noms des élèves méritants de l'école consolidée St-Hyacinthe pour la période mai-juin:

1ère année: Anita Simard, Valérie Lagacé, Dolorès Poirier, Ronald Rochon, Ronald De Vos, Denis Vouriot, Lawrence Chinchilla.

2e année: Guy Rochon, Colette Vouriot, Julien Cormier, Joanne Lavallée, James Mosiewich, Doris Lapointe.

3e année: Camille Lagacé, Kathleen Murphy, Ronald Lavallée, Margaret Zadoroznik, Paul Lapointe, Tommy Harpley, Rachel Lagacé, Charles Ritchot.

4e année: Annette Lapointe, Cécile Simard, Roberta De Vos, Raymonde Vouriot, Yvette Bernuy, Brian Murphy, Raymond Vouriot, Denis Lagacé.

5e année: Yvonne Labelle, Réjeanne Vouriot, Diane Simard, Denis Arbez.

6e année: Joanne Lapointe, Nicole Ritchot, Eveline Lagacé, Pierre Lanoie.

7e année: Lucie Lagacé, Gérald Arbez, Paul Lapointe, Edouard Lapointe.

8e année: Yolande Comeau, Gérald Vouriot, Annette Lagacé.

Çà et là

Le dimanche 30 juin, la Rév. Sr Jeanne-d'Arc, F.d.l.C., conseillère à la maison-mère de la communauté à La Puye, France, rendit visite aux religieuses du couvent.

M. et Mme François Palud et leur famille, d'Aubigny, furent en promenade chez MM. et Mmes Roger et Elphège Lavallée, le 30 juin.

M. et Mme Alphonse Carignan, de St-Eustache, ainsi que M. et Mme Léon Beaudry et leur famille, de St-Boniface, furent de passage chez Mme Robertine Cormier, le dimanche 30 juin.

M. Edmond Cormier, P.S.S., passe quelques jours de vacances chez sa mère, Mme Sophie Cormier. Il est de retour au Manitoba après une année d'apostolat en Colombie, Amérique du Sud.

St-Célestin, Qué.



Jubilé d'Or

M. et Mme Henry Morin, de St-Célestin, comté de Nicolet, Québec, ont célébré leur jubilé d'or entourés de leurs enfants, MM. et Mmes Marcel Morin, Marcel St-Cyr (Aline), Raoul Dubuc (Blanche), Fernand Gauthier (Lucille) et Roger Couture (Juliette), le R. F. Louis-Bruno, S.C.; de leurs petits-enfants, Gilles, Claude, Michel et Lucie Morin, Lise St-Cyr, Jean-Maurice, Serge, Denis et Alain Dubuc, Louise, Jean et Yves Gauthier, Hélène et François Couture.

Etaient aussi présents à la fête, les frères de la jubilaire, MM. Donat, Ernest, Antonio, Elphège, Armand, Arthur et Louis-Philippe Béliveau, ainsi que leurs épouses; le frère du jubilaire, M. Wilfrid Morin, et son épouse; des neveux et nières, MM. et Mmes Gaston, Armand et René Béliveau, Mlle Marie-Jeanne Béliveau, M. Louis-Philippe Béliveau, Bruno, Monique, Lucille et Marcel Béliveau, M. et Mme Roland Daneau (Irène), M. et Mme Jean-P. Labarre (Claire), Mlle Lucille Béliveau, MM. et Mmes Jean et Guy Béliveau, Gérard Malouin (Bernadette), Denis Beauchesne (Madeleine), ainsi que Michel et André Béliveau, MM. et Mmes Paul Morin et Adélard Daneau (Jeannette) et de nombreux parents et amis.

La messe fut célébrée à 5 h. p.m. par M. l'abbé Gilles Daneau et fut suivie d'un magnifique banquet.

M. Marcel Morin remercia au nom des jubilaires.

Grande Mission à Santiago du Chili

SANTIAGO DU CHILI — Le cardinal Silva Henriquez inaugurait récemment une Grande Mission dans son diocèse de Santiago du Chili. Le thème de la Mission est "Homme, sais-tu que Dieu t'aime?". Environ 700 "missionnaires" (prêtres, religieuses et laïcs) s'étaient réunis à la cathédrale pour entendre le sermon d'inauguration de Son Eminence.

Dans une première étape de la Mission, les 150 premiers apôtres auront pour tâche d'atteindre les populations rurales du diocèse. Autour du thème général, les prédicateurs grefferont des sujets tels que les fiançailles, la préparation au mariage, le travail, le système coopératif.

Ste-Amélie

Çà et là

Voeux de prompt rétablissement au jeune Donald Verhaeghe qui a subi une opération durant la semaine du 17 juin; il fut patient à l'hôpital de Ste-Rose.

Félicitations à M. et Mme Joseph Labelle, née Denise Laferrière, à la naissance d'une fille, le jeudi 27 juin à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Mme Paul Rivard, de St-Boniface, a visité ses soeur et frères durant la semaine du 12 juin.

M. et Mme Pierre Dumas, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme Eugène Neault, le 24 juin.

MM. et Mmes Gérard et Gustave Debeucklaere ont passé la fin de semaine du 22 juin à Winnipeg, et sont aussi allés visiter de la parenté à Atikokan, Ont.

M. Louis Verhaeghe, qui travaillait à William's Lake, C.-B., est de retour chez lui pour quelque temps.

M. E. Denis et ses fils, Robert et Adélard, sont venus passer la fin de semaine du 22 juin chez eux.

M. et Mme Jos. Corbel ont passé quelques jours chez M. et Mme Albert Delaurier et autres parents, de Winnipeg.

Mme Rodolphe Pinette, de William's Lake, C.-B., doit rendre visite à M. et Mme Albert Ferec et autres parents, ainsi qu'à M. et Mme Noël Ramsay, à Langruth, Man.

Mlle Louise Desjardins, d'Elie, a passé la semaine du 24 juin chez ses parents, M. et Mme A. Desjardins.

M. et Mme Marcel Langendock, de Toronto, et Mme Irma Petillion, de Langton, Ont., visitaient M. et Mme L. Finney durant la semaine du 26 juin.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Le Pas, sont en vacances et visiteront des parents à Ste-Rose, Shergrove, St-Boniface et Ste-Amélie.

Mlle Judy Finney, de Winnipeg, a passé la longue fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Gilbert Pinette, de Dryden, Ont., sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme André Pinette, et visiteront aussi leurs frères et soeurs.

M. et Mme Maurice Delaurier, de St-Vital, ont passé la fin de semaine du 29 juin avec leurs parents à Ste-Amélie et Laurier.

M. et Mme Jos. Leperre et leur fille, de St-Boniface, ont visité M. et Mme Jules Leperre, le dimanche 30 juin.

M. et Mme Ted Lusher et leur fille, Nadine, ainsi que M. et Mme Albert Delaurier, de Winnipeg, sont venus en fin de semaine chez M. et Mme Jos. Corbel. Les premiers sont restés en visite quelque temps.

Mlle Gisèle Pinette est allée passer une semaine avec ses petites amies, Denise et Marie Vandevelde, à Eddystone.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, ont passé la longue fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy, et M. Gilbert Vandenbosch.

Mme Armand Rivard et ses enfants, Elaine, David et Doreen, de Sherbrooke, Qué., séjourneront avec leurs parents et grands-parents, M. et Mme E. Soucy, durant les vacances d'été.

M. et Mme Denis Laferrière et leurs enfants, Pauline et Cyril, de St-Lazare, ont rendu visite à leur fille et soeur, Mme Jos. Labelle, à l'hôpital, le dimanche 30 juin. Mlle Pauline Laferrière restera pour aider sa soeur, et le petit Cyril passera une semane de vacances chez M. et Mme Jos. Labelle.

M. et Mme Laurent Therrien et leurs enfants, de Grand Rapids, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme G. Casavant.

M. Harry Graham, de Le Pas, M. et Mme Roméo Montsion et leur famille, d'Ochre River, M. et Mme Lauzier et leur fils, Denis, de Kapuskasing, Ont., Mme Marie Chaput, de Laurier, ainsi que M. et Mme Jean-Marie Corbel et leur fils, René, de Laurier, rendaient visite à M. et Mme Jos. Corbel, le dimanche 30 juin.

Une initiation des Chevaliers de Colomb eut lieu à Ste-Rose le lundi 24 juin dont quatre nouveaux membres de cette paroisse: M. l'abbé A. Gervais, curé, MM. Jos. Grandbois, André Labelle et Benoit Pinette.

Dimanche dernier, M. le curé était heureux d'annoncer les résultats du pique-nique paroissial. Un grand merci à tous et chacun pour le magnifique succès obtenu. Merci à tous ceux qui y ont contribué soit par leur aide ou leur présence. Les profits nets furent de $775.

Mlles Lorraine et Edith Pinette partirent pour Winnipeg le lundi 1er juillet.

M. le curé et les religieuses institutrices ont enseigné le catéchisme à Eddystone durant toute la semaine.

Baptême

Le 30 juin: Joseph-Antoine-Ronald, fils de M. et Mme Albert Delaurier. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Corbel, grands-parents de l'enfant.

Grand thé en l'honneur du R. P. A. Desautels, C.Ss.R.

STE-ANNE — Le dimanche 30 juin, un thé, sous les auspices des Dames de Ste-Anne, fut servi à la salle de l'école élémentaire en l'honneur du R. P. A. Desautels, C.Ss.R., néo-prêtre.

Plus de 200 personnes sont venues présenter leurs hommages au nouvel ordonné et lui demander sa bénédiction.

Merci à toutes les dames qui ont contribué au succès de ce thé.

Soirée

Une grande soirée eut lieu en l'honneur de M. et Mme Roland Freynet qui quittent Ste-Anne après 13 ans parmi les paroissiens, pour aller s'établir à Radville, Sask.

Meilleurs voeux de succès dans leur nouvelle entreprise.

Pèlerinage missionnaire

à la grotte des Oblats à St-Norbert
le dimanche 14 juillet
Chacun apporte son lunch

PROGRAMME

11 h. 00 Messe chantée
1 h. 30 Chapelet illustré
2 h. 00 Revue et exposé du programme spirituel de l'AMMI (20 minutes)
2 h. 45 Missionnaire invité: le R. P. A. Carrière, O.M.I., missionnaire auprès des Indiens à Lebret, Sask.
3 h. 30 Clôture

Association missionnaire de Marie Immaculée







Willow-Bunch regrette le départ des Frères des Ecoles Chrétiennes

WILLOW-BUNCH — Le mardi 18 juin avait lieu à la salle Fontaine une soirée d'adieux à l'occasion du départ des Frères des Ecoles Chrétiennes qui, après 12 ans de dévouement à Willow-Bunch, ont quitté définitivement à la fin de juin.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse avait bien voulu venir se joindre aux paroissiens pour dire aux Frères ses remerciements pour leur séjour dans son diocèse et ses regrets de les voir partir.

M. le Dr André Lizaire agissait comme maître de cérémonies. Il présenta d'abord, avec son savoir faire habituel, M. Emile Campagne qui, dans un discours plein de coeur et d'à propos, rappela tout ce que les Frères avaient fait pour l'éducation des garçons.

A son tour, M. Gérard Verhelst, principal de l'école depuis six ans, dit quelques mots d'appréciation et remercia les Frères de leur généreuse collaboration.

M. Léonard Bourdages, au nom de la commission scolaire et témoin, depuis l'arrivée des Frères, de tous les événements scolaires, sut rendre hommage à ces éducateurs dévoués, et en les remerciant il exprima le désir bien sincère, si les circonstances devenaient plus favorables, de les voir revenir dans la paroisse.

M. l'abbé Adrien Chabot prit la parole et fit le rapprochement qu'il y a un an, partait M. l'abbé Latendresse qui avait tant travaillé pour doter sa paroisse d'une communauté de Frères, et que lui, son remplaçant, avait la douleur d'assister à leur départ.

Son Excellence, prenant la parole, entretint les présents surtout des causes incontrôlables de ce départ. La première cause est la loi de la province qui, avec le temps, peut nous devenir favorable. La deuxième cause c'est le manque de recrutement; cela dépend de nous qui ne savons pas éduquer une jeunesse qui puisse être assez généreuse pour envisager courageusement la vocation religieuse et sacerdotale.

Le Frère Philip John, directeur depuis six ans, se fit l'interprète de ses supérieurs et de ses confrères qui s'étaient succédés à Willow-Bunch depuis 1951, pour dire son regret de quitter la paroisse, et ses remerciements à toute la population, en particulier à M. le curé, à la commission scolaire, aux religieuses; et son grand désir de voir un jour les Frères revenir travailler au bien de leurs compatriotes du sud de la Saskatchewan.

La soirée se termina par un succulent goûter préparé et servi par les dames de la paroisse.

Va-et-vient

MM. et Mmes S. Sylvestre et Léo Fitzpatrick allèrent à Swift Current, dernièrement.

Mme A. Chabot est allée passer trois semaines, dernièrement, chez ses fille et gendre, M. et Mme Gauvin, de Regina.

M. l'abbé A. Chabot est allé à Gravelbourg, la semaine dernière, pour la retraite des prêtres du diocèse.

Mme F. Desjardins, de Gravenkurst, Ont., accompagnée de sa soeur, Mme Gaudet, est venue passer quelques jours à Willow-Bunch, y visiter ses enfants et amis.

M. et Mme L. Sylvestre ont passé une fin de semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Hornung, et leur famille, à Medecine Hat, Alta, récemment.

M. R. Vézina eut la visite de sa soeur, Simone (Mme Finnigan), qui vint à Willow-Bunch avec ses fille et gendre, M. et Mme Howard Evans, et leurs deux enfants, de Merritt, C.-B.

Mme A. Provost est allée à Moose Jaw pour affaires, dernièrement.

Funérailles au Monastère du Précieux-Sang de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le 22 juin, dans la chapelle du Précieux-Sang de Gravelbourg, eurent lieu les obsèques de la Rév. Mère Aurélie-de-Jésus, supérieure et co-fondatrice du Monastère. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque du diocèse, a daigné assister à la messe des funérailles et présider à l'Absoute.

Le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur du collège Mathieu, fit la levée du corps et célébra la messe de Requiem, assisté des RR. PP. P.-E. Tétrault et B. Paris, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

M. le Dr R. Morin conduisait le deuil, tandis que MM. A. Sirois, A. Lamarre, R. Forest, J.-B. Nogue, H. Hébert et Rivard étaient porteurs.

Des représentants des diverses communautés de la ville, ainsi que de Willow-Bunch et Ponteix, ont rendu hommage par leur présence à la regrettée défunte et à sa communauté. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont bienveillamment prêté leur concours aux religieuses de la maison pour toucher l'orgue et faire les frais du chant.

De nombreux amis de Gravelbourg et des environs étaient également venus prier auprès de la dépouille mortelle durant les deux jours où elle fut exposée à à la grille du parloir.

La communauté désire remercier chaleureusement toutes ces personnes, de même que celles qui ont versé des honoraires de messes et lui ont adressé leurs délicats témoignages de sympathie. Que le Seigneur les en récompense.

La vénérée défunte comptait 66 ans et 48 de vie religieuse. Née à Ste-Gertrude, Comté de Nicolet, Qué., elle entra au Monastère de Sherbrooke, et y fit sa profession religieuse le 27 novembre 1917. Lors de la fondation du Monastère de Gravelbourg, en 1926, elle fut désignée comme l'une des fondatrices. Elle remplit les fonctions de maîtresse des novices, assistante, puis supérieure à deux reprises, et conseillère générale lors de l'union des monastères.

Cette digne moniale laisse le souvenir d'une religieuse fervente et dévouée à toutes les grandes causes, fidèle à sa sublime mission d'adoratrice, de réparatrice et de grande priante pour le bien de l'Eglise et de l'humanité entière.

Delmas

"Fête au village"

Invité par Radio-Canada pour l'émission "Fête au village", Félix Leclerc, célèbre chanteur et poète canadien, passa la soirée du mardi 25 juin chez M. Jos. Breton, à North Battleford.

Quelques jeunes de Delmas furent invités pour aller chanter et accompagner M. Leclerc pendant l'émission: Jean, André, Céline et Estelle Roy, Léonore, Evelyne, Madeleine et Jocelyne Blais. M. Leclerc, assisté de M. Roland Lelièvre, directeur de Radio-Canada, réalisa des interviews avec plusieurs invités. Cajôlé par ses jeunes admirateurs, il exécuta de ses plus belles chansons et donna son autographe à plusieurs.

La soirée canadienne fut terminée par un succulent goûter servi par quelques dames. Soyez à l'écoute pour l'émission "Fête au village" qui sera radiodiffusée sur les ondes de CFNS de Saskatoon, le samedi 17 août.

Çà et là

Mlles Claire, Annette et Rita Schiller étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Schiller.

M. Robert Roy et son fils, André, ont passé quelques jours à Winnipeg, Man.

M. et Mme René Blais et leur famille se sont rendus à Alveena pour assister au mariage de leur fils et frère, Gilles, à Mlle Rose-Marie Kalapaca.

Plusieurs gens assistèrent aux funérailles de Mme Lorette Dupuis, à Cutknife. Mme Dupuis était la fille de M. et Mme Wilrod Lessard, de Delmas.

Saint-Front

Çà et là

Le samedi 8 juin, 49 élèves des grades 3 à 10 inclusivement de l'école St-Front se réunissaient pour écrire leurs examens de français, sous la surveillance de Mme D. Charlebois et de MM. L. LeStrat et A.-J. Picton. Les 12 élèves de l'école St-Raymond écrivaient leurs examens sous la surveillance de Mme Armand Moyen.

Sont de retour au foyer familial pour deux mois de vacances bien méritées, Normand Thévenot, Luc Montes et Etienne Dufault, du collège de Gravelbourg, André Quessy, de l'école normale de Brandon, Man., et Robert Welte, du collège St. Thomas More de Saskatoon.

M. François Prévost, qui travaillait dans l'Alberta depuis l'été dernier, est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme J.-Alex. Prévost.

M. et Mme Amédée Plamondon, de Bellsite, Man., ont passé une semaine chez leurs fils, Laurent et Lucien, et leurs familles, ainsi que chez leurs nombreux amis.

Le dimanche 16 juin, M. et Mme André Le Strat, leurs fils, Julien et Alain, ainsi que leurs parents, M. et Mme Louis Le Strat, sont allés à Lebret visiter leur fils, petit-fils et frère, Gérard, qui termine ses études au scolasticat, avant son ordination.

Baptême

Le 23 juin: Kevin-Joseph, fils d'Albert Nivon et de Francis McKinnon, né le 2 juin à l'hôpital Université de Saskatoon. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Nivon, grands-parents de l'enfant.

Mariage Bussière-Thorpe

Le samedi 22 juin, le R. P. G. Massé, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Lorraine Thorpe, de Spalding, à M. Lucien Bussière, fils de M. et Mme Maurice Bussière.

Un nombre considérable de parents venus de Vonda, Prud'homme, Zenon Park, Spalding, Naicam, etc., assistaient au mariage. Le dîner fut servi dans le soubassement de l'église et la soirée dansante eut lieu dans la salle de Spalding. Mlle L. Thorpe avait reçu le saint baptême le samedi 15 juin, et fit sa première communion le lendemain 16 juin.

Prix de français

Prix de français gagnés par les élèves de l'école St-Front en juin 1962:

Grade X: Franceline Montes, 84 pour cent, Normand Thévenot 79, Lorraine Plamondon 73, Yvette Plamondon 72;

Grade VIII: Louise Bertoncini, prix provincial, grammaire, 94, prix provincial, orthographe, 93, prix provincial de classe, 92; Irène Bouchard, prix provincial, composition, 95, prix provincial de classe, 90; Clément Bertoncini, 3e prix de classe, 84;

Grade VII: Roger Prévost 74, Raymond Plamondon 72, Louise Montes 63;

Grade VI: Françoise Bertoncini, prix provincial en matières diverses, 89, 1er prix de classe, 78, Judy Plamondon 76, Céline Plamondon 73;

Grade V: Anita Bertoncini, prix provincial, composition, 86, 1er prix de classe, 76, Gilbert Plamondon 71, Jeanne Moisan 69;

Grade IV: Lorraine Syrenne 66, Gisèle Nivon 62;

Grade III: Bernadette Prévost 92, Monique Beaudry 91, Marie Bertoncini 84.

Les élèves suivants reçurent des prix de lecture offerts par M. l'abbé Dugas, de Gravelbourg: Franceline Montes, Irène Bouchard, Lucie Montes, Carmen et Gilles Plamondon.

Tous les élèves nommés ci-dessus remercient bien cordialement les généreux bienfaiteurs qui ont donné ces magnifiques prix.

St-Hubert

Réunion de famille

Le dimanche 23 juin réunissait les familles Brûlé et Istace chez M. et Mme Georges Brûlé pour un souper champêtre à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de leur mère et grand-mère, Mme H. Brûlé.

Sept des enfants de l'héroïne de la fête étaient présents. Les Rév. Srs Marie-Emma, Marie-Emilie et Marie-Gabrielle, des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, MM. et Mmes R. Istace, Georges et Urbain Brûlé, de St-Hubert, Gérard, de Lebret, M. et Mme W. Nent, d'Edmonton, et M. et Mme O. Brûlé, de Regina, ne purent assister à la fête. Etaient aussi présents, 37 petits-enfants, 16 arrière-petits-enfants et des amis de la famille.

La petite Dorothée Brûlé offrit à sa grand-mère un joli bouquet de fleurs; une autre petite-fille, Germaine Brûlé, de Lebret, offrit un bouquet spirituel de la part de toute la famille. Mme Brûlé avait reçu, quelque temps auparavant, un joli fauteuil de ses enfants.

La jubilaire remercia ses enfants et petits-enfants avec émotion.

Félicitations et voeux de bonne santé à Mme Brûlé.

Va-et-vient

M. et Mme Jean Decelle, de Shoal Lake, Man., étaient en visite dans la paroisse, dimanche dernier.

Mlle Marguerite Istace est revenue chez ses parents pour les vacances.

M. et Mme Laurent Jeannot sont partis pour deux semaines de vacances à Vancouver et autres villes de l'Ouest.

Lisieux

Va-et-vient

Mme Paul Paradis et ses enfants ont passé deux semaines de congé chez M. et Mme Emery Bélisle.

Les Rév. Srs Rose-Aimé et Philibert, religieuses de la Charité du Sacré-Coeur de Newport, E.-U., et de Sherbrooke, Qué., respectivement, ont passé quelques jours de vacances chez leur frère, M. Paul Lamontagne, et sa famille. Pendant ce temps, Mme Arthur Sabourin les a conduites à Gravelbourg pour visiter la famille Claude Lizée. M. et Mme Lionel Lamontagne les conduisirent à Regina, où ils ont rencontré les familles François Juneau et Jerry McCann.

M. et Mme Emery Bélisle se sont rendus à Saskatoon, dernièrement, pour chercher leur fille, Lucille, étudiante.

Le 29 juin, les Soeurs Grises retournaient à St-Boniface, Man., pour leur congé. Les Rév. Srs Vachon et Parent seront aux études pendant les deux mois de vacances, mais reviendront à l'automne reprendre leurs classes.

MM. Jean-Louis LeMoal, Ronald Poulin et Raymond Préfontaine sont partis pour Ottawa, le 28 juin. MM. Le Moal et Préfontaine suivront des cours à l'Université de cet endroit.

Pendant l'absence de M. le curé, le R. P. Jean-Baptiste Pouliot, de Prince-Albert, le remplace. Mlle Rita Pouliot l'assiste comme ménagère.

Baptême

Le 23 juin: Denise-Marie, fille de M. et Mme Georges Faucher, née le 13 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Scheltgen.

Lac Marguerite

Nouvelle institutrice

M. et Mme Jean Français et leurs parents, M. et Mme M. Français, de Sintaluta, se sont rendus, le 14 juin, à la salle d'Armes de Regina pour assister aux cérémonies de la collation des diplômes des élèves de l'école normale de Regina. Leur fille et petit-fille, Claire Français, était au nombre des finissants, elle enseignera dans une école séparée de Regina.

M. Maurice Forêt, de Moose Jaw, est venu passer ses vacances chez des amis, M. et Mme Peter Barrett.

Les familles Douan, Dewotch et Gendron se sont rendues à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina au chevet de leur fils et frère, M. Louis Douan, de Montmartre, gravement malade.

M. O. Meldenca, de Calgary, Alta, de retour après avoir rencontré ses parents à Montréal, M. et Mme Meldenca, venus de Hollande, s'est arrêté à Lac Marguerite pour visiter M. et Mme Jean Français.

Debden

Va-et-vient

Mme Albert Charpentier est de retour d'un voyage en Colombie-Britannique et à Spokane, Washington, où elle visita une de ses soeurs, la Rév. Sr Ann-Maureen. Elle est revenue avec sa fille, Anne-Louise, qui avait terminé un cours d'institutrice à Victoria.

M. Charles Bujold et sa famille sont de passage chez M. Pamphile Bujold, en route vers la Colombie-Britannique. M. C. Bujold, membre de l'Aviation canadienne, était stationné en France depuis quatre ans.

M. et Mme Alfred Paquette, de Yakima, Washington, visitent leur nombreuse parenté de la paroisse.

M. et Mme Raoul Beaulac ont la visite de M. et Mme Arthur Francoeur, de la Colombie-Britannique.

MM. et Mmes Emile Houde et Daniel Paquette, ainsi que Mlle Madeleine Houde et son frère, André, sont allés à Cardston, Alta, afin d'assister au mariage de M. Edgar Houde.

Mlles Bernice Couture et Mariette Cyr passent les vacances dans leur famille après avoir suivi un cours à l'école normale de Saskatoon.

Mlles Ghislaine et Lisette Couture, institutrices à Vawn, et Mlle Pauline Demers, à Marcelin, ont passé quelques jours chez elles avant d'aller suivre des cours d'été à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Léon Parent, de Carot River, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Parent.

Mlle Claudette Bilodeau, du pensionnat de Spiritwood, est aussi en vacances chez ses parents, M. et Mme Henri Bilodeau.

Mme Hector Brunet eut la visite de sa mère, Mme Adélard Houle, et de sa soeur, Antoinette, de Prince-Albert.

St-Laurent de Grandin

Voyageurs

Mlle Rachelle Courchène, de cette paroisse, accompagne ses oncle et tante, M. et Mme Onil Loiselle (Angélina Courchène), de Saskatoon, pour un voyage prolongé outre-mer.

Partis le 25 juin, ils ont voyagé par train jusqu'à Montréal, où ils ont pris l'avion à l'aéroport de Dorval pour Paris, France, où ils visiteront M. et Mme J.-W. Courchène et leur famille, M. Courchène est consul-attaché à l'embassade canadienne à Paris. Les voyageurs se rendront aussi en Bretagne (au bord de la mer). Tous leur souhaitent un bon voyage.

Décès

M. et Mme Ernest St-Germain et leur fille, Noëlla, ont assisté aux funérailles de Mme Joseph St-Germain, de Prince-Albert, mère de M. St-Germain.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé H. Vallée, en l'église St-Michel.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le lot de famille au cimetière paroissial. M. l'abbé J. Pouliot, de Duck Lake, officiait au cimetière.

Mariage

Le 15 juin, Mlle Patricia Gervais, fille de M. et Mme Patrice Gervais, de St-Laurent, unissait sa destinée à celle de M. Tom Whiting, de Drayton Valley, Alta.

Le mariage fut célébré dans la chapelle Ste-Famille à Sutherland.

Un superbe souper à la volaille fut servi chez les parents de la mariée, à environ 90 invités.

Les nouveaux époux établiront leur résidence à Drayton Valley, Alta, ou M. Whiting est à l'emploi de la compagnie d'huile Haliburton.

Va-et-vient

La famille Arthur Dagenais, de Sutherland, passent leurs vacances chez leurs parents de cette paroisse. Ils ont aussi assisté au mariage Whiting-Gervais.

M. et Mme Omer Courchène et leur fille, Janine, de St-Laurent, accompagnés de M. et Mme Isidore Doucette, de Duck Lake, sont partis pour l'Alberta, le 2 juillet. M. et Mme Doucette visiteront leur fils, Armand, et sa famille, à Lamont, Alta, et M. et Mme Courchène visiteront des parents à Edmonton.

Sintaluta

Remplaçants

Les paroissiens de Ste-Hélène remercient bien sincèrement les Pères Oblats de Lebret qui, pendant l'absence de M. l'abbé F. Marcotte, sont venus célébrer la sainte messe, le dimanche.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de MM. et Mmes Louis Dedieu, de Haywood, et Alfred Pineau, de St-Claude, Man., qui se rendaient visiter des parents et amis à Calgary, ainsi que de M. et Mme Pierre L.B., Mme Souchotte et ses filles, Mme Howard Terry, de Pueblo, E.-U., et sa fille, Lucie.

M. et Mme Fred Dolter eurent la visite de leurs enfants, de Bothel, E.-U., M. et Mme Jack Knott et leurs trois enfants, pendant un mois, et de leurs enfants de Belle Plaine, M. et Mme Junior Seaberley et leurs deux filles et de M. et Mme Bud Wright et leur fils, de Regina.



Marquage des veaux au pâturage Laurier de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies en Saskatchewan. L'homme à gauche tient, prêt à intervenir, un pistolet vaccinateur. Tels sont, entre autres, les services prévus pour les bovins mis au pâturage de l'Administration.

Les pâturages communautaires se développent dans l'Ouest canadien

Il semble que la présente année verra les plus grandes réalisations du programme de pâturages collectifs de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. (La mise en application du programme remonte à 1937.)

Au cours de 1963, les herbages d'été recevront 150,000 têtes de bestiaux dans 74 différents pâturages de l'Administration. En outre, le programme prévoit l'aménagement de 11 nouveaux pâturages collectifs cette année, soit 350,000 acres de plus, ce qui portera la superficie totale des pâturages collectifs à près de 2½ millions d'acres.

On a en outre approuvé 14 pâturages du Programme sur l'Aménagement rural et le développement agricole (ARDA) en Saskatchewan et en Alberta, soit une superficie de 135,000 acres. Ces pâturages seront aménagés sous les auspices des provinces et le coût en sera partagé avec le gouvernement fédéral.

M. J. Fitzgerald, directeur de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, attribue cet accroissement d'activité dans le domaine des pâturages collectifs à l'importance accrue que l'on porte à la production animale dans toutes les provinces des Prairies, à l'expansion des travaux de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies dans des régions septentrionales, ainsi qu'à la mise en application de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles.

L'Administration fournit au prix coûtant un service complet sur chacun des pâturages afin de s'assurer que les bovins seront maintenus dans un état vigoureux. Ces services comprennent la vaccination, le décornage, les pulvérisations et l'accouplement.

Durant la saison des pâturages, une surveillance active permet de prévenir les épidémies ainsi que les blessures et aussi de voir à ce que les herbages soient utilisés de façon rationnelle.

En 1962, quelque 1,400 taureaux ont servi dans le programme d'élevage. Ces derniers étaient en grande partie des Herefords. On comptait en outre quelques Aberdeen-Angus, Charolais et Shorthorns. Au cours de l'année, environ 200 taureaux de plus seront nécessaires à l'insémination de quelque 45,000 vaches d'élevage.

Sur plusieurs pâturages, un programme d'insémination artificielle a été inauguré et les éleveurs ont mis sur pied des coopératives à cet effet.

Boites à beurre en carton ondulé

La Division des produits laitiers du ministère de l'Agriculture du Canada approuve l'utilisation de boites à beurre en carton ondulé. L'Office de stabilisation des prix agricoles recevra désormais le beurre emballé dans ces boites.

Les nouvelles boites doivent, toutefois, répondre aux exigences établies par la Division en ce qui regarde la solidité et l'étanchéité. Les spécifications ont été établies après des recherches poussées auxquelles ont participé la Division des produits laitiers, le Laboratoire des produits forestiers et l'industrie des boites de carton.

Tout comme son analogue en bois, qui demeure recevable, la boite de carton est d'une contenance de 56 livres.

Le nouveau contenant représente une double économie; premièrement, un coût initial moins élevé et deuxièmement, une réduction des frais de transport en raison de l'allégement du poids.

Concombres et abeilles, heureux mariage

A l'occasion d'un pique-nique, les abeilles sont exécrables, mais leur présence dans une plantation de concombres devrait réjouir le cultivateur.

Comme agents de pollination, les abeilles sont la clef d'une forte production de concombres vendables, affirme M. V. W. Nuttall, de l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Un bon moyen d'éviter une pollination médiocre, ainsi que la présence de fruits sans pépins ou déformés, consiste à placer un nombre suffisant de ruches près de la plantation poursuit M. Nuttall. Ce conseil est particulièrement important lorsqu'on emploie les nouvelles variétés uniquement pistillifères puisqu'une moins grande quantité de pollen s'y trouve, ce dernier provenant des 10 pour cent de graines de variétés ordinaires que l'on a la précaution d'y ajouter.

Le rucher doit être situé dans un rayon de moins d'un quart de mille de la plantation et il doit compter au moins une ruche par deux acres de concombres. S'il y a, dans le voisinage, des champs de trèfles ou d'autres plantes mellifères, les ruches doivent être placées parmi les concombres.

Durant une saison nuageuse, fraîche et pluvieuse, alors que l'activité des abeilles a tendance à diminuer, il faut en multiplier le nombre.

M. Nuttall souligne cependant que la déformation des fruits peut provenir d'une mauvaise nutrition ou de morsures de coléoptères sur les jeunes concombres.

Pour remédier à ces causes, on conseille aux cultivateurs l'application d'engrais et d'antiparasitaires.

Collège vétérinaire dans l'Ouest

OTTAWA — Dans le but d'aider à réduire l'insuffisance de vétérinaires au Canada, le gouvernement fédéral procurera une aide financière envers le coût capital de l'établissement d'un collège de médecine vétérinaire dans l'Ouest du pays.

Le ministre de l'Agriculture du Canada, l'hon. Harry Hays, a annoncé à la Chambre des Communes que, sous réserve de l'approbation du Parlement, Ottawa, contribuerait 25 pour cent du coût jusqu'à un maximum de $625,000.

M. Hays a ajouté que la location de l'institut sera décidé par les autorités gouvernementales et universitaires de ces provinces.

A l'heure actuelle, il n'existe que deux collèges vétérinaires au Canada: l'un à St-Hyacinthe au Québec et l'autre à Guelph en Ontario. Quelque 80 vétérinaires sont promus de ces deux institutions chaque année. Ce chiffre, de l'avis des autorités, est insuffisant. Au moins 25 autres vétérinaires sont nécessaires chaque année et ce chiffre augmentera à l'avenir.

Les deux institutions ne peuvent non seulement recevoir plus de candidats, mais l'"Ontario Veterinary College" a dû refuser quelque 100 etudiants l'année dernière.

Quoique 426 vétérinaires soient actuellement au travail dans l'Ouest, quelque 170 autres sont nécessaires pour procurer un service adéquat pour l'industrie du bétail.

La Division de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada a besoin d'au moins 50 vétérinaires pour combler ses positions vacantes.

Radville

Une exposition de bestiaux par le club 4-H de Radville eut lieu le 29 juin dans l'ancienne bâtisse du curling. Le juge fit un choix des plus belles bêtes qui furent amenées ensuite à la grande exposition à Weyburn, le 2 juillet; 14 clubs y ont participé.

Après les funérailles de Mme Léon Cares, les frères de M. Jean Maurice et leur famille visitèrent leur parenté.

M. Louis Gaudreau, aviateur à Boloxi, Mississipi, et sa famille, passent leur congé de trois semaines à visiter leurs parents et amis à Souris Valley, Gravelbourg, Courval, Armiston, Moose Jaw, Regina et Radville.

La Rév. Sr Fernande, qui fut quatre ans supérieure du couvent St-Louis, a reçu une nouvelle obédience, étant nommée supérieure du couvent de Westminster, C.-B.

Le pique-nique annuel de Ste-Colette aura lieu le 7 juillet à l'école Lacadia. Tous seront les bienvenus.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Zébière et trois de leurs enfants, Anita, Annette et Armand, de St-Boniface, Man., sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs soeur et beau-frère, chez leur mère, Mme Georgine Zébière, et chez leurs neveux et nièces.

M. et Mme Ernest Lamontagne et leur bébé, ainsi que leur frère et beau-frère, Vernon Lamontagne, sont allés à Winnipeg visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Marcel Zébière, accompagnés de leurs enfants, de leur mère et de leur soeur et belle-soeur, Mme Robert Jacques, ont rendu visite à M. et Mme Alex. Boulet et à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Maurice Zébière; ils eurent la visite de leurs neveux et nièces, M. et Mme W. Wyporowich, M. et Mme André Baudu et M. et Mme René Jacques, de Kelso. Ce fut une belle réunion de famille.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, ont passé une semaine de vacances à Winnipeg, Cardinal et Notre-Dame-de-Lourdes, Man., et visitèrent leurs nombreux amis ainsi que M. et Mme Zébière, à St-Boniface.

M. et Mme Lionel Larrivée et leurs enfants, de Regina, sont en visite chez leurs parents et chez M. et Mme David Rollin.

Mme G. Lemoine, accompagnée de ses filles, Laurence et Denise, et de sa petite-fille, Linda, est allée visiter ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Zébière.

Mme Jean Pothier est patiente à l'hôpital de Wawota.

M. et Mme Alexis Jacques et leur neveu, Ernest Jacques, sont allés visiter leur frère et oncle, M. René Jacques, à Virden, ainsi que Mme E. Marion; ils ont aussi assister à l'exposition et aux courses de chevaux.

Ponteix

Mariage Witkowski-Folk

Le samedi 22 juin, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., bénit l'union de Mlle Alice Folk, fille de M. et Mme Anton Folk, de Ponteix, à M. John Witkowski, fils de M. et Mme Stephen Witkowski, de Fosston, Sask.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche avec corsage en dentelle et jupe en taffetas avec large panneau de dentelle; son voile court était retenu par un diadème en pierres du Rhin. Son bouquet était de roses blanches. Mlle Vivian Witkowski était fille d'honneur; elle portait une robe courte bleu pâle en organza de nylon, coiffure et bouquet de fleurs blanches. M. Marcel Folk était garçon d'honneur.

Il y eut souper chez les parents de la mariée pour les parents et amis intimes. Pour le voyage de noces à Banff, la mariée portait un costume bleu avec chapeau et accessoires blancs. M. et Mme Witkowski vont demeurer à Morse.

Çà et là

M. et Mme D. St-Julien ont eu la visite des soeurs de cette dernière, les Rév. Srs C. Ménard, de Biggar, et B. Ménard, S.G.M., de St-Boniface, et celle de M. Edgar St-Julien, de Regina.

M. et Mme Lucien St-Cyr ont reçu la visite de leurs enfants, M. et Mme Arthur St-Cyr, et leurs deux enfants, de Lac Cowichan, C.-B.; et M. et Mme Edgar St-Cyr, de Vancouver, C.-B., en route pour Toronto, où ils assisteront aux premiers voeux de leur fille, Lucille, Soeur de St-Joseph.

M. et Mme Claude Couture, de St-Boniface, ont passé quelques jours avec la mère de cette dernière, Mme Annette Carignan, qui les a accompagnés au retour pour visiter ses filles et gendres, MM. et Mmes Jules Jeanson et G. Shingra, et ses fils et bru, M. et Mme Paul Carignan.

M. et Mme Raymond Benjamin ont passé une semaine chez des parents et amis à St-Pierre, Man.

Mlles Marcelle et Denise Bonneville et Hélène Carignan, qui ont suivi des cours au collège des instituteurs à Sherbrooke, Qué., durant l'année scolaire, sont revenues depuis quelques jours.

M. et Mme Arthur Carignan ont été les hôtes d'un neveu, M. Vermette, de St-Jean-Baptiste, Man., et de son fils, scolastique à Lebret.

Mme Rose Gauvin et sa fille, Mme André Dubourt, sont parties pour Ottawa, Ont., le dimanche 23 juin pour assister aux derniers voeux de leur petit-fils et fils, le R. F. Roland Dubourt, P.B., et à son élévation au sous-diaconat et diaconat. Elles visiteront leur fille et soeur, Mme McIntosh, à Toronto.

M. et Mme Omer Gauthier sont partis le 23 juin pour un séjour d'un mois à William's Lake, Dawson Creek, Vancouver et Victoria, C.-B.

Mme Yvonne Meloche et sa fille, Irène, sont allées passer une semaine à Waterton Park.

Mlle Lieno, de Kerrobert, passe quelques semaines avec M. et Mme Raymond Meloche.

MONTREAL — Que le ministre des Finances, M. Walter Gordon, annonce un déficit ou révèle des changements dans l'actuelle structure fiscale lors de son discours sur le budget cette semaine, il n'en reste pas moins, selon la Canadian Tax Foundation, que les effets à long terme de ces décisions dépendront pour une grande partie de la position qu'il prendra lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la répartition des impôts.



Comment former des chefs avec les adultes de demain

Chers lecteurs,

A cause de leur valeur pédagogique, Cousine Josette a jugé bon de faire paraitre la conférence suivante et les autres d'une série au cours des semaines à venir. Celles-ci ont été données par différentes personnes de Prud'homme, Sask., aux dernières réunions de Foyer-Ecole et sauront, sans doute, intéresser jeunes et moins jeunes.

COUSINE JOSETTE.

• • •

Dans une brochure que j'ai lue dernièrement, l'auteur se plaint de la rareté des chefs. D'après moi, ce n'est pas le nombre qui manque, mais c'est surtout les qualités qu'ils devraient posséder.

Nous savons tous, que de nos jours, nous avons des gens qui détiennent des positions de chefs et qui sont loin d'en posséder les qualités.

Ces qualités sont très nombreuses; mais elles peuvent se résumer en trois catégories. La première, la plus essentiellle, c'est la compétence. Comment voulez-vous, par exemple, que le maire d'une municipalité puisse administrer les affaires de ses contribuables, s'il ne connait, ni leurs besoins, ni le code municipal? La deuxième qualité d'un chef doit être la maitrise de soi-même. Celui qui a la direction d'une entreprise privée, ou qui est en charge de l'administration d'une organisation publique, doit être capable de donner des ordres d'une manière aimable et acceptable à celui qui doit les exécuter. Le chef doit aussi toujours être prêt à accepter avec patience, et même avec un sourire, les reproches ou les critiques de ceux qu'il dirige, car, hélas! vous savez tous, ceux parmi vous qui remplissez des fonctions de chef, combien il faut être patient parfois. La troisième qualité du chef doit être la fermeté. Il doit voir à ce que les ordres qu'il donne soient exécutés de la manière qu'il demande.

On pourrait résumer le tout en ces quelques mots: pour être bon chef, il faut être capable de donner et aussi de recevoir.

Maintenant essayons d'appliquer ceci à notre vie quotidienne et familiale, et voyons comment nous pouvons nous servir de ces grandes lignes auprès de nos enfants pour les aider à devenir des chefs.

Développement

Dans une famille où il y a plusieurs enfants, on peut voir, dès qu'ils commencent à grandir, ceux qui sont destinés à devenir des chefs. On verra, par exemple, le petit Jean de 10 ou 12 ans qui sera toujours à la tête des jeux avec ses petits frères et petites soeurs, ou bien encore il sera acharné à faire un travail que lui aura commandé son papa ou sa maman; et même on le verra insister pour que son frère, plus âgé parfois, fasse ce travail avec plus de soin et de précision afin d'en arriver presqu'à la perfection. Dès qu'on s'aperçoit qu'un enfant possède ces qualités d'initiative et de précision, c'est à nous, parents, de faire tout en notre pouvoir pour les développer. Ceci doit se faire au foyer tout d'abord. Donnons à nos enfants le sens de la responsabilité dans les travaux que nous leur donnons à faire. N'ayons pas peur de leur laisser accomplir certains travaux eux-mêmes; et ne manquons pas de les féliciter, même si le travail n'est qu'à demi parfait, tout en profitant de l'inspection pour leur indiquer les fautes qu'ils auraient pu faire et en leur désignant d'une manière aimable comment ils pourront éviter ces fautes la prochaine fois. Pour moi, cette manière est préférable à celle de certains parents qui observent leurs enfants continuellement et les ennuient avec "Ne fais pas cela . . . Fais ceci de telle manière." C'est la meilleure manière de faire perdre à l'enfant confiance en lui-même, et de courir un gros risque de vous impatienter et de gâcher toute la leçon.

Une autre bonne manière de développer le sens de la responsabilité, c'est de les faire prendre part à vos discussions importantes et même de leur demander leur avis lorsqu'il s'agit d'un programme important dans l'administration de la ferme, de l'achat d'une machine ou d'un meuble dans la maison. Lorsque les enfants ont atteint l'âge de 15, 16 ou 17 ans, permettons-leur de faire des achats eux-mêmes, laissons-les effectuer certaines ventes. Les enfants qui n'ont jamais pu rien accomplir par eux-mêmes, dans leur jeunesse, quittent le foyer, ou se marient, à l'âge de 23, 24, 25 ans, et ils sont complètement perdus, parce qu'ils sont obligés de prendre la direction de leurs affaires, et ils n'en ont aucune expérience; ou bien si vous préférez, ils deviennent chefs sans compétence.

Encouragement

Un autre bon moyen d'encourager nos enfants à devenir des chefs, c'est de leur inspirer le respect de l'autorité. Car comment voulez-vous qu'un enfant aspire à devenir un dirigeant dans la société, s'il n'entend à la maison que les plaintes du père sur certaines décisions que le Conseil municipal a pris à la dernière réunion, ou encore la maman qui déblatère sur le choix de la maitresse qui devra enseigner à sa petite Louise du grade huit. Toutes ces critiques, ces plaintes contre l'autorité, ne sont pas sans diminuer la confiance que nos enfants doivent en avoir, et risquent de diminuer notre propre autorité sur eux.

Supposons, par exemple (ceci n'est qu'une supposition, remarquez bien) que hier, à la messe de 10 h. 30, M. l'abbé était en retard de 15 minutes. Alors en retournant chez vous avec vos enfants, la conversation s'amène sur le retard du pauvre abbé. Naturellement, vous êtes impatient, vous avez faim, parce que vous êtes en retard de 15 minutes pour votre diner; j'imagine que vous ne serez pas trop indulgent pour votre pasteur; finalement vous concluez avec cette remarque: "Si M. l'abbé pense que nous allons nous hâter pour arriver à l'église à 10 h. 30 et qu'il va nous faire attendre 15 minutes pour commencer la messe, il se trompe; dimanche prochain nous n'arriverons à l'église qu'à 10 h. 45." Imaginez-vous quelle sera la réaction du petit Louis, si, soit à cause de fatigue, ou d'un peu de paresse, la maman un bon matin est en retard de 15 minutes pour son déjeuner. Presque invariablement le petit dira à sa maman: "A l'avenir, je veux dormir jusqu'à ce que le déjeuner soit prêt". Essayons donc d'excuser les fautes de nos dirigeants en autant que la chose est possible, car ils sont des hommes comme nous et peuvent se tromper.

Un autre moyen de développer l'initiative chez nos jeunes c'est de les encourager à prendre part aux jeux et aux différents clubs, comme, par exemple, les 4-H, les scouts, etc. Il n'y a rien comme la compétition pour développer l'ambition chez les jeunes.

M. Emile PREFONTAINE.

Un scout d'Angleterre raconte ses souvenirs cinquantenaires

Plus d'un vieux de la vieille a dû se sentir regaillardi en apprenant que l'île de Brownsea sera rouverte au public. Magnifiquement située dans le port de Poole, comté de Dorset, sur la côte sud de l'Angleterre, cet ilot de 500 acres a vu naitre, il y a 56 ans, le mouvement des Scouts. C'est là que le général sir Robert (plus tard, lord) Baden-Powell tenait son premier camp pour vingt garçons en 1907. De ce "jamboree" expérimental a surgi une organisation qui compte maintenant 518,000 garçons en Grande-Bretagne seulement (pour ne pas parler de 520,000 guides féminins) et un total d'environ neuf millions dans cent pays du monde.

Depuis 35 ans, l'île de Brownsea est une réserve naturelle. Mais le National Trust d'Angleterre vient de l'acquérir et y admet les visiteurs tous les jours, bien qu'une partie en demeure sanctuaire d'oiseaux.

Le temps des aéroplanes fragiles

"Brownsea" était un nom magique au temps de mon enfance écolière, alors que j'entrais dans une troupe scoute en 1908. Etre scout en ce temps-là, c'était appartenir à un cercle presque mystérieusement exclusif. Les gens se retournaient pour mieux nous voir dans la rue. Ils n'avaient jamais vu, en dehors des récits d'aventures, des gars aux genoux nus, aux larges foulards, aux chemises kaki, aux chapeaux à larges bords. Pour ajouter à notre aspect formidable, nous portions tous une perche beaucoup plus grande que nous et, à la ceinture, un couteau à cran. Nous apportions un parfum de la vaste prairie dans les rues des villes.

Quand nous ne faisions pas une marche militaire, nous allions à la file indienne en forêt ou nous nous livrions aux manoeuvres en campagne pour obtenir le droit de porter divers insignes d'efficacité. Ma propre troupe avait l'avantage de fonctionner au nord-ouest de Londres près de l'aérodrome d'Hendon, l'un des premiers d'Angleterre et rendez-vous des aviateurs pionniers. Nous passions souvent le samedi après-midi à tâcher de reconnaitre les aéronefs fragiles, pour la plupart biplans, que leurs pilotes ne se risquaient à lancer dans les airs que si la fumée s'élevait verticalement des cheminées de maisons voisines. La moindre brise aurait pu être fatale lors du décollage ou de l'atterrissage.

Combien de membres de notre troupe, je me demande, ont assez vécu pour voir les avions à réaction de nos jours? Un des premiers inventeurs d'aéronefs d'Angleterre, M. Barnes Wallis, qui vient de recevoir la Médaille des fondateurs de la Ligue de l'air, prédit que, dans dix ans, les avions voleront à 250,000 pieds d'altitude et qu'un homme travaillant en Australie pourra rentrer en Angleterre pour la fin de semaine.

Quand les autos étaient rares

La devise des scouts était alors et reste: "Sois prêt". Mais, en 1908, nous ne savions pas à quoi nous devions nous préparer. Les guerres mondiales nous attendaient, mais, dans l'intervalle, nous étions assez occupés à tâcher de deviner le temps qu'il ferait le lendemain. Il n'existait pas de mode de prévision digne de foi, de sorte que nous apportions toujours nos capes imperméables, tout en espérant le mieux. Cela ajoutait peut-être un sens de l'aventure qui manque aujourd'hui, alors que les scouts n'ont qu'à capter un bulletin météorologique sur la radio à transistor. L'Office anglais de la météologie vient de commander une calculatrice Electric-Leo de £400,000 qui, compte-t-on, enregistrera sur bande magnétique un milliard et demi de données résultant d'observations météorologiques, pour augmenter l'exactitude des prévisions à brève ou longue échéance.

Les marches des scouts, il y a un demi-siècle, n'étaient pas embarrassées par les autos qui auraient voulu nous dépasser. Nous allions quatre de front, nous sentant bien assez forts pour faire face à l'automobiliste bien rare qui aurait osé se montrer. Aujourd'hui, les routes anglaises grouillent de dix millions de véhicules à moteur, dont plus de six millions de voitures de tourisme et 1,900,000 motocyclettes ou scooters.

Et, pourtant, les autos continuent à sortir en série des chaines de montage. D'après les derniers rapports du ministère des Transports, les chiffres d'immatriculations les plus récents indiquent que l'industrie de l'automobile d'Angleterre pourrait battre tous les records cette année. Pendant le premier trimestre de 1963, le total de ces immatriculations à atteint 233,358, soit un record pour cette épisode.

Même avec notre devise scout, "Sois prêt", nous n'aurions pu prévoir de tels progrès. D'autres formes de progrès restaient même impensables. La télévision, par exemple, n'avait pas atteint l'étape du rêve; pourtant, vingt-huit ans plus tard, j'avais la bonne fortune d'entrer à la BBC assez tôt pour assister au début du premier service public de télévision au monde, à partir de Londres, en 1936. Aujourd'hui, on compte 12,400,000 appareils de télévision en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord, et la télévision a été mise à la portée de plus de 99 pour cent de la population.

"Science-fiction" devenue réalité

Quant à l'énergie atomique, une telle notion, dans mes jours de scoutisme, n'apparaissait guère dépasser le domaine de la "science-fiction" la plus échevelée. Aujourd'hui, non seulement l'Angleterre compte quatre centrales d'énergie nucléaire qui fournissent des kilowatts au réseau national d'électricité, mais elle commence à exporter de l'outillage en vue de telles centrales. Alors que je me trouvais récemment en Italie, j'ai traversé Rome le jour même où la capitale italienne commençait à recevoir de l'énergie d'une centrale de construction anglaise à Latina, au sud de la ville.

Cette centrale italienne, établie sur le modèle de la centrale anglaise de Calder-Hall, première centrale d'énergie nucléaire pratique au monde, a été construite par le groupe d'énergie nucléaire, et résulte de la première commande d'exportation reçue par l'industrie nucléaire anglaise. Le combustible d'uranium naturel destiné au réacteur a été extrait de mines du Commonwealth et transformé en Angleterre. A Rome, j'ai englouti trois assiettés de spaghetti délicieusement chaud. Je ne le saurai jamais, mais j'aime à penser que la chaleur de la cuisine italienne provient de l'uranium du Commonwealth.

Ernest Chisholm Thomson,
Services d'Information
du Royaume-Uni

Sur le pont d'Avignon

Saviez-vous qu'une partie seulement du point d'Avignon, en France, existe encore aujourd'hui: quatre arches chancelantes sur les vingt-deux construites par saint Bénézet et ses disciples au XIIe siecle? Les dernières crues n'ont pas arrangé les choses. Il faudrait de sérieux travaux pour que l'on puisse danser encore longtemps sur ce célèbre pont!

CHARADE

Quelle différence y a-t-il entre une maison, un oiseau, une omelette et un calendrier?

Réponses

La maison est à toi (toit).
L'oiseau est à elle (ailes).
L'omelette est à eux (oeufs).
Le calendrier est à moi (mois).

AMUSONS-NOUS

— Au secours! Au secours! Je me noie. Je ne sais pas nager . . .

— Ben mon vieux, c'est le moment d'apprendre!

• • •

— Docteur, il m'arrive une chose affreuse: je perds complètement la mémoire.

— Depuis quand?

— Depuis quand quoi?

• • •

Un homme peureux, c'est celui qui regarde des deux côtés avant de traverser une rue à sens unique.

• • •

Penché sur son bureau, le grand savant fait des calculs compliqués. Entre la domestique:

— Il y a un monsieur qui voudrait vous voir.

— Trop occupé. Montrez-lui ma photo!

• • •

Voix atterrée d'une dame au téléphone:

— Monsieur le commissaire, faites quelque chose, je vous en supplie. Mon chien a disparu depuis ce matin, pourtant il est tellement intelligent! On croirait qu'il va parler . . .

— Alors, Madame, je crois qu'il est plus prudent que vous raccrochiez Il est certainement en train de vous appeler!

Partageons notre trésor



"Je sentais les portes du ciel même s'ouvrir à moi . . ."

L'unité chrétienne existe dans l'Eglise catholique

Avez-vous déjà entendu dire qu'un ministre protestant, se convertissant et devenant prêtre, ait pu tout de même continuer sa vie conjugale avec son épouse, qui elle aussi s'est convertie? Rarement, car il y a très peu de ces cas de nos jours.

Le premier à obtenir cette distinction unique est le R. P. Rudolph Geothe, ancien ministre luthérien et maintenant prêtre du diocèse de Mainz en Allemagne. Ce fait est raconté dans un récit très intéressant intitulé "We are Now Catholics", Newman Press, Westminster, Maryland.

"Je naquis, raconte-t-il, à Geisenheim de parents luthériens très dévots. Je devins pasteur de la petite ville de Worstadt et me donnai de tout coeur à mon ministère jusqu'en décembre 1916 alors que la guerre me conduisit au front comme aumônier militaire, là où je vis la souffrance et la mort de tout côté.

"La lecture des vies de sainte Thérèse-de-Lisieux, de sainte Brigitte-de-Suède et de la grande sainte Thérèse-d'Avila suscita mon intérêt au catholicisme, lequel fut intensifié par le beau livre de Guardini, "The Lord", et le travail remarquable de Karl Adam, "The Spirit of Catholicism". Un long entretien avec le Comte Preysing, évêque catholique de Berlin, raviva davantage la flamme naissante.

"Durant cette période, le professeur Joseph Lortz publia son fameux livre sur la Réforme en Allemagne, travail qui avait pour but de réunir les églises chrétiennes séparées, sous un seul chef. Je commençai à comprendre l'erreur tragique commise par les Réformateurs lorsqu'ils brisèrent l'unité du Christianisme et éloignèrent tant d'âmes de l'Eglise-Mère.

"Mon épouse, la Comtesse Bulow von Dennewitz, partageait mon intérêt dans la foi catholique et tous deux avons imploré le Saint-Esprit de nous guider. Elle me précéda dans l'Eglise et fut reçue par le R. P. Schmitt dans la cathédrale de Mainz. Graduellement je portai mon attention du personnel à l'objectif et je compris beaucoup plus clairement l'objectivité de l'action sacramentelle.

"Je sentais les portes du ciel même s'ouvrir à moi quand je compris que la divine Mère de Dieu et tous les anges et les saints étaient autant de confrères combattants et alliés de l'Eglise militante ici-bas. Je perçus la merveilleuse unité de l'Eglise catholique, ce qui la distingue de toutes les églises fondées par les hommes.

"Je fus profondément impressionné par la grande piété des prêtres à l'autel, ce qui m'aida à faire le dernier pas vers la foi: la croyance du changement substantiel de la sainte Eucharistie pendant la consécration à la messe. En avril 1950, à Mainz, le Père Zu Lowenstein me reçut dans l'Eglise et l'évêque Stohr me donna la première communion.

"Je continuai mes études et fus ordonné par Son Exc. Mgr Stohr, le 22 décembre 1951. Le lendemain, jour de mon 71e anniversaire de naissance, je célébrai ma première messe. Grande fut ma joie, car j'étais retourné à la maison de mon Père.

"L'autorisation du Saint-Père permettant mon ordination prouve que les nouveaux-venus dans l'Eglise ne sont certainement pas traités en citoyens de second rang, mais qu'ils partagent les mêmes bénéfices. Que ne ferait une mère pour ramener à elle tous ses enfants!"

Le Père John A. O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, à Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Etes-vous sûr de vous?

Si oui, la plupart de ces questions vous paraitront, sans doute, bien étranges.. Sinon, vous vous sentirez deviné et compris et vous saurez enfin quel nom mettre sur ce mal démoralisant qui vous paralyse parfois totalement et n'est autre qu'un manque absolu de confiance en vous.

1. Aimez-vous en classe les interrogations orales? OUI—NON
2. Vous recoiffez-vous dix fois plutôt qu'une avant d'entrer dans un salon? OUI—NON
3. Aimez-vous raconter des histoires drôles? OUI—NON
4. Avez-vous besoin d'encouragement et de conseil pour décider un achat? OUI—NON
5. Préférez-vous rester deux heures debout plutôt que de déranger plusieurs personnes pour atteindre le fauteuil au milieu de la rangée? OUI—NON
6. Prenez-vous part volontiers aux compétitions sportives? OUI—NON
7. Eprouvez-vous toujours un certain embarras quand il faut donner un pourboire? OUI—NON
8. Avez-vous toujours l'impression que vous n'êtes pas habillé comme il le faudrait pour la circonstance dans laquelle vous vous trouvez? OUI—NON
9. Vous accuse-t-on parfois coupable d'effronteries? OUI—NON
10. Estimez-vous dans l'ensemble que les autres sont mieux partagés que vous? OUI—NON
11. Etes-vous dérouté lorsqu'il vous faut accomplir une chose pour la première fois: utiliser un téléphone public, entrer dans un restaurant, toucher un mandat . . . ? OUI—NON
12. Aimez-vous recevoir des amis? Le faites-vous sans appréhension? OUI—NON
13. Préférez-vous consulter un plan de métro plutôt que d'interroger un inconnu? OUI—NON
14. Cela vous gêne-t-il de sortir d'un magasin sans avoir rien acheté? OUI—NON
15. Soulignez-vous votre nom lorsque vous signez? OUI—NON

REPONSES

Comptez 3 points par OUI aux questions 1, 3, 6, 9, 12, 15 et 1 point par NON aux autres questions.

Si vous totalisez plus de 20 points, vous êtes sûr de vous (ce qui ne veut pas dire "content de vous"). Vous avez confiance en vos moyens et vous vous estimez capable de vous comporter honorablement en toutes circonstances. Vous avez jusqu'à présent subi peu d'échecs.

Si vous totalisez de 20 à 12 points, vous êtes particulièrement perspicace et clairvoyant à l'égard de vous-même. Vous connaissez vos limites sans pour cela méconnaitre vos possibilités. Vous restez toujours à votre place sans risquer jamais de connaitre le sort fatal de la grenouille de la fable.

Si vous totalisez moins de 12 points, vous êtes affligé d'un terrible handicap: le manque de confiance en vous. Si vous n'y prenez garde et ne le combattez vigoureusement, vous ne réussirez jamais à imposer votre personnalité, vos idées, vos goûts, votre idéal. Mais cet handicap peut être surmonté avec de la volonté.

Le pacte fédératif et les minorités françaises au Canada

par M. Séraphin Marion, membre de la Société royale du Canada

— III —

Le gouvernement du Manitoba refusa de donner suite à ce décret. En février 1896, le gouvernement d'Ottawa présenta à la Chambre des Communes un projet de loi réparatrice, un "remedial bill", afin d'obliger le gouvernement manitobain à faire droit aux exigences des catholiques de la province.

Rappelé de Londres au Canada, sir Charles Tupper devint en 1896, successeur de Bowell et chef du gouvernement conservateur d'Ottawa. Le nouveau premier ministre se fit fort d'obtenir l'adoption de la loi réparatrice. Il s'ensuivit des séances harassantes à la Chambre des Communes, d'interminables discussions, de l'obstruction tant et si bien que le Parlement arriva à l'expiration de son terme d'office. L'appel au peuple s'imposait. Les élections générales furent fixées au mois de juin de la même année.

Le gouvernement conservateur — celui de Tupper comme celui de Mackenzie Bowell — avait nettement marqué sa position par rapport à la question des écoles manitobaines: il se lançait dans la mêlée en arborant la loi réparatrice que réclamaient les catholiques de la province et, avec eux, comme on le pense bien, la quasi-unanimité de l'épiscopat canadien-français dont le porte-parole le plus autorisé et le plus dynamique, en cette conjoncture, n'était autre que l'archevêque de St-Boniface, Mgr Adélard Langevin, ultérieurement surnommé "le grand blessé de l'Ouest".

Par contre, l'aile orangiste du parti conservateur rompit en visière avec Tupper. D'Alton McCarthy et quelques-uns de ses compères devinrent d'authentiques transfuges: eux, orangistes patentés et prébendés, accordèrent leur appui, au cours de la campagne électorale, au catholique Wilfrid Laurier, alors chef de l'opposition libérale à Ottawa.

The Path of Duty

Alliance odieuse qui eut dû ouvrir les yeux des Canadiens français les moins perspicaces. Nul besoin d'être grand clerc pour savoir que les intérêts vitaux des Canadiens français étaient engagés dans la bataille et qu'il importait souverainement de ne pas les trahir par vanité ou par esprit de parti. Là-dessus des historiens anglo-protestants ont prononcé des jugements aussi explicites que significatifs.

Le professeur A. R. M. Lower ("Colony to Nation", p. 395) a signalé le courage de Bowell, de Tupper et de ses collègues qui n'hésitèrent pas à affronter la meute orangiste:

"The ex-Grand Master of the Orange Order, MacKenzie Bowell, prepared to coerce the Protestants of Manitoba, in the interests of French Catholicism (. . .) He decided to follow the arduous path of duty (. . .) The Conservative regime was ending with a display of stubborn honesty: it was a welcome if unusual sight and it cost the party office.. Bowell had offended the Orangemen. Several extremists such as, D'Alton McCarthy and Colonel O'Brien left the party at this juncture, throwing over, for the sake of curtailing Catholic privileges in Manitoba, the leadership of an old Orangeman for that of a French Catholic. Nor did the Conservatives have anyone in Quebec to them the allegiance of their French followers (. . .) The only support the old party could rely on was that of the Catholic hierarchy which saw in the Remedial Bill a measure of simple justice."

Donald Creighton ("Dominion of the North", Toronto, 1944, p. 378) a résumé la situation en une phrase:

"The Conservative government virtually at the request of the Roman Catholic hierarchy was about to coerce Manitoba."

Un autre historien (S. Hardy, "From sea unto sea", New York, 1960, p. 420) aborde le même thème:

"As a former Grand Master of the Orange Order, Bowell's strength rested on Protestant Ontario. Yet he was asked to coerce a Protestant Manitoba Government in favor of a Roman Catholic minority."

Et le même historien d'ajouter non sans à-propos:

"MacKenzie Bowell, though a Protestant, appears to have been convinced that the Roman Catholic minority in Manitoba was in the right."

Droit des provinces

Coerce Manitoba: exercer une contrainte à l'endroit des Protestants du Manitoba: telle était l'essence du programme du gouvernement conservateur d'Ottawa. Programme élaboré dans le dessein de prêter main-forte aux catholiques manitobains. Programme clair, net, courageux qui devait, semble-t-il, rallier les suffrages de tous les esprits modérés et amoureux de la justice ou de l'équité.

Or Laurier s'y opposa sous le prétexte que, avec la conciliation, il obtiendrait plus pour les Canadiens français du Manitoba que les conservateurs avec la coercition. Et, à cet effet, il enfourcha son grand cheval de bataille ou plutôt son dada: les droits, en matière scolaire, de la province du Manitoba. **Provincial rights:** ces deux mots, clamés dans tout le Canada anglais, eurent l'heur de galvaniser D'Alton McCarthy et sa clique orangiste de même que bon nombre de conservateurs transfuges.

Ls droits des provinces: mot d'ordre équivoque. Le piquant de l'affaire, c'est que, vingt-cinq ans plus tard, un historien anglo-canadien démontra l'inanité de l'argument. Quel historien? Je vous le donne en mille. Mais non: vous ne sauriez deviner. C'est nul autre que O. D. Skelton, ("Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier, II", p. 231) biographe de sir Wilfrid Laurier lui-même. C'est Skelton qui a écrit sans broncher, en 1921, c'est-à-dire deux ans après la mort de Laurier:

"It was nonsense to say that education was a matter falling wholly to the provinces; the very section which gave this power to the provinces limited its restrictions in the interest of the minority, whether Protestant or Catholic. Provincial rights must be protected, but equally so minority rights, and the rights of Catholic minorities equally with those of Protestant minorities."

Toujours est-il que, en ce printemps de 1896, la bataille électorale s'engagea au sein d'une atmosphère pleine de menaces et lourde de haines raciales. Tout semblait être sens dessus dessous: Laurier, Canadien français catholique, obtenait un puissant renfort de D'Alton McCarthy et de ses lieutenants orangistes; le protestant Tupper comptait — et avec raison — sur l'appui de l'épiscopat du Canada français; Laurier semblait devoir mordre la poussière dans le Québec où presque tous les évêques tonnaient contre lui alors que la forteresse conservatrice de l'Ontario, jusqu'ici inexpugnable, ne paraissait pas sur le point de céder aux instances d'un authentique enjôleur qui avait toutefois le double tort d'être catholique et canadien-français.

Provincial rights: mot d'ordre libéral dans l'Ontario tandis que, dans le Québec, bon nombre des partisans de Laurier pestaient contre l'influence indue — ou problamée telle — du clergé.

Educatrice de l'Occident, l'Eglise revendique ses droits à l'éducation de ses enfants. Elle le fit à l'encontre d'un Hitler et d'un Mussolini, désireux d'embrigader la jeunesse et de l'asservir à des idoles et à des tyrans. En cette conjoncture, les libéraux canadiens n'ont pas, que je sache, dénoncer l'Eglise.

Or, en 1896, l'enjeu n'était rien de moins que l'âme des jeunes Franco-Manitobains et, dans un avenir prochain, l'âme des jeunes Canadiens français de la Saskatchewan, de l'Alberta, des territoires du Nord-Ouest et même de la Colombie canadienne. L'épiscopat canadien-français eût méconnu et trahi les devoirs stricts de sa charge s'il se fût désintéressé des écoles séparées ou catholiques de l'Ouest tout entier dont le sort se jouait, en 1896 au Manitoba.

Trahison du Québec

Entre l'équipe de Tupper, qui osait braver le fanatisme des Orangistes afin de secourir effectivement les catholiques manitobains, et l'équipe de Laurier qui acceptait l'aide des Orangistes transfuges et se contentait de vagues promesses conciliatrices à l'endroit de ces mêmes catholiques, toute hésitation, toute tergiversation de l'épiscopat canadien-français eût équivalu à une honteuse capitulation.

Le vrai peut quelque fois n'être pas vraisemblable. En juin 1896, c'est l'imprévu qui arriva. Laurier triompha dans le Québec, malgré les directives — éminemment sages — des archevêques et évêques canadiens-français enjoignant à leurs ouailles de voter pour tout candidat qui favorisait l'application de la loi réparatrice du gouvernement Tupper. Grâces aux votes québécois et à l'appui des Orangistes ontariens, Laurier devint premier ministre du Canada.

Il est souverainement intéressant de lire là-dessus le jugement de nombre d'historiens anglo-protestants. Le résultat des élections de 1896 les surprend ou les étonne profondément; quelques-uns en sont même sidérés.

C'est encore A. R. M. Lower ("Colony to Nation", p. 395) qui a le mieux commenté l'événement où étaient engagés les intérêts supérieurs du Canada français:

"Wilfrid Laurier secured 118 supporters in a House of 213. Ontario, centre of belligerent Protestantism, gave the party which proposed to coerce the Protestants of Manitoba 43 seats out of 92. But it was Quebec, stronghold of the faith and of the French language that provided the sensation of the election. Of its 65 seats, 49 went Liberal. Laurier and Liberalism had been denounced from every pulpit (. . .) The faithful had been explicitely directed to vote for candidates who promised to favour a remedial bill acceptable to the bishops. The hierarchy had done its best; the Church had spoken — but the faithful had not obeyed."

Lisons maintenant un paragraphe d'un autre universitaire anglo-protestant:

"The (Tupper) government, virtually at the request of the Roman Catholic hierarchy, was about to coerce Manitoba. Naturally English Canada voted against the Roman Catholic hierarchy. And French Canada, which ought to have voted for the Roman Catholic hierarchy, voted instead for its favorite son. The two votes put Wilfrid Laurier into power. The Bishops had been defeated. It looked like a miracle." (Donald Creighton, "Dominion of the North", p. 378)

D'autres lignes manifestent la surprise d'un autre universitaire anglo-protestant:

"Protestant Ontario (. . .) took to Laurier's doctrine of provincial rights. Provincial feelings across the Dominion supported the Liberals. Yet Laurier needed seats in Quebec — which surely would reject him. But it did not (. . .) In this, French Canada undoubtedly went against the judgment of its Roman Catholic bishops." (J. S. M. Cardess, "Canada", Cambridge, 1953, p. 293)

Dans un ouvrage publié en 1955 et muni de la signatur d'un éminent écrivain anglo canadien, nous lisons ces ligne révélatrices:

"Knowing that he (Laurier could hold Quebec on an policy, he supported the pro vincial rights of Manitoba an made himself the champion (Protestant English-speakir Canada." (Bruce Hutchiso "The struggle for the border Toronto, 1955, p. 426)

Un ouvrage très récent, pui qu'il fut publié à New York 1960, rend sur l'événement même son:

"Topsy-turvy scene (. . The Conservatives, who stronghold was Protestant O tario, were upholding the coe cion of a Protestant Manito (. . .) The Roman Catho hierarchy was supporting Orangeman, Bowell and Protestant Tupper (. . .) Wo Quebec follow the hierarch That was the key questio (W. S. Hardy, "From sea u sea", New York, 1960, p. 4

Bref, tous ces historiens glo-protestants estiment que les Canadiens français de 1 avaient consulté leurs vrais térêts politiques et scolaires, auraient accordé leurs suf ges au parti conservateur. A si, ces universitaires de gra classe, ni catholiques, ni fr çais, approuvent implicitem la décision de l'épiscopat ca dien-français d'appuyer, ses exhortations et ses dire ves, le parti de Bowell et Tupper.

Il reste toutefois que l mense majorité du Ca français refusa de se co mer, en juin 1896, au dési ses archevêques et évê Comment ne pas ici ouvrir parenthèse?

Péché de vanité

Péché de vanité

En règle générale, les Protestants accusent les Catholiques canadiens-français d'obéir au doigt et à l'oeil et même comme un cadavre, perinde ac cadaver, aux injonctions ou aux simples conseils de leurs prêtres. Lancer une pareille assertion, c'est afficher une ignorance stupéfiante de l'histoire du Canada. En 1896, les Canadiens français ont mieux aimé suivre Laurier que leurs évêques. Vaniteux — car la vanité est le péché mignon du Canada français — ils ont carrément trahi quelques-uns de leurs intérêts les plus sacrés afin de s'octroyer l'honneur — honneur payé beaucoup trop cher — de voir l'un des leurs présider aux destinées du pays.

Comme Maron Wade a eu raison d'écrire:

"Politics might well be considered the opium of the French Canadian people, and overindulgence in the vice has cost them dear." ("The French Canadians", p. 284)

C'est dans la même optique que le même historien a attiré l'attention de ses lecteurs sur un mot célèbre de Laurier. A Henri Bourassa qui lui parlait politique, le vieux chef li fit observer que là-dessu Canadiens français n'av pas d'opinions, mais seul des sentiments. ("Ibid", p. Laurier le savait mieux quiconque: ce sont ces ments qui l'avaient port pouvoir en 1896.

Chef de l'opposition, L avait promis d'obtenir, pa politique de conciliation meilleure solution du pro manitobain que par une que de coercition. Deven mier ministre, il dut s'att cette formidable besogne

(à suivre)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La passagère du "SELMA"

par JOB DE ROINCÉ

NUMERO 11

Il se souvint aussi qu'on lui avait seulement accordé quelques heures de réflexion et qu'il serait sans doute bientôt appelé à donner à monsieur Lecourtois la réponse que celui-ci attendait.

Cette fois encore, il refuserait avec énergie de livrer à l'aventurier les plans du sous-marin. Jamais, en effet, il n'accepterait de trahir son pays au profit d'une nation étrangère quelle qu'elle soit . . .

Que se passera-t-il alors?

Il préférait ne pas se le demander . . . Mais il pouvait craindre le pire.

S'étant levé, il fit quelques pas dans la pièce pour se dégourdir les jambes, puis il passa un peu d'eau fraiche sur son visage.

Quelle heure pouvait-il être?

Il consulta sa montre, mais il constata qu'elle était arrêtée. Cela ne le surprit pas, car il avait oublié de la remonter la veille, comme il le faisait régulièrement chaque soir.

Il s'approcha de la fenêtre.

La lueur qui filtrait par les interstices des volets lui indiqua qu'il devait déjà faire grand jour et que la matinée devait être assez avancée. Il ne s'en étonna pas, car il avait l'impression d'avoir dormi assez longtemps.

Il ne lui restait plus qu'à attendre.

Assis sur le bord de son lit, il demeura immobile, l'oreille tendue, guettant tous les bruits de la maison. A plusieurs reprises, il entendit marcher à l'étage inférieur et parfois aussi il lui sembla percevoir le son de quelques voix.

Combien de temps resta-t-il ainsi?

Au moins une heure. Peut-être même davantage.

Soudain, il se dit qu'on allait s'étonner de son absence aux bureaux de la Société des Chantiers Maritimes. Peut-être irait-on à son domicile? On questionnerait son propriétaire, mais celui-ci, qui ne l'avait pas vu sortir, ne saurait que répondre . . . Et même si l'on confiait à la police le soin de le rechercher, cela demanderait du temps, beaucoup de temps . . .

Ce fut au moment où il se demandait ainsi ce qui pouvait bien se passer aux bureaux des Chantiers qu'il se produisit une chose inattendue.

Brusquement, il entendit un bruit de pas précipités au rez-de-chaussée.

Et puis, peu après, des cris et des appels.

Il y eut aussi un coup de feu . . .

D'un bond, il s'était levé, il ne pouvait savoir ce qui se passait, mais tout ce vacarme, succédant au calme, lui laissait deviner quelque chose d'anormal.

Plusieurs minutes s'écoulèrent qui lui semblèrent longues, très longues . . .

L'oreille collée près de la porte, Pierre écoutait, s'étonnant de tout ce bruit qu'il ne s'expliquait pas.

Puis il entendit monter. Quelqu'un qui semblait se hâter gravissait les marches de l'escalier.

L'ingénieur recula jusqu'au fond de la pièce, voulant, par prudence, mettre quelques mètres entre lui et ce visiteur.

La clé tourna dans la serrure, puis, sous une violente poussée, la porte s'ouvrit.

Un homme apparut sur le seuil.

— Monsieur Hardange . . . C'est bien vous?

— Oui . . .

— Suivez-moi . . . Vite . . . Je suis chargé de vous enlever aux misérables qui vous ont enfermé ici . . . Venez . . .

Pierre n'avait pas à hésiter. Cet inconnu ne pouvait pas être un adversaire puisqu'il venait le libérer.

Ils descendirent l'escalier.

Quand ils passèrent dans le vestibule du rez-de-chaussée, Pierre eut l'impression que l'on se battait dans la pièce où, la veille, il avait été reçu par l'aventurier.

Il s'arrêta . . .

Mais son compagnon lui prit le bras et, d'un mouvement brusque, l'entraina.

La cour était déserte. Ils la traversèrent rapidement.

Dans la rue, plusieurs voitures étaient en stationnement.

L'homme ouvrit une portière et poussa l'ingénieur.

— Montez et demeurez là . . .

— Que se passe-t-il donc?

— Vous êtes libre, c'est tout ce que je puis vous dire . . . Mais il faut que je retourne là-bas où, sans doute, on a besoin de moi . . . Ces salauds se défendent . . .

Il s'éloigna en direction de la maison.

Demeuré seul dans l'auto, Pierre attendait, anxieux. Certes, son propre sort ne lui inspirait plus d'inquiétudes. Mais il aurait voulu savoir ce qui se déroulait à quelques mètres de lui. Et aussi, presque malgré lui, un nom revenait sans cesse sur ses lèvres.

Celui de Madeleine.

L'homme qui l'avait délivré ne l'avait pas renseigné, mais il pensait que la police était parvenue à découvrir le repaire de monsieur Lecourtois. Et celui-ci avait dû opposer une vive résistance à ceux qui voulaient s'emparer de lui. Il n'était d'ailleurs pas seul. Son fils Vincent et les quelques individus qu'il avait sous ses ordres devaient, en ce moment, se défendre avec acharnement.

Dans la rue, presque déserte, les promeneurs étaient rares. Ceux qui passaient s'en allaient sans même se douter qu'un drame se jouait dans cette maison bourgeoise, au fond de cette cour . . .

Ce fut monsieur Lecourtois qui apparut le premier. Deux solides gaillards l'encadraient et ils l'entrainèrent vers une voiture à l'intérieur de laquelle ils le poussèrent sans ménagement.

Puis vint son fils Vincent, suivi de trois individus parmi lesquels Pierre reconnut l'homme qui, la veille, était venu le chercher à son domicile. Ils marchaient la tête basse, sous la surveillance de policiers.

Les deux autos dans lesquelles tous prirent place s'éloignèrent aussitôt.

Hardange s'étonna de n'avoir vu Madeleine. Qu'était-elle devenue?

Pourtant, elle devait se trouver là, elle aussi . . .

L'ingénieur fut aussi surpris de constater qu'on le laissait là, dans cette voiture, comme si on l'avait oublié. Il fut sur le point de descendre et de s'en aller, mais, par curiosité, il resta . . .

C'est à ce moment qu'arriva Ludovic Beaulieu. Celui-ci était sorti de la maison, dont il referma la porte derrière lui, puis il se dirigea vers le jeune homme.

— Voilà qui est terminé, dit-il en prenant place près de Pierre.

— Vous étiez là, vous aussi . . .

— Vous ne pensez pas que j'allais vous laisser entre les mains de ces salopards.

— Mais comment avez-vous appris que j'étais leur prisonnier?

— Vous le saurez tout à l'heure.

Il avait pris le volant.

C'est à ce moment que Pierre remarqua qu'un filet de sang coulait sur le visage de son compagnon.

— Vous êtes blessé? s'écria-t-il.

— Ce n'est rien . . . Un coup de poing qui m'a fendu l'arcade sourcillère . . .

— Expliquez-moi . . .

— Rentrons d'abord . . On nous attend . . .

— Je ne vois pas qui peut m'attendre, grogna Hardange.

Ludovic Beaulieu ne répondit pas et se contenta de hausser les épaules.

Bientôt la voiture s'arrêta.

Pierre reconnut l'immeuble.

Ludovic expliqua:

— J'ai pensé que nous serions mieux chez moi pour vous fournir toutes les explications que vous devez attendre . . . Si vous voulez bien me suivre.

CHAPITRE XI

Beaulieu occupait un appartement de trois pièces au premier étage. Il poussa la porte:

— Entrez . . .

Hardange fit quelques pas, puis brusquement il s'écria:

— Comment, vous ici?

Il venait de reconnaitre Madeleine qui s'avançait à sa rencontre.

Le jeune homme ne put s'empêcher de manifester son étonnement. Il le fit même brutalement, avec un accent de reproche dans la voix.

— Après ce qui s'est passé hier soir, je ne m'attendais pas à vous rencontrer ici.

La jeune fille ne répondit pas, mais, du regard, elle questionna Ludovic.

— Tout est fini, dit celui-ci . . . Ils sont arrêtés et désormais sous bonne garde . . . Cela ne s'est pas passé sans mal, car ils se sont défendus, mais il n'y a pas de casse. A part quelques coups échangés . . . Et voici d'ailleurs les traces . . .

Il montra son visage ensanglanté.

Mais il ajouta aussitôt:

— Je vais me laver et il n'y paraitra plus rien.

Il passa dans la cuisine. On entendit l'eau couler dans l'évier. Quelques minutes après, il était de retour.

— Maintenant, fit-il, je crois que nous avons bien des choses à dire à notre ami . . . Mais, auparavant, permettez-moi de vous offrir un peu de porto.

Il posa sur la table une bouteille et trois verres.

Depuis son entrée dans l'appartement, Pierre se demandait bien ce qu'il allait pouvoir apprendre et son désarroi était tel qu'il ne cherchait même pas à se l'imaginer. Il vivait en pleine aventure et il avait été, en quelques jours, soumis à tant d'émotions qu'il se sentait maintenant très fatigué et comme privé de toute énergie.

Et puis surtout il ne comprenait rien à tout ce qui s'était passé. Même le rôle joué par ceux qui l'entouraient, lui semblait mystérieux, si mystérieux que ses sentiments à leur égard étaient encore empreints de beaucoup de méfiance.

On lui avait promis des explications.

Il les attendait désormais . . . Il souhaitait seulement, parce qu'il était sincère et loyal, que ces explications lui permettent enfin de voir clair.

• • •

— Hardange, dit Ludovic, je dois tout d'abord vous demander de bien vouloir m'excuser si j'ai eu, au cours de ces dernières journées, une attitude qui a pu vous surprendre. Vous allez comprendre pourquoi . . .

— Je vous écoute.

— Vous n'avez certainement pas oublié qu'au cours d'un de nos premiers entretiens, au lendemain de votre arrivée à Nantes, je vous avais mis en garde en vous déclarant que des agents de renseignements, au service d'une puissance étrangère, s'efforçaient de se procurer les plans du sous-marin en construction dans nos chantiers.

— C'est exact . . .

— Ce jour-là aussi, vous m'avez appris votre intention de revoir mademoiselle Madeleine, qui venait de se fixer près de Nantes, à la Benardière, en Clisson, chez son oncle, monsieur Lecourtois.

— Parfaitement . . .

— Quand vous avez prononcé devant moi le nom de monsieur Lecourtois, j'ai été assez surpris, mais j'ai évité de le laisser paraître. En effet, cet homme, arrivée depuis peu dans notre région, est un aventurier bien connu et, d'après les renseignements qui m'avaient été déjà fournis à son sujet, je le soupçonnais fort d'être venu ici non pas pour se reposer, comme il le prétendait, mais plutôt pour s'intéresser à nos travaux.

"J'aurais alors pu vous le dire et vous conseiller de vous méfier. Mais, à cette époque, vous auriez certainement refusé de m'écouter et vous n'auriez jamais admis que l'oncle de celle que vous aimiez puisse être un espion.

"Mieux valait donc me taire . . . D'ailleurs, vous avez facilité ma tâche en me présentant à mademoiselle Madeleine, ce qui m'a permis ensuite, vous le savez, de vous accompagner à la Bernardière où, naturellement, monsieur Lecourtois nous a très aimablement accueillis. Puisqu'il s'intéressait aux travaux de nos Chantiers, il lui était particulièrement agréable d'entrer en relations amicales avec deux ingénieurs qui, sans doute, pourraient lui fournir quelques renseignements précieux. Il était loin de se douter que, de mon côté, j'étais chargé de le surveiller."

Pierre s'étonna:

— J'ignorais ce côté un peu particulier de vos fonctions.

(à suivre)

— No 374 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3			■		■		■		■		■	
4									■			
5							■					
6		■							■			
7		■			■				■			■
8				■						■		
9			■				■	■		■		
10												
11							■					
12					■							

HORIZONTALEMENT

1—Instrument pour apprécier la qualité du lait.
2—Qui ont les caractères de la graisse. — Phonétiquement: Suffisamment.
3—Tellement.
4—Terre tenue moyennant redevance. — En cet endroit-ci.
5—Amiral hollandais. — Célébrité.
6—Arr. de Pau. — Principe de la vie.
7—Métal. — Canton suisse. — Pronom.
8—Arabe de "source". — Genre de malvacées. — Possessif.
9—Titre militaire. — Partisan. — Indique répétition.
10—Susceptibles de devenir rance.
11—Petite scie. — Eclairer.
12—Jugement. — Partie de la charrue.

VERTICALEMENT

1—Qui font un dieu de leur ventre.
2—Terme d'amitié quand on se quitte. — Ressemblance.
3—Mesure chinoise. — Fibre textile. — Négation.
4—Désirer vivement. — Berger sicilien.
5—Cela. — Miens. — Ainsi soit-il.
6—Produire des tubercules.
7—Dans le corps. — Arme.
8—Mensonge. — Pronom.
9—En les. — Dont les couleurs sont ternes.
10—Broyas avec le pilon. — Meuble de repos.
11—Coup de baguette. — Fromage gras.
12—Orthographiée. — Facile.

SOLUTION DU PROBLEME No 373

Horizontalement: 1. Harmonicorde; 2. Obi — Nénies; 3. Morceau — Test; 4. Omaha — Thane; 5. Gai — Iar; 6. Stellaire; 7. Na — Ligot; 8. Emondas — Té; 9. Im — Dinette; 10. Sie — Orienté; 11. En — Un Ant — El; 12. Granitelle.

Verticalement: 1. Homogénéiser; 2. Aboma — Amman; 3. Rirais; 4. Ch — Tendeur; 5. Oréade — Di — Na; 6. Llano; 7. Inutiliserai; 8. Ce — Haag — Tint; 9. Ontario — Tête; 10. Rien — Rt — En; 11. Dèse — Tel; 12. Est — Révélé.

Pour rendre agréable votre séjour au chalet

Une petite liste de diverses choses à faire peut vous apporter au cours de l'été plus de joie, de sécurité et de confort, surtout si vous passez la belle saison à la campagne.

D'abord, le chalet présente toujours un certain nombre de dangers. Des escaliers, des planchers ou la véranda en mauvais état peuvent causer des accidents. Les grillages mal ajustés laissent entrer les mouches qui transportent des microbes et les moustiques qui infligent des piqûres qui peuvent s'infecter. Les poêles mal installés, les fils électriques défectueux, les lampes à pétrole placées dans des endroits dangereux comme près des fenêtres où le vent peut gonfler les rideaux jusqu'à la flamme, sont dangereux. Une autre grave imprudence consiste à arroser de pétrole le bois de chauffage qui prend mal. Il va sans dire qu'aucune personne en possession de son jugement n'utilisera de gazoline à cette fin; pourtant, c'est surprenant le nombre de chalets qui ont brûlé de fond en comble justement à cause de cela.

Quelques semaines avant de quitter la ville, mettez de côté de petits morceaux de papier ciré les boîtes à lait en carton ou autres contenants semblables: laissez-les sécher et vous verrez comme ils aideront bien à faire prendre le feu. Des brindilles trempées dans du pétrole et jetées parmi le petit bois avant d'y appliquer l'allumette contribueront aussi à faire prendre le feu, sans ce jet de flammes que produit le pétrole. Du bicarbonate de soude jeté abondamment dans un poêlon de graisse qui flambe éteindra le feu. Ne vous servez pas d'eau dans ce cas. Le bicarbonate de soude éteint également les feux de cheminée.

Les morceaux de verre ou de métal que la vague a laissés sur la rive peuvent blesser dangereusement les pieds nus. Des pierres, des billes ou d'autres gros objets entraînés par les glaces et les courants du printemps peuvent s'accumuler juste au meilleur endroit pour plonger; à moins d'aller explorer le fond de l'eau, vous ne constaterez la présence de ces obstacles qu'au premier plongeon. De tels risques peuvent occasionner une fracture du cou.

Il est très facile de découvrir les dangers; il est tout aussi facile d'y remédier. Que le programme de la première journée comprenne l'inspection du chalet du haut en bas.

Si la cheminée a besoin d'être ramonée, occupez-vous-en. Vérifiez si la rouille n'a pas perforé les tuyaux de poêle. Conservez le pétrole en dehors du chalet dans un endroit ombragé loin de la maison.

Ayez un nécessaire de premiers soins bien complet comprenant de la lotion de calamine, du savon vert et suffisamment de tampons de gaze stérile pour nettoyer les blessures. Une pâte faite de bicarbonate de soude arrête la démangeaison des morsures. La lotion de calamine d'habitude soulage la démangeaison causée par l'herbe-à-puce.

Les minces sacs de plastique vous seront sans doute fort utiles pour emballer les aliments et autres articles pour le chalet; détruisez-les lorsque vous avez fini de vous en servir. Ne les laissez pas traîner là où des enfants pourraient les trouver et s'en servir pour jouer. Il n'y a pas très longtemps qu'un grand nombre de jeunes enfants sont morts après avoir découvert qu'ils pouvaient s'amuser avec cette matière d'autre part utile.

Interdisez aux enfants de toucher aux renards et aux chats sauvages, morts ou vifs. Les belles peaux des animaux morts peuvent tenter les enfants, mais si ces animaux étaient morts de la rage, le moindre contact pourrait faire contracter la maladie. Si un animal agit de façon étrange — par exemple, si un renard ou un putois attaque un chien ou une personne — il faut en avertir le garde forestier, puisque c'est là un des symptômes de la rage.

Le séjour à un chalet peut constituer une aventure merveilleuse. Le fait de manger, de dormir et de s'amuser dans un si bon entourage est un véritable remède. Négliger des soins élémentaires peut gâter des vacances qui auraient pu être utiles à l'esprit et au corps.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

La dernière sage-femme de l'état de New York, et l'une des plus âgées en Amérique du Nord, a abandonné sa profession.

Mme Ida Matachierro avait eu son permis en 1920, mais elle devint de moins en moins occupée à mesure qu'un nombre croissant de mamans se rendaient à l'hôpital pour donner naissance à leurs enfants.

C'est ainsi que d'autre part, le nombre des sages-femmes a diminué au point que Mme Matachierro devint la dernière dans l'état de New York.

Maintenant âgée de 73 ans, elle se rappelle le temps où elle a vu naitre plus de 6,000 bébés, et qu'elle était appelée parfois pour cinq ou six accouchements dans une même journée.

✦ ❊ ✦

Un homme portait chez l'horloger son énorme pendule. En route, il heurte et renverse une dame. Celle-ci, en colère:

— Pourquoi ne portez-vous pas une montre bracelet comme tout le monde?

✦ ❊ ✦

Une sauce tomate aura un goût plus fin si vous l'assaisonnez avec du sel de céleri.

✦ ❊ ✦

Une ancienne tringle à rideau peut servir comme porte-souliers. Clouez la tringle au dedans de la porte de votre garde-robe et suspendez-y vos souliers par les talons.

✦ ❊ ✦

Un rien vous blesse, vous fait peur, vous décourage On ne sait par quel bout vous prendre. On vous laisse.

Le remède: penser moins à vous, plus aux autres.

✦ ❊ ✦

A un banquet, une dame très décolletée se trouve devant un évêque. Celui-ci lui offre une jolie pomme.

— Qu'est-ce qui me vaut cette amabilité? demande la dame.

— La Bible dit que c'est après avoir mangé la pomme qu'Eve s'aperçut qu'elle était nue.

✦ ❊ ✦

Pour que la mousse des blancs d'oeufs soit plus ferme, mélangez un peu de sucre en poudre et un filet de citron aux blancs d'oeufs avant de les battre.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous peinturez un mur faites-le du plafond au plancher et couvrez qu'une lisière étroite à la fois. Si vous peinturez une lisière trop large, celle-ci séchera avant que vous en commenciez une autre et laissera voir une marque de recouvrement.

✦ ❊ ✦

En ajoutant une très petite quantité de sucre à chaque tasse de farine que vous utilisez dans la préparation de croûte de tarte, vous en améliorerez la saveur ainsi que la texture.

✦ ❊ ✦

Lors d'une conférence d'un tout jeune avocat, une jeune fille dit à son amie:

— Il est joli garçon ce conférencier . . . tout à fait mon rêve.

La femme du conférencier, d'en arrière:

— Je vous approuve entièrement; mais le rêve, je l'ai fait avant vous.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: J'ai acheté un plat de granit.

Ce qu'on doit dire: J'ai acheté un plat émaillé.

Patron imprimé

9077

S—10—12
M—14—16
L—18—20

by Marian Martin

Numéro du patron: 9077
Grandeurs 10 à 20
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Plaisirs de l'été

Les vacances sont arrivées. Les écoliers n'ont pas seulement à enfouir leurs livres au fond d'un placard et à se laisser vivre: il faut que leurs vacances leur profitent.

Les vacances sont faites pour se reposer et se récréer, sans doute, mais on doit y mettre un peu d'ordre. Rien qui ressemble à la stricte discipline des mois d'école mais un horaire un peu élastique, qui laisse quelque latitude. Flâner, rêvasser et se prélasser au lit peuvent paraître des choses merveilleuses, les premiers jours, mais si l'on s'en remet à l'inspiration du moment, on risque de voir filer les jours sans qu'ils apportent le plaisir qu'on en attendait.

C'est le temps pour les garçons et les filles d'apprendre quelque chose: le tennis, la natation, etc. A notre époque où tout le monde va sur l'eau, où les baignades sont devenues le plaisir de tous, il est indispensable que tous les enfants apprennent à nager. En apprenant avec un moniteur ils seront en même temps instruits des règles de la sécurité aquatique. Ils connaîtront les précautions à prendre afin que leur plaisir préféré ne tourne pas à la tragédie.

L'été réserve bien d'autres plaisirs à la jeunesse. Il y a le camping, auquel parents et enfants peuvent participer, les excursions, les pique-niques. On pourrait y ajouter le bricolage et le plaisir de faire un jardin.

Dans chaque famille, on devrait trouver une activité qui puisse convenir à tous, grands et petits. Je sais que la plupart des maîtresses de maison sont débordées de besogne mais il y a moyen de simplifier les menus et de réduire les soins du ménage. C'est en ce domaine qu'une méthode pas trop rigoureuse mais bien imaginée peut rendre d'innombrables services. Que chaque enfant contribue, si peu que ce soit, au travail domestique et les choses iront rondement. La mère pourra ainsi connaître un peu du plaisir des vacances. Certaines mères, sous prétexte que leurs enfants ont travaillé bien fort durant l'année scolaire, les dispensent de toute aide domestique. C'est une erreur dont les enfants auront à souffrir plus tard.

Et ceux qui ont beaucoup étudié en vue des examens ne devraient pas repousser l'idée de toute étude, de toute culture. Je ne leur demande pas de revoir leur programme scolaire, mais des livres bien choisis peuvent leur aider à compléter l'embryon de culture qu'ils ont reçu à l'école.

MAMIE.

La femme au volant

Il y a beaucoup de femmes qui conduisent, certaines même utilisent journellement leur voiture pour leur travail. D'autres empruntent la voiture de leur mari pour faire des courses ou, tout simplement, pour se promener et sortir leurs enfants.

Quand vous vous mettez au volant, vous devez consacrer toute votre attention à la route. Le feu rouge n'est pas fait pour vous recoiffer ou retoucher votre maquillage dans le rétroviseur, celui-ci n'est pas du tout réservé à cet usage. En plus de cela, le feu peut passer au vert pendant ce temps et vous ne manqueriez sûrement pas les réflexions flatteuses des chauffeurs arrêtés derrière vous.

Les enfants doivent être à l'arrière de la voiture, attachés dans de petits fauteuils spéciaux. Il ne faut pas que vous ayez à les surveiller tout en conduisant.

N'oubliez pas, même si vous conduisez une voiture, que vous êtes femme avant tout. Laissez le langage "imagé" aux messieurs qui traitent les autres automobilistes de tous les noms, il paraît que cela les soulage! mais, de grâce, renoncez-y vous-même.

Il m'a été donné, l'autre jour, d'assister à une scène qui m'a édifiée; une conductrice mettant son clignotant à droite, tourne à gauche . . . Elle s'est fait rappeler poliment à l'ordre, par un monsieur à cheveux blancs qui la suivait, je n'ose pas vous répéter les insultes qu'elle lui a débitées! J'étais honteuse d'entendre une femme parler de la sorte.

Quand vous descendez de voiture, faites-le d'une manière élégante, rapprochez vos deux jambes de façon à ce qu'elles sortent ensemble.

Enfin, pour ne pas entendre l'éternel: "Ah! c'est une femme qui conduit, ce n'est pas étonnant!" conduisez bien et surtout pensez à ce que vous faites.

Il y a des femmes qui conduisent fort correctement, mieux même que certains hommes, vous devez être parmi celles-là.

Considérez les générations passées et voyez: qui donc, confiant dans le Seigneur, a été confondu? ou qui, persévérant dans sa crainte, a été abandonné? ou qui l'a imploré sans avoir été écouté? (Eccli 2. 10)

Un Centre familial organisé et dirigé par des laïcs à Sault-Ste-Marie

SAULT-STE-MARIE, Ont. — Son Exc. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, vient d'approuver la construction d'un Centre familial catholique à Sault-Ste-Marie.

"J'approuve entièrement la construction d'un centre récréatif qui desservira toutes les familles catholiques de Sault-Ste-Marie", a déclaré l'évêque au cours d'un sermon prononcé en l'église du Précieux-Sang.

Mgr Carter a précisé que ce centre sera organisé et dirigé par des laïcs. "J'exhorte les laïcs à prendre cette responsabilité au sérieux, a-t-il dit, je les exhorte également à participer à l'organisation des loisirs".

On prévoit que le Centre comprendra des salles de réunion, des salles de lecture, une bibliothèque, un auditorium, un gymnase, une piscine, une salle de curling, une salle de billard, etc. . . Le but de ce Centre est de permettre aux citoyens de Sault-Ste-Marie de se récréer et de parfaire leur culture.

Pour recueillir les fonds nécessaires à la construction d'un tel centre, le diocèse de Sault-Ste-Marie lancera probablement une campagne de souscription au début de 1964.



Q. — Je fais partie d'un cercle de dames qui s'occupent d'oeuvres paroissiales et nous nous groupons fréquemment. Quelques-unes, malgré le zèle qu'elles déploient pour rendre service, sont très fatigantes par certaines manies. Si elles ont besoin du téléphone, elles disent: "Tu me prêtes 'ben' ton téléphone". Ne serait-il pas préférable de demander de s'en servir? Quand elles veulent griller une cigarette, elles le font sans attendre le temps propice. Quand vient le temps des repas, elles mangent, parlent et boivent en même temps, si cela leur convient. Elles ne cherchent aucunement à faire comme la majorité des dames.

Un jour, une bonne dame s'est impatientée, mais délicatement, et a louangé les bonnes manières à table. Une des personnes négligeantes, se sentant piquée au vif, a répondu: "Quand on mange, ce n'est pas les affaires des autres". Nous avons changé de sujet, mais très peu approuvaient cette réponse. Auriez-vous la bonté de me dire votre opinion sur ces différents points? Y en a-t-il qui sont tolérés maintenant et qui ne l'étaient pas, il y a plusieurs années? Avec mes remerciements, veuillez me croire.

Une fidèle admiratrice du Courrier.

R. — On déplore partout le grand laisser-aller qui règne, surtout chez nos jeunes. S'ils n'ont pas de bons exemples sous les yeux, les parents auront beau déplorer, crier, tempêter (ce qui ne devrait jamais se faire) ils n'obtiendront rien. Evidemment, même certaines règles d'étiquette très rigides autrefois ont acquis une certaine élasticité, on ne mangeait rien avec ses doigts, on ne fumait jamais dans les restaurants ou à table au foyer, etc., etc., mais la plus élémentaire politesse, voire même la charité qui en est la base, exigent qu'on ne parle pas la bouche pleine ou avant d'avoir avalé son breuvage. Regarder manger les gens n'est déjà pas assez plaisant; les voir mal manger peut être dégoûtant. On doit certainement demander la permission de se servir du téléphone et non la prendre pour acquise. Quant aux cigarettes! . . . Fumeurs et fumeuses, tous tant que nous sommes, il faudrait savoir contrôler cette mauvaise habitude et respecter les lieux et les personnes en ne fumant qu'après que certaines formalités ont été observées. De grâce qu'on ne "boucanne" pas les pauvres non fumeurs et qu'on n'infecte pas l'atmosphère d'une salle. J'ai déjà vu des gens se permettre de griller leur cigarette pendant qu'une malheureuse artiste essayait de chanter!

☆ ☆ ☆

Q. — Je viens de manquer mon année scolaire et si je dois subir les reproches qu'on m'en fait pendant toutes les vacances et encore l'année prochaine, je deviendrai folle. Quand ce n'est pas ma mère qui m'abime, c'est mon père, et même mes frères se mêlent de se moquer de moi. C'est vrai que je mérite de me faire punir, car je n'ai pas fourni l'effort minimum qui m'aurait permis de réussir, mais il y a un bout. Je vous assure que je regrette d'avoir agi en tête de linotte et que lorsque j'envisage l'année prochaine à l'école avec tout un groupe plus jeune que moi, j'en frémis. Mes compagnes et mes camarades de cette année me disent qu'ils ne m'abandonneront pas, mais nous n'aurons à peu près plus l'occasion de nous voir, car ils iront dans une autre école. J'espère que d'autres, qui ne songent qu'à s'amuser, profiteront de mon expérience et ne feront pas les mêmes bêtises.

Repentante.

R. — Montrez-vous bien sage et ne vous fâchez pas. Dites bien à vos parents combien vous déplorez le chagrin et le désappointement que vous leur avez causés et promettez-leur de leur prouver ce que vous pouvez faire à l'avenir. Vous verrez qu'ils comprendront et vous pardonneront. Ignorez les taquineries de vos frères et au besoin, demandez à votre mère de les faire cesser, mais pas en leur présence. Comme vous, j'espère que d'autres demoiselles et messieurs qui perdent leur temps en classe comprendront quel chagrin, voire même quelle honte on ressent quand on perd une année par sa faute. Evidemment, ceci ne s'adresse pas aux élèves qui ont raté leur année malgré tous les efforts possibles, et j'espère bien que les parents ne les jugeront pas de la même façon. Tous ne sont pas dotés des mêmes talents, et quelquefois les meilleurs élèves ne réussissent pas parce qu'ils sont trop nerveux au moment des examens. Il faut savoir faire la part des choses.

☆ ☆ ☆

Q. — Où pourrais-je me procurer le livre: "L'Art d'être heureuse", d'Annette St-Amant? — **Lectrice.**

R. — La librairie Fides, 133, avenue Provencher, à St-Boniface, pourrait certainement vous le procurer.

LOUISE.

Préparez-vous pour les repas en plein air



Avec juillet arrive le début de la saison des repas en plein air. Les soupers pris sur la terrasse et les pique-niques dans le jardin demandent des aliments faciles à préparer.

Les salades sont toujours bien accueillies pour ces repas sans cérémonie. En voici une qui sera doublement bienvenue . . . la Salade de Fèves au Lard et de Chou. Elle allie les fèves au lard à la sauce tomate en boîtes les plus réputées et du chou déchiqueté croustillant. Sa saveur et sa consistance croquante vous enchanteront. Servie dans votre plus joli saladier, cette salade remportera tous les suffrages pendant la saison des repas en plein air.

Pour accompagner cette salade, servez un plateau de viandes froides assorties (farcies de cubes de fromage) et de condiments . . . bâtonnets de carottes et de céleri, roses de radis, olives et cornichons sucrés. Complétez le menu avec des tartes aux pêches et du café.

Souper sur la terrasse

Gobelets de soupe au poulet
Viandes froides assorties
Condiments
Salade de fèves au lard et de chou
Tartes aux pêches individuelles congelées
Café

Salade de fèves au lard et de chou
(4 portions)

1 cuillerée à thé de sucre
2 cuillerées à soupe de vinaigre
1 boîte (15 onces) de fèves au lard à la sauce tomate
2 tasse de chou déchiqueté
½ cuillerée à thé de graines de céleri; sel et poivre au goût

Faire dissoudre le sucre dans le vinaigre; mélanger légèrement avec les ingrédients qui restent. Faire refroidir et servir sur des feuilles croquantes de salade verte.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 14

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

QUELQUE CHOSE DE COMPLETEMENT NOUVEAU

Achetez-vous deux pintes de lait ou plus par jour? Epargnez 50% sur votre compte de lait. Pour tous renseignements, signaler: EDison 4-2579. 5-137-T.F

POUR LECONS DE PIANO. Signaler: ALpine 6-1520. 14-454-14C.

ON DEMANDE POUR PERSONNE A SA RETRAITE. Petite maison ou chantier en n'importe quel état, situé sur petit lot à ou près de St-Adolphe. On préférera site près de chemin praticable en tout temps près rivière. Considérerait d'autres sites à même distance de Winnipeg. Environ $500 ou moins. Tout comptant. Propriétaires seulement. S'adresser à Boite 448, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 14-448-14C.

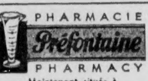
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 — Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
308, rue Donald Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE
2 dames pour apprendre le métier de cuisinières "short order". Doivent parler anglais. S'adresser à A & W Walk-In, 288, rue Marion. 14-436-14C.

ECONOMISEZ — Cueillez framboises rouges ou noires à 18c le panier d'une chopine. AUBIN'S NURSERIES. 1 mille et demi à l'est de Carman sur route no 3. Veuillez téléphoner pour rendez-vous. 14-461-T.F.

FEMME QUI CONDUIT VOITURE, s'il vous plait, de travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant chaque mois un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics dans territoire qui sera établi sous peu dans St-Boniface et les environs, et si vous acceptez de faire des livraisons légères, écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-37, 840, avenue Lafleur, Montréal 12. Route rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. 14-427-14C.

ON DEMANDE CHAMBRE ET PENSION avec soins familiaux pour personnes âgées. Signaler: 942-4313 entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m. 14-428-14C.

A LOUER — Chambre meublée. Pour jeune homme tranquille. Près de toutes commodités. S'adresser à 138, rue Kitson, Norwood, ou signaler: CHapel 7-1743. 9-283-T.F.

A LOUER — Place Cabana. Logis: 2 pièces non meublées. Evier et armoires de cuisine. Service de lessiveuse et séchuse électriques. Place de stationnement. Près autobus. Signaler: CEdar 3-5982. 10-319-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 225, rue Bertrand. Logis privé: 3 pièces. 6-116-T.F.

A LOUER — 135, rue Masson. Logis: 2 pièces. Meublé. Réfrigérateur et poêle. Téléphone. Signaler: CHapel 7-4919. 12-378-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Pour adultes. Complètement privé. $110 par mois. Appeler CHapel 7-8003. 13-420-14C.

A LOUER — St-Boniface, 472, rue Ritchot. 2e étage, 4 pièces privées. 1 enfant seulement. 13-413-14C.

A LOUER — Norwood, rue Braemar. Grande chambre près autobus. Signaler: CEdar 3-3651. 13-406-14C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Appartement: 3 pièces entièrement meublées. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-1416. 13-425-T.F.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. Signaler: SPruce 2-5424. 13-422-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement meublé. Salle de bain et entrée privées. Conviendrait à 2 gardes-malades ou couple. Garage disponible. Signaler: 247-8452. 14-447-14C.

A LOUER — Parc Windsor. Appartement complètement indépendant dans demi-duplex très bien situé. 6 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Libre: 1er août. Signaler: ALpine 6-1827. 14-450-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée privée. S'adresser 449, rue, St-Jean-Baptiste. 12-386-14C.

A LOUER OU A VENDRE — Chalet à Plage Albert. Signaler: CHapel 7-1716. 14-431-14C.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Loyer: $30. Signaler: WHitehall 2-3891 ou WHitehall 3-8254. 4-105-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Garage chauffé. Disponible: 1er août. Près hôpital St-Boniface. Loyer: $80. Signaler: JUstice 9-8505. 14-445-14C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Garage si désiré. Libre: juillet. Signaler: CEdar 3-1253 ou s'adresser à 199, rue La Vérendrye, St-Boniface. 13-426-14C.

A VENDRE — OU A LOUER — Bonne résidence dans village de Delmas. 4 chambres à coucher. Electricité: 220. Citerne. 2 lots. $3,000 ou meilleure offre. Ecrire ou téléphoner: A. Boudreau, 1402, 100e rue, North Battleford, Sask. 13-409-15P.

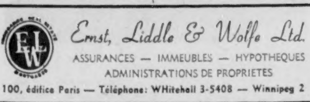
MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG (une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocese de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building — Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-9267. 33-432-T.F.

A VENDRE — Ile-de-Chênes. Lots: 73' x 220'. Si intéressé, s'adresser à M. Leo Bonneteau, Ile-de-Chênes, Manitoba. 13-424-14C.

A VENDRE — Richer, Man. Maison: 6 pièces complètement finies à l'extérieur et à l'intérieur. Pour plus de renseignements, appeler GArden 2-5119. 13-412-15C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 1 an. Propriétaire transféré. Signaler: GRover 5-8465. 13-414-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,500 ($1,000 comptant). Signaler: CEdar 3-1375. 13-415-T.F.

A VENDRE — Rue De la Morenie. Maison: 4 chambres à coucher.. Garage. Située près basilique sur une des plus belles rues de St-Boniface. Taxe basse. Appeler Tom Sidebottom: ALpine 3-0006, ou Oliver, Brown & Schrag Realty, 256-3613. 11-359-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE TERRE — Prairie Grove. 310 acres toutes en culture sur grande route. 4 milles du périmètre. Prix: $130 l'acre. Appeler: Lorette 269. 11-350-15P.

A VENDRE POUR SUCCESSION — Norwood, 250, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Près paroisse Précieux-Sang et école. $14,900. 4-130-T.F

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain avec équipement de couleur. Chauffage: gaz. Premier étage libre. Très bon site. Près écoles. Bon revenu. Signaler: CEdar 3-4148. 4-129-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 6-173-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — Magasin général, station d'essence, bureau de poste à 25 milles au sud-est de Winnipeg. S'adresser au Bureau de Poste, Dufresne, Manitoba. 12-380-14C.

A VENDRE — Près hôpital St-Boniface. Maison de revenu: 11 pièces. Revenu mensuel: $155, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis substantiel. Signaler: CEdar 3-4757. 12-398-15C.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison: 5 pièces. Armoires: acajou. Eau chaude et froide. Salles de bain et de récréation au soubassement. Chauffage: huile. Grand lot: 75' x 400'. Appeler Philippe Desautels à GArden 2-5387. 13-404-14C.

A VENDRE — 40 bancs d'école avec chaises, en très bonne condition. Pour plus d'informations, s'adresser au: Sec.-trés., District Consolidé de St-Pierre, St-Pierre, Manitoba. Téléphone après 5 h. p.m.: 309-6. 14-440-15C.

A VENDRE — Réfrigérateur de marque McClary, mobiliers de cuisine et de chambre à coucher, divan-lit et 2 lits d'enfants. Le tout en bon état. Signaler: 247-2702. 14-452-14C.

A VENDRE — Poêle, bois et charbon avec réservoir à eau. Très bonne condition. $25. Mobilier de salle à manger en chêne: buffet avec miroir bisoté, table et chaises. S'adresser à J.-H. Desrosiers, Otterburne, Man. Téléphone: 320-12. 14-449-14C.

A VENDRE — Rue Langevin. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher, salle à manger, salon, grande cuisine. Lot: 50'. 2 garages. Soubassement complet. Chauffage: huile. Appeler: CEdar 3-3236. 11-347-16C.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881. 14-434-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Près Canada Packers. Maison appartement. 3 logis complètement privés: 2 de 5 pièces au 1er, 1 de 4 au 2e. Bon revenu. Entretien peu coûteux. Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881. 14-433-14C.

A VENDRE — Rue Notre-Dame, St-Boniface. Maison: 6 pièces. Soubassement à la grandeur. Gaz. Garage. Lot: 45' x 120'. Signaler: CEdar 3-6054. 14-438-14C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces, 5 au 1er, 4 au 2e, une au soubassement. Chauffage: gaz. Garage double. $20,000. $2,000 comptant ou plus. Pour plus de renseignements, signaler: CHapel 7-7453. 14-437-14C.

A VENDRE — La Broquerie. Ferme: 120 acres. 80 acres en culture, maison: 3 chambres à coucher. Etable, garage, puits artésien, 20 bêtes à cornes et machines. Peut être achetée au complet ou la ferme seule. S'adresser à Edmond Vielfaure, La Broquerie, Man. 14-435-15P.

A VENDRE — Près de basilique, etc. Triplex avec revenu possible d'au moins $195 par mois. Comptant requis environ $12,000 ou échangerait sur bungalow ou autre propriété. Balance: $160 par mois, taxe et intérêts compris. Veuillez écrire à Boite 418, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 13-418-15C.

A VENDRE
Rue Desautels — Duplex. Près de toutes commodités. Prix: $11,500 à termes.
Blvd Dollard — Maison: 5 pièces. Soubassement à la grandeur. $9,800. $1,000 comptant.
Rue Des Meurons — Duplex: 7 pièces. Soubassement à la grandeur. Logis complètement séparés. Lot de coin. Le tout: $11,300. $1,000 comptant.
St-Vital — Paroisse St-Emile. Bungalow: 4 pièces. $500 comptant.
Pour plus d'informations, s.v.p. appeler R.-G. LAVIGNE REALTY ALpine 3-0546 14-446-14C.

MARION REALTY
66, rue Marion
Immeuble-appartement — 2 ans. 24 logis tous loués. Revenu annuel: $32,220. Prix: $230,000. Comptant requis: $60,000. Retour sur investissement: 11.8%.
Immeuble-appartement — 6 logis. Revenu annuel: $6,860. Prix total: $62,000.
Norwood — Rue Pinedale. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Prix: $13,200. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Rue Champlain. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $12,900. Comptant requis: $4,500.
St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $11,300.
St-Vital — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $9,500. Comptant: $2,000.
Pour plus de renseignements appeler PAUL FOURNIER CEdar 3-6217 ou ALpine 6-1520 ou RAYMOND THERIAULT LEnnox 3-6017 14-455-14C.

Occasions d'enseigner dans nouvelle ville de l'Ouest

Le District scolaire Grande Prairie City no 23507 sollicite des demandes de la part de professeurs qualifiés pour l'enseignement au niveau intermédiaire (Junior High School) et supérieur (High School) de:

Anglais	Français
Littérature	Sciences sociales
Bibliothécaires	Conseillers en orientation

On acceptera aussi les demandes d'emploi au niveau intermédiaire pour les sujets suivants:

Mathématiques — Science

et pour tous les grades élémentaires.

L'échelle de salaires 1963-64:

	1	2	3	4	5	6
Max	3000	3500	4100	4800	5200	5600
Max	4700	5500	6300	7800	8200	8600

On paiera le plein boni avec augmentations pour toute expérience dans l'enseignement.

Pour tous renseignements et échelle de salaire, veuillez faire parvenir, en anglais, un résumé de vos qualifications et expérience au secrétaire-trésorier, Grande Prairie Public School District no 2357, 10213 — 99e rue, Grande Prairie, Alta.

$1,000 comptant
A VENDRE — Rue Bertrand. Tout près hôpital St-Boniface. Maison de rapport: 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 5 pièces en bas. Intérieur neuf avec toutes commodités modernes. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Signaler: 247-9586 après 5 h. seulement. 13-405-T.F.

A VENDRE
Métier à tisser complet avec accessoires.
42 bobines, ratelier, devidoir, ourdissoir,
le tout en bonne condition ayant peu servi.
S'adresser à P.-H. Bourque, St-Front, Sask. 13-419-15P.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Langevin. Nouveau duplex de 8 pièces sur grand lot: 50' x 120'. Parfait état à l'intérieur et à l'extérieur. A proximité des écoles, magasins et basilique. Place de stationnement en béton pour 2 automobiles. Revenu potentiel: $230 par mois. Aubaine "lettre rouge": $19,500.
E.-A. SMITH, GLobe 3-4183
AL FONSECA, ALpine 3-4317
COULTER AGENCIES
Téléphone: WHitehall 3-0401 14-439-14C.

A VENDRE
St-Boniface — $35,000. Immeuble-appartement: 8 logis. Revenu annuel: $5,500; dépenses annuelles: $1,600. Comptant requis $15,000. Balance facile portée par vendeur.
Dans paroisse canadienne-française — 130 acres de terrain. Pas de bâtisses. $2,000 comptant.
St-Boniface — $14,700. Bonne maison de revenu ou pour famille. 4 chambres à coucher. Près écoles, très propre. Chauffage: gaz. $5,000 comptant. Balance à termes.
Ferme de 237 acres — Maison neuve moderne. Assortiment de machines aratoires. Récolte. Prix: $39,000. Montant considérable comptant.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204 14-453-14C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 8 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. $10,500 à termes faciles.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 17 ans seulement. $9,300.
St-Boniface — Centre. Duplex moderne: 7 pièces. Prix réduit à $20,500.
Norwood — Cottage moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $13,000.
Norwood — Triplex moderne: 12 pièces. Possession immédiate. $22,000 ou meilleure offre.
St-Boniface — Duplex moderne: 8 pièces. $19,800.
A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134 14-451-14C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Soubassement complet. $9,900 à termes.
LORETTE
Ferme: 80 acres, 60 acres semées en blé. Bonnes bâtisses et bonne eau. Le tout, récoltes et machineries pour $10,500 seulement. Moitié comptant.
ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.
LORETTE
Ferme: 400 acres toutes en culture. 37 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait en fût 15,000 livres. Vendons tout: récoltes, machinerie, bêtes et contrat de lait pour $80,000. Moitié comptant.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876 14-443-14C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Rue Des Meurons. Près école Provencher. Duplex: 4 et 3. En bonne condition. Entrée privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage, titre clair.
Grande Pointe — Lot: no 7. Prix: $7,500. Bungalow: 4 pièces. Age récent. Soubassement complet. Chauffage: huile. Eau courante. Lot: 80' x 200'. Comptant requis substantiel.
Windsor Park — Prix: $12,900. Bungalow: 4 pièces, âgé de 3 ans. Salle de jeu. Gaz. Allée de côté. Lot: 60' x 125'. Titre clair. $1,000 comptant ou échangerait sur maison de revenu à St-Boniface.
Plage Albert — Chalet complètement meublé: 24' x 24'. 3 chambres à coucher. Véranda. Peut accommoder 10 personnes. Aubaine pour argent comptant.
Norwood — Rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Logis pour propriétaire. Comptant requis: $3,700. Balance: termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Triplex. Logis: 4 pièces chacun. Lot: 50'. Complètement rénové. Comptant requis: $5,000. Balance: termes.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027 14-442-14C.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge, no 17. Echelle de salaires en voie de négociation. Pour plus amples renseignements, s'adresser à: G.-J. Gagné, sec.-trés., St-Pierre, Man. 8-256-15C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour le grade 8 de l'école Consolidée de St-Norbert. Aussi 1 institutrice à temps partiel. Salaire selon l'échelle du District. S'adresser au secrétaire, M. Gabriel Cloutier, C.P. 310, St-Norbert, Man. 14-444-15C.

ON DEMANDE
Pour l'école de Dunrea no 147, un instituteur ou une institutrice bilingue pour enseigner les grades 3, 4 et 5. Salaire selon l'échelle établie par le Département d'Education. S'adresser à Guy Paradis, sec.-trés., Dunrea, Man. 14-429-T.F.

ON DEMANDE
Une institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les grades 1 à 4 (environ 12 à 18 élèves) à l'école Beauchamp de Frenchville, Sask. Ecole de campagne, mais à 2 pas de l'église. Curé résidant, bureau de poste, petit couvent, etc. Salaire selon l'échelle de la grande Unité no 7, Shaunavon, Sask. Ecrire à M. le Curé, ou téléphoner à M. François (Frank) Goddu, secrétaire, école Beauchamp: ADmiral 19-r-31, ou Srs Marie-Andréa ou Tharcisius, religieuses de Notre-Dame, Ponteix, Sask. 14-430-14C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour grads 9 et 10, District scolaire San Antonio. Qualifié pour enseigner le français au niveau supérieur. Résidence pour candidats célibataires ou arrangements seront faits pour loger personne mariée. Echelle de salaire: classe 3, $4,400, plus boni $300 pour expérience. S'adresser en donnant expérience et qualifications à E. O. Adolf, sec.-trés., Bissett, Man. 13-408-14C.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire Chèvrefils, no 227, 2 instituteurs ou institutrices pour l'année scolaire 1963-64. Salaire selon l'octroi. Chambre et pension ou logement disponibles dans la région. Grades 1 à 4 et 5 à 8. Approximativement 20 élèves chacun. Electricité, chauffage à l'huile, projecteur, etc. Ecole située à 1 mille de la route no 11 et à 2½ milles de Pine Falls. S'adresser à F. M. Ryan, sec.-trés., C.P. 597, Pine Falls, Man. 9-306-14C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC, no 20,
invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les sujets suivants: mathématiques, science, langues, histoire et dactylographie. Entreront en fonction le 3 septembre 1963 dans nouvelles écoles supérieures progressives à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg, sur route no 6). Salaires selon échelle. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Oris Aquin, secrétaire-trésorier, Elie, Man. (Tél.: Elie 2). 10-144-T.F.

A VENDRE
Norwood — Rue Monck. $11,500. Maison: 6 pièces. Pour famille. Salle à manger. Gaz. Lot: 50' x 120'. $2,500 comptant. Balance: termes au propriétaire.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $9,000. Tout près des écoles: cottage, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Très bonne condition. Garage. Lot clôturé à l'arrière. Termes faciles.
St-Boniface — Près hôpital. $8,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Grand terrain. $1,500 comptant.
Norwood — Rue Monck. $12,000. Grande maison pour famille: 6½ pièces. 3 chambres à coucher. Grand terrain. $2,500. Balance au propriétaire. Raison de vente: santé.
St-Boniface — Rue La Vérendrye. $13,000. Semi-duplex construit en 1947. 4 et 3 pièces. Soubassement. Chambre supplémentaire au soubassement. Entrées privées. Grand terrain. Termes.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845 10-332-14C.

La **"Norwood Jewellers"**
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

L'aspect économique du biculturalisme au Canada

MONTREAL — La prochaine enquête sur le biculturalisme au Canada ne peut ignorer l'aspect économique. Même plus, elle devra proposer des solutions au problème d'une majorité démographique dont les commandes économiques sont aux mains d'une minorité. Elle est donc d'une importance capitale pour la sauvegarde de la formule pseudo-fédérative sous laquelle nous vivons depuis un siècle.

Voilà ce que déclarait le lieutenant-colonel Sarto Marchand, président du Conseil d'Expansion Economique Inc., dans une causerie intitulée "La résurrection d'un vivant", prononcée devant les membres du club Richelieu-Montréal.

"Il vaut la peine, croyons-nous, de nous arrêter un moment sur le sens même de cette enquête, de façon à nous assurer que les résultats soient bien ceux que nous attendons.

"La réponse affirmative que l'on veut donner à cette réclamation de l'élément canadien-français ne doit pas être un nuage de brume qui ne ferait que voiler une situation déjà confuse; on ne doit pas en faire un cataplasme pour couvrir une blessure grave ni favoriser, sous la couverture de rapports officiels et de signatures ronflantes, la permanence d'une situation que nous refusons d'accepter indéfiniment."

Le président du C.E.E. a dit que la langue et la religion peuvent faire partie d'un héritage culturel, mais qu'elles ne sont pas la culture.

"Une enquête sur le biculturalisme ne peut donc pas ignorer l'aspect économique de la vie commune, spécialement à une époque où les éléments matériels conditionnent les autres aspects de la vie humaine."

Si l'enquête est incapable d'apporter des solutions à nos problèmes d'ordre économique, a-t-il poursuivi, nous n'aurons le choix qu'entre deux conclusions: ou la recherche n'aura pas été orientée selon les fins qui la justifient, ou il deviendra évident qu'il est impossible, pour notre peuple, de s'accomplir intégralement dans nos structures politiques actuelles.

M. Marchand conteste et juge dangereuse cette tendance au plulisme qu'en certains milieux, on voudrait donner à l'enquête.

Conseil Général des Missionnaires Oblates

Le nouveau Conseil général des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée se compose ainsi: Très Rév. Mère Générale, Mère Marie-Jeanne-d'Arc; Rév. Mère Assistante, Mère Marie-Achille-de-Rome; Conseillères, les Rév. Srs M.-St-Augustin, M.-Paul-de-la-Croix (réélue) et Jean-Marie; Secrétaire Générale, la Rév. Sr M.-de-la-Miséricorde; Econome Générale, la Rév. Sr M.-des-Oliviers (réélue).

Un non catholique prend la défense du pape Pie XII

LONDRES — Une pièce de théâtre intitulée "Le vicaire", composée par un jeune dramaturge allemand, a suscité ces derniers temps de vives controverses en Allemagne. L'auteur y accuse, en termes à peine voilés, le pape Pie XII d'avoir été, par son silence et sa complaisance, complice des actes criminels commis par les nazis à l'endroit des Juifs. Pie XII n'aurait été, selon cet auteur, qu'un politicien sans scrupule mû uniquement par des mobiles intéressés.

Dans une lettre qu'il adressait ces jours-ci au "Times" de Londres, M. D'Arcy G. Osborne, qui fut représentant de la Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège de 1936 à 1947, fait bon marché de cette légende.

Haut poste à la Banque du Canada

OTTAWA — Un Canadien de langue française, M. Alain Jubinville, devient chef du département du change étranger à la Banque du Canada.

C'est le gouverneur même de l'institution, M. Louis Rasminsky, qui a annoncé cette nouvelle, ajoutant que M. Jubinville entrera en fonctions au départ du présent titulaire du poste, M. W. A. Cameron, le 1er septembre prochain.

M. Jubinville a fait ses études au collège de St-Boniface, à l'Université de Manitoba et à l'Université Laval où il obtint une maîtrise en Sciences sociales en 1953.

Cette même année, il entrait au département des recherches de la Banque du Canada. Au début de la présente année, il était nommé préposé aux recherches, puis, en mars, il passait au département du change étranger dont il deviendra chef en septembre.

En 1960, M. Jubinville fut prêté à la Commission royale d'enquête sur l'industrie automobile, enquête que présidait le professeur V. W. Bladen.

Sommaire de RELATIONS

(juillet 1963)

Articles: Le Bon Pasteur Jean XXIII — Luigi d'Apollonia. Notre nouveau Pasteur — Editorial. La commission de "foi et constitution": de Lausanne 1927 à Montréal 1963 — Maurice Villain. Le rapport de la commission Parent — La Commission universitaire. La régulation des naissances: I) Principes et difficultés de base — Joseph d'Anjou. Les professeurs de philosophie s'organisent — Jean Racette. L'éclipse du 20 juillet — Louis Lessard. Objectivité et honnêteté — Raymond Bourgault.

Lectures du mois: Est-il loisible d'être antisémite? — Sr M.-N.-de-Sion.

Les congrès: Des régimes scolaires justes et quitables — Le français aux sociétés savantes.

Point de vue: L'enseignement de la grammaire française — Euclide Gervais.

Le théâtre: Georges-Henri d'Auteuil.

Au fil du mois: La folle aventure du F.L.Q. — La collère noire.

Au service du français: Dans le même quotidien — J. d'Anjou.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11. Abonnement: $5 par année; le numéro: .50.

Fonds d'hypothèques disponibles sur
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne, St-Pierre, St-Adolphe, St-Norbert, Ste-Agathe et Lorette.
Pas de clauses de maturité, hypothèques ouvertes.
Termes jusqu'à 15 ans.
Refinancez en une seule hypothèque et ayez assez d'argent pour payer vos dettes.
Demander les conseils d'un expert JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage — SPruce 2-2447

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à: La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
356, rue Main, Winnipeg 1 Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Un manque d'ETUDES SECONDAIRES présente-t-il un handicap à votre avenir?
Terminez vos études secondaires chez vous, dans vos temps libres
Ecrivez pour le feuillet gratis TELLING YOU HOW
AMERICAN SCHOOL
Boite 146, Poste postal C, Départ. NA-3, Winnipeg 3, Man.
Nom ....
Adresse ....
Téléphone .... Age ....

Au voyageur qui passe déjà dans les épiceries et qui désirerait un revenu supplémentaire alléchant, adressez-vous à:
Produits DI-NO Products Enrg.,
153, rue Beaucheene,
Arthabaska, Cté d'Arthabaska,
P. Qué.



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105



La Société d'Habitations Ltd.
(MAISONS DE DISTINCTION)
VOUS INVITE CORDIALEMENT A UNE EXPOSITION DE
Foyers distinctifs (tout au gaz)
QUI AURA LIEU A
20, rue La Barrière, St-Norbert.
(angle route 75 et rue de l'Eglise)
L'exposition sera ouverte de 10 h. a.m. à 10 h. p.m., chaque jour, du 6 au 14 juillet inclusivement. On y servira des rafraîchissements.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE
AUTREFOIS "HUB SERVICE"


Marcel Rajotte
propriétaire
Angle des rues Provencher et Taché
TELEPHONE: CEdar 3-4654
Spécialisé en tous genres de réparations d'autos
- Service de freins
- Alignement de roues
- Débossage
- Remorquage

OUVERT TOUS LES JOURS
De 7 heures du matin à minuit